



# VILLE DE REZÉ-LES-NANTES



BULLETIN MUNICIPAL

1977

P21-1977-



Super  
Meubles



**MOBILIER NANTAIS**

Route des Sorinières - 44401 REZÉ - ☎ (40) 75.66.95 (lignes groupées)

### LES SERVICES QUE L'ON PEUT VOUS APPORTER

Meubles tous styles – Salons en tous genres

Agencement de cuisine et meubles sur mesure

Installation de rideaux et tentures – Rideaux et tissus au mètre

**BOUTIQUE** : Cadeaux – Gadgets – Luminaires

**LOISIRS** : Dépositaires de caravane "A.D.R.I.A."

## Revue d'information communale

Rédaction - Documentation :

Office Municipal d'Information

Mairie de REZÉ

Reproduction interdite

P21-1977



Chères Concitoyennes,

Chers Concitoyens,



Voici quelques mois déjà que la nouvelle équipe municipale est installée et voici venu le temps de vous présenter son premier grand bulletin d'information municipale.

A cette occasion, je voudrais m'acquitter d'un premier devoir. Si notre liste a réuni 62 % des suffrages exprimés, ce n'est pas notre gloire, mais la vôtre, car c'est bien votre pensée, votre volonté que vous avez consignée au travers des urnes. Je voudrais, très sincèrement, vous remercier d'avoir placé en nous toute votre confiance. Soyez persuadés que nous nous en sentons comptable et que nous ferons notre possible pour répondre à vos aspirations.

Ceux qui me connaissent savent bien que je ne suis pas un homme à rechercher les honneurs. Malgré tout, ce n'est pas pour moi, le moindre motif de fierté que de conduire une quatrième municipalité. Ce n'est pas sans émotion que je vois à chaque consultation grossir le score. Comment voudrait-on que je ne sois pas satisfait alors que vous m'apportez la preuve que je mène le bon combat.

Ce combat, je le mène avec les hommes qui m'entourent, tous mes coéquipiers qui contribuent, de leur personnalité, à ce grand espoir que vous avez fondé sur notre action.

Certes, je regrette que certains de mes amis de la précédente équipe n'aient pas jugé possible de se joindre à nous et je voudrais, par ce bulletin, leur dire toute l'estime que je leur garde et le respect que m'inspire leur choix. Une nouvelle fois, je les remercie pour ce qu'ils ont apporté à la Commune.

Notre Municipalité s'est trouvée d'un seul coup singulièrement rajeunie puisque notre benjamin n'a que 22 ans. A mon sens, c'est un bien. Cette cohabitation chaleureuse au sein de notre équipe des jeunes et des anciens apporte la démonstration qu'à ceux qui veulent coopérer loyalement à l'œuvre commune, qui veulent agir dans une même direction, le conflit des générations paraît une expression vide de sens. Ainsi, la population est-elle assurée de la plus large compréhension.

L'essentiel est d'agir, d'agir vite et bien.

Nous aurons bien sûr mille occasions de le faire. Notre programme, pourtant mesuré, est assez audacieux quand on le compare aux difficultés qui assaillent actuellement les familles. C'est par une politique de choix judicieux de nos opérations, dans une programmation cohérente que nous parviendrons, portant nos actions aux points les plus sensibles, à répondre au mieux à ce que vous attendez.

L'essentiel vous paraîtra sans doute d'organiser la Cité. Le plan d'occupation des sols, dont, avec le concours du Cabinet AUGEA 44, l'élaboration se termine, va en tracer le dessin en même temps que seront définies les contraintes nécessaires qui s'appliqueront aux différentes zones.

Sans doute ces contraintes sont-elles de temps à autre mal prises par certains propriétaires qui se sentent empêchés d'exploiter leur bien à leur convenance. Il faut comprendre que la croissance d'une cité comme la nôtre doit procéder d'une idée directrice, d'une sorte de philosophie de l'organisation de l'espace sans laquelle les projets individuels s'intégreraient mal, dans le plus grand désordre. Vaut-il mieux céder à de petites satisfactions s'exprimant dans un cadre étroit dans un environnement disparate et incommode, ou, au prix de sacrifices toujours coûteux quand on les ressent personnellement, intégrer son intervention dans un décor harmonieux aux communications commodes.



Edition - Publicité :  
LES BULLETINS  
D'INFORMATION  
SPECIALISES  
OUDON 44150 ANCENIS

BUREAUX  
21 rue Guibal  
44000 NANTES  
Tél. (40) 73.43.09

Fi Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 1977



C'est incontestablement à cette seconde vision que tend l'urbanisme.  
Nous devons aussi apporter à nos concitoyens des services collectifs que la collectivité est seule à pouvoir procurer :

- ceux que la Collectivité apporte au moyen d'équipements : l'eau, l'assainissement, la voirie, les installations sportives, les écoles, etc...
- ceux pour lesquels l'équipement n'est qu'un point de localisation : les formalités, les marchés d'approvisionnement, les aides sociales, les soins, la bibliothèque, la Maison de Jeunes, les Centres aérés ;

et je n'ai pas cité un service peu apparent mais pourtant essentiel puisqu'il règle la vie même de la cité : le fonctionnement de la Mairie, qu'il s'agisse du travail du Conseil municipal et de ses commissions, des répercussions financières des décisions prises, des relations avec la population.

Ce dernier aspect des choses, qui a sans doute été quelque peu délaissé dans le passé, tant nous étions préoccupés d'atteindre un certain niveau d'équipement, devient le grand souci de l'actuel mandat.

Le service communal ne peut pas être convenablement rendu si les services de la Ville, qui sont les instruments de notre efficacité, sont éparpillés dans des bâtiments éloignés les uns des autres, si leurs personnels travaillent dans de mauvaises conditions.

Nous avons décidé d'y apporter remède et de construire un nouvel Hôtel de Ville à la conception duquel seront associés ses deux utilisateurs essentiels : le public et le personnel de la Ville.

Et puis, REZÉ n'est pas une ville perdue dans la nature. Tout en gardant farouchement sa physionomie, son caractère, elle s'intègre dans l'agglomération nantaise au milieu de ses voisins.

Nous avons conscience que certains besoins d'une autre nature que ceux qui s'expriment à l'intérieur du périmètre communal, ne sont pas satisfaits ou le sont très imparfaitement. Des horizons nouveaux ont été ouverts pour des services spécifiques comme les transports en commun, mais on ne peut pas dire que les problèmes de l'agglomération soient traités selon une vision d'ensemble, qu'une action cohérente ait été entreprise.

Les structures proposées par la loi s'étant révélées mal adaptées, il convient de trouver, par la réflexion, une forme originale qui opère le clivage entre les besoins locaux exprimés au niveau communal et les besoins globaux exprimés au niveau de l'agglomération.

Nous sommes prêts à en discuter avec, d'une part, nos collègues nantais, d'autre part, avec ceux des autres communes avec lesquelles REZÉ a partie liée.

Comme vous voyez, nous avons du pain sur la planche.

Alors, au travail !

Alexandre PLANCHER

## QUELLE POLITIQUE POUR LA PETITE ENFANCE ?

Notre ville sera bientôt dotée d'une crèche mixte, conformément à l'étude qui a été réalisée - en fonction de certains impératifs budgétaires - et au programme que nous vous présentions au moment des dernières élections municipales.

Mais, au-delà de cette création, il n'est pas inutile de réfléchir sur ce que pourrait être, à moyen terme, une véritable politique de la petite enfance au sein d'une cité et d'une société profondément transformée.

Chacun sait l'importance de l'environnement matériel et humain en ce qui concerne le développement psychologique et l'équilibre affectif du jeune enfant et il est démontré que les premières années de la vie sont décisives pour le développement ultérieur de l'enfant.

Or, trop souvent, les familles se heurtent à des difficultés insurmontables quand il s'agit de confier leur «petit».

La société doit prendre en charge l'enfant, créer les conditions de son éveil et combattre dès les premiers mois ce qui pourrait devenir facteur d'inadaptation.

### LES CARENCES DE L'ÉTAT

Actuellement, l'État ne s'intéresse à l'enfant que lorsqu'il est scolarisable, et les promesses faites par la majorité ne sont pas tenues. Quand il ne s'agit pas, purement et simplement de demi-mesures démagogiques ou électoralistes.

L'absence de politique familiale cohérente au niveau national se fait cruellement sentir et les municipalités se trouvent obligées de pallier les carences de l'État en grevant un budget déjà insuffisant. (A Nantes, notamment, la part de l'État dans le financement des crèches municipales, n'était que de 1,66 % contre 10,96 à la C.A.F., 21,56 % aux familles et ... 67,6 % à la ville).

Un certain nombre d'impératifs doivent être pris en compte lors de l'éventualité d'une création de structures :  
- les besoins de la population, à partir d'une enquête sérieuse tenant compte des «gardes sauvages» ;

- les possibilités de la commune sachant que le budget de fonctionnement de telles structures est lourd et souvent déficitaires ;
- le caractère démocratique de l'Institution.

Il faut chercher des solutions qui, en obérant de façon raisonnable les finances communales répondent aux besoins d'un maximum de familles tout en se battant pour que soit étendue l'Allocation de frais de garde et pour que l'État prenne ses responsabilités.

### UNE POLITIQUE GLOBALE DE LA PETITE ENFANCE

Il est temps que le problème de la petite enfance ne soit plus évoqué en termes de «garde» mais en termes de fonction sociale éducative. Cela nécessite que l'on organise l'espace et le temps en fonction des besoins physiologiques et psychologiques de l'enfant et que celui-ci puisse faire un apprentissage correct de la sociabilité.

Peut-être faut-il imaginer un système souple qui permettrait à l'enfant de passer, sans heurts, de la garde individuelle à la collectivité puis à la pré-scolarisation (cf. expérience de La Villeneuve à Grenoble). Nous pourrions concevoir une «maison de la petite enfance» qui serait un pôle d'attraction et un coin où il fait bon se retrouver ; cette maison étant doublée d'un centre d'action médico-sociale et d'un centre d'information sur les problèmes de la naissance et de la petite enfance.

Il pourrait être dévolu à cette maison de la petite enfance un triple rôle de prévention, d'information et d'éveil. Cette maison étant aussi bien au service des parents qu'axée autour de l'enfant.

Mais, il n'en reste pas moins vrai qu'au bout de compte rien ne peut vraiment remplacer le milieu familial lors des premiers mois de la vie et il est préférable de permettre aux familles d'assumer leur enfant (en agissant sur les raisons sociales qui empêchent ou gênent cette prise en charge).

Dans tous les cas, il est inadmissible que l'État ne donne pas aux communes les moyens de répondre complètement aux besoins existants et que se perpétuent les transferts de charge.

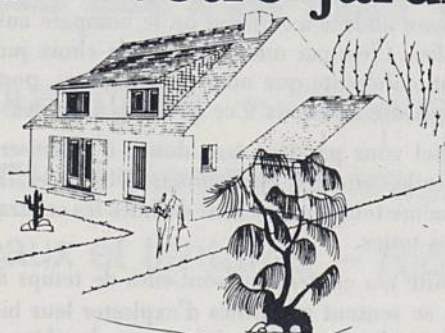
A. BASTARD

## votre maison - votre jardin

en groupe ou  
sur terrain de votre choix  
en accession



avec...



## ATLANTIQUE LOGEMENT

groupe des coopératives H.L.M. Comité Ouvrier du Logement - Abri Familial -

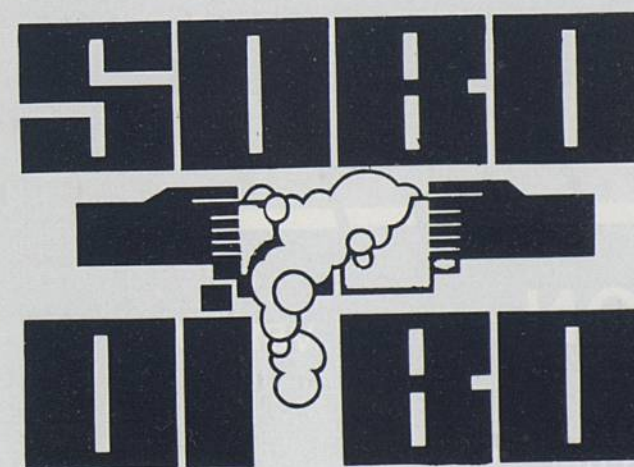
☎ 47.42.00 - 4, rue Deurbroucq 44019 NANTES cédex

☎ 22.57.80 - 67, rue Albert de Mun 44600 St-NAZAIRE

## pour VIVRE...

financement à long terme

- taux 4,10% pendant 5 ans
- 6,50% pendant 5 ans à suivre
- 10,10% les 15 dernières années
- exemptions fiscales pendant 15 ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties.
- déduction des revenus, des intérêts des emprunts contractés pendant 10 ans.



Tél : 54 . 61 . 71

- nos livraisons à domicile de produits de qualité
- notre choix de boissons : bières, eaux minérales, cidres, jus de fruits
- nos vins courants, nos vins fins exceptionnels
- notre exclusivité de bières anglaises (BASS) et belges (LAMOT)

LA GALIMONDAINE - 44830 BOUAYE



# REZÉ : précurseur en matière d'écologie

Je crois avoir, dans un précédent bulletin municipal, démontré que notre Ville avait donné à l'écologie et ce, depuis longtemps, une place prépondérante.

## L'ORIGINE DU SERVICE

Dès 1959, c'est-à-dire au début du premier mandat, trois Conseillers Municipaux ont été désignés, ayant pour attribution la création et la mise en place du Service des Plantations. Il s'agissait de MM. SAVARIAU, BILLON et moi-même. Il est à signaler qu'à cette date, la Ville ne possédait aucun équipement valable.

## ÉVOLUTION DE 1959 à 1977

Il n'y avait en 1959 qu'une surface de 17.236 m<sup>2</sup> répartie entre jardins publics et plantations florales. La principale évolution du Service «Plantations-Espaces Verts» s'est réalisée lors de l'acquisition des terrains de la Classerie qui s'étendent sur une surface de plus de 4 hectares. Là sont installés ou édifiés un logement de fonction, la conciergerie, les serres attenantes aux jeunes plantations de plein air, un bâtiment réservé au personnel et propre également à abriter ou stocker le matériel.

## TRAVAUX EFFECTUÉS

Indépendamment de l'entretien des stades, des travaux d'élagage au cours de l'hiver, de la plantation et de la décoration florale, le Service procède chaque semaine à la répartition de plants verts ou de fleurs dans tous les services, salles de réunions, bureaux, écoles, en fait partout où le public a accès.

Il est donc ainsi démontré que le cadre de vie dans sa principale définition fait partie intégrante de préoccupations constantes de la Municipalité.

Si, comme je l'ai mentionné, les écoles sont pourvues en fleurs par le Service des Plantations, il est agréable et encourageant d'assister à certaines initiatives personnelles tout à l'honneur du personnel enseignant.

La Ville de REZÉ participe également chaque année à l'attribution de récompenses sous forme de médailles ou diplômes aux meilleurs lauréats du concours des jardins ouvriers et balcons fleuris.

Je profite de ce bulletin pour lancer un appel aux amateurs, propriétaires de modestes jardins. Certains d'entre eux ont réalisé de très belles choses sans pour autant posséder de talent ou de dons particuliers ou de temps illimité.

## QUELQUES CHIFFRES

Il me paraît intéressant, par souci de stricte information et aussi dans le but de corroborer l'esprit qui précède, de publier quelques chiffres particulièrement éloquentes.

Au 01.05.1977

### Superficie entretenue :

Parcs publics	82.330 m <sup>2</sup>
Écoles publiques	17.535 m <sup>2</sup>
Squares - Jardins de quartiers	41.510 m <sup>2</sup>
Terrains de sports	210.000 m <sup>2</sup>
Centres aérés	38.600 m <sup>2</sup>

### Massifs floraux :

Plantations printemps	5.000 bulbes
Plantations estivales	30.000 plants
Plantations automnales	15.000 plants
	4.000 chrysanthèmes

### Évolution du Service

1959 -	17.236 m <sup>2</sup>
1977 -	389.988 m <sup>2</sup>

J. HOCHARD,  
Conseiller Municipal Subdélégué



# RECORD

## ROUTE DE CLISSON

VERTOU

Encore moins cher

# Naudin Bernard

Chausseur

RAYON SPECIAL ORTHOPÉDIQUE PAR SPECIALISTE AGRÉE - SS - 18 rue de la Commune (ex rue Thiers) REZE - Tél. 75.69.64.

les grandes marques françaises  
dépositaire des chaussures « BALLY » et « BALLY SUISSE »

Élégance - Confort - Distinction



centre distributeur  
**E. LEClerc**



moins chère

DEUX MAGASINS A VOTRE SERVICE  
A REZE

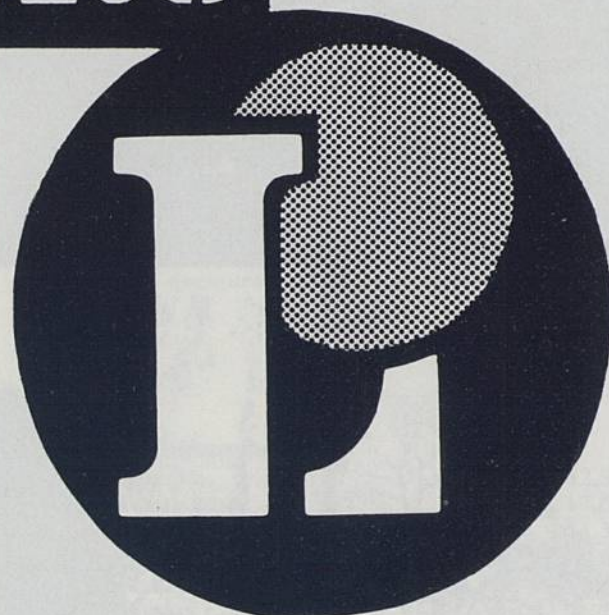
AU SUD

AU NORD

ROUTE DES  
SORINIÈRES

AUTOROUTE  
DE PORNIC

**TOUJOURS LE MOINS CHER**



Les vêtements Jean Le Bourget  
n'ont pas besoin d'être chers pour être beaux.



**JEAN LE BOURGET**

En vente à REZE dans les meilleures boutiques.

Jean Le Bourget S.A. - 49600 La Chaussaire - tél. : (41) 63.52.82 - télex : Bourget 70449 F

## LES RADICAUX DE GAUCHE A REZÉ : *qui sommes-nous ?*

Les électeurs rezéens ont pu s'interroger et s'interroger encore, faute de réponse satisfaisante, sur l'action politique et les objectifs des membres du Mouvement des Radicaux de Gauche.

Il paraît indispensable, puisque paraît le premier bulletin de la nouvelle municipalité de présenter aux Rezéens et aux Rezéennes la troisième composante de l'Union de la Gauche.

### SIGNATAIRES DU PROGRAMME COMMUN :

Certes, le fait d'être signataires du Programme Commun et de participer activement au processus de réactualisation engagé aujourd'hui contribue à définir notre action : nous nous situons très nettement en rupture avec le gouvernement en place, les forces politiques qui le soutiennent et l'organisation sociale qui le cautionne.

### RENOUER AVEC LA TRADITION RADICALE :

Mais cela ne saurait suffire à délimiter notre personnalité politique et à affirmer notre originalité face à nos partenaires. Il convient donc de se situer délibérément dans la tradition radicale la plus authentique, celle qui milita en son temps pour le suffrage universel, la justice sociale, l'École publique et démocratique ; la tradition d'Arago, Garnier-Pages, Herriot et Jean Moulin.

Le nouveau radicalisme, héritier de cette tradition, fait de l'union sa loi et se propose deux objectifs :

- une politique plus rigoureuse
- une politique plus fraternelle.

### VERS LE SOCIALISME HUMANISTE :

Ces deux objectifs ne peuvent être atteints qu'en s'appuyant sur des bases contractuelles clairement définies. Or, le Programme Commun réalise le vœu de l'opinion publique qui attend des partis de gauche un socialisme du possible et du présent. En effet, c'est le premier contact visant à substituer à l'art de la feinte et de l'illusion dans l'actuel pouvoir est passé maître, une politique mettant en concordance les mots et les réalités.

### LE NOUVEAU «BLOC HISTORIQUE» :

Le nouveau radicalisme entend accueillir les couches nouvelles de la population (notamment celles du secteur tertiaire) tout en restant fidèle à celles sollicitées par Gambetta dès 1972 (médecins, avocats, petits commerçants...).

Il importe d'associer ces couches au Programme commun pour former un bloc historique rassemblant tous les travailleurs et capable de triompher en 1978 avec une large majorité.

Les Radicaux de Gauche veulent mettre fin à une société de malaise et de solitude dont les valeurs ne sont que l'individualisme exacerbé et le culte du profit et de l'argent.

Le projet des Radicaux de Gauche n'est pas de gérer la misère mais de pouvoir dire au fil d'une démarche profondément réformatrice mais non marxiste aux portes des années 80 : « Que le bonheur commence ! »

GROUPE M.R.G. REZÉEN

**NANTES  
SANDERS**



Route des Verreries  
44 - VERTOU  
Téléphone: 75.53.55

**TOUTE  
L'ALIMENTATION  
ANIMALE**



**TAPISSIER — DÉCORATEUR**

Sièges de styles, Tentures murales, Pose moquette  
Travail à l'ancienne

**Francis CHAUVEAU**

43 rue A. Briand (rte de la Rochelle) 44400 REZÉ — tél. 75.46.65

**PAPETERIE RADIGOIS**

**Société PEAN**

ARTICLES DE BUREAU  
IMPRIMERIE - EMBALLAGES

7, Place Félix-Faure

44000 NANTES

☎ 71.46.34 - 71.23.97



# QUELQUES CHIFFRES

## pour mieux connaître REZÉ ...

Le Bulletin Municipal de 1971 vous présentait REZÉ en quelques chiffres. Cette analyse sommaire des résultats du recensement de 1968 permettait de mieux connaître notre Cité et ses habitants.

L'I.N.S.E.E. venant de publier quelques résultats de 1975, il nous apparaît utile de faire le point.

### 1) ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS

ANNÉE	1954	1962	1968	1975	1977
Nombre d'habitants	18.795	28.276	33.764	35.775	37.000
Indice d'évolution	100	150	170	190	197

En 23 ans, la population de REZÉ a doublé, mais l'on assiste à une progression plus modérée depuis 1968. Cette sage progression a permis aux finances locales de mieux supporter le coût des équipements nécessaires à la population.

### Mais REZÉ reste une ville jeune

### 2) RÉPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE DE LA POPULATION DE REZÉ :

AGES	0 à 19 ans	20 à 64 ans	65 ans et +	Total
Sexe masculin	6.630	9.520	1.225	17.375
Sexe féminin	5.960	10.200	2.240	18.400
<b>TOTAL :</b>				
. en nombre	12.590	19.720	3.465	35.775
. en %	35,2	55,1	9,7	100,0
. en % en 1968	39,2	52,4	8,4	100,0
. différence	- 4,0	+ 2,7	+ 1,3	---

Par rapport à 1968, REZÉ, en 1975, retrouve un équilibre plus «naturel» entre les différentes générations, mais malgré ce «rééquilibrage» la population de REZÉ, avec 35,2 % de ses habitants ayant moins de 20 ans, reste jeune. C'est une de ses caractéristiques constante essentielle.

### Que font les Rezéens ?

### 3) RÉPARTITION DE LA POPULATION SUIVANT LES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES (pour 100 actifs) :

CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	1975	1968	Différences
Agriculteurs	1	1	=
Salariés agricoles	1	1	=
Artisans et commerçants	7	8	- 1
Cadres supérieurs et professions libérales	4	4	=
Cadres moyens et instituteurs	15	13	+ 2
Employés bureau ou commerce	23	20	+ 3
Ouvriers	42	47	- 5
Divers	7	6	+ 1
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

En 1968, la répartition de la population suivant les catégories socio-professionnelles laisse apparaître la classe sociale : les actifs de la classe dite populaire (des cadres moyens et ouvriers) représentaient 80 % du total des actifs, en 1975, le pourcentage reste le même mais le nombre de cadres moyens et d'employés a augmenté : 5 % ; par contre, le nombre d'ouvriers a diminué dans la même proportion.

L'implantation du secteur économique, dit tertiaire, dans la Région Nantaise explique cette modification. Comme en 1968, plus de 90 % des actifs Rezéens sont des salariés.

### VOLAILLES — GIBIERS

GROS - DEMI-GROS

## TOUGERON Frères

La Bergerie Verte — BOUAYE — Tél. 54.60.12 - 54.61.41  
M.I.N. NANTES - tél. 73.90.40

### VOTRE MAGASIN DE PRÊT A PORTER CAPRICE - FEMININ CONFECTION DAMES ET JEUNES FILLES

LA MODE ACTUELLE EN PERMANENCE  
A VOTRE PORTEE

14 Avenue de la 4ème République - REZE

CARREFOUR DE PONT ROUSSEAU - Tél. 75.42.14  
OUVERT LE LUNDI APRES-MIDI

### Les Familles Rezéennes

### 4) IMPORTANCE DES FAMILLES

	Nombre d'enfants de 16 ans et moins						TOTAL
	0	1	2	3	4	5 et +	
Nombre d'enfants	0	1	2	3	4	5 et +	10.155
Nombre de familles	3.910	2.225	1.845	795	310	110	9.195
Pour 100 familles en 1975	43	22	20	9	3	1	100
Pour 100 familles en 1968	38	22	20	12	4	4	100
<b>Écart entre 68 et 75</b>	<b>+ 5</b>	<b>+ 2</b>	<b>=</b>	<b>- 3</b>	<b>- 1</b>	<b>- 3</b>	

En 1968, on dénombrait 8.180 familles, l'I.N.S.E.E. a recensé 9.195 familles en 1975, soit un peu plus de 1.000. Le nombre d'enfants de 16 ans et moins a diminué, ce phénomène s'est rencontré durant cette époque partout en France, il a été atténué à REZÉ. En 1968, le nombre moyen d'enfants de 16 ans et moins pour 10 familles était de 14 enfants. En 1975, il est de 11 enfants.

Les familles de 4 enfants et plus restent peu nombreuses à REZÉ : les difficultés d'éducation, les soucis d'avenir, le manque de sécurité au niveau de l'emploi, la baisse de la valeur des prestations familiales ne sont certainement pas étrangers à cet état de fait.

### 5) LES LOGEMENTS DE REZÉ :

Age des logements	+ 104 ans	103 à 61 ans	60 à 25 ans	24 à 14 ans	13 à 8 ans	7 ans et -	TOTAL
Date construction							
100 logements en 1975	8	11	15	28	16	22	100

L'habitat à REZÉ est relativement neuf : 66 % des logements ont moins d'1/4 de siècle. Le nombre de logements très vieux (+ de 60 ans) est faible : 19 %. Mais, à REZÉ, la rénovation des logements anciens est allée de paire avec la construction neuve.

### Les Logements

### 6) LE CONFORT DANS LES LOGEMENTS NEUFS :

Équipement des logements	Nbre logements équipés (pour 100 logements)	
	1968	1975
Alimentation en eau		
. Eau chaude et froide	74	91
. Eau froide seulement	20	7
. Eau hors du logement	6	2
Baignoire ou douche	68	84
w.c. à l'intérieur du logement	70	84
w.c. à l'extérieur du logement	30	16
Logements avec chauffage central	54	74

Les quelques éléments de confort décrits dans le tableau, c'est-à-dire en eau chaude et froide, l'installation d'une baignoire ou douche, l'installation d'un w.c., l'équipement d'un chauffage central montrent les progrès qui ont été faits au cours des sept dernières années. C'est ainsi que tous les logements à REZÉ ont l'eau, 91 % de ces logements sont alimentés en eau chaude et froide contre 75 % en 1968 ;

84 % des logements ont une baignoire ou douche contre 68 % en 1968 ; 74 % des logements bénéficient du chauffage central contre 54 % en 1968. Le rajeunissement du patrimoine immobilier rezéen n'est pas étranger à l'amélioration du confort.

A ces éléments de confort s'ajoute une autre constatation favorable : une meilleure occupation des logements.

En effet, en 1968 on recensait 36 personnes pour 10 logements, on n'en compte plus que 31 en 1975. Comme le nombre de personnes par pièce n'a pas bougé, cela veut dire que les logements se sont agrandis et que les familles trouvent plus d'aise.

Mais les familles rezéennes ont continué de s'équiper ou d'améliorer leur confort puisque actuellement 72 ménages sur 100 disposent d'une voiture contre 62 en 1968 et 20 ménages sur 100 disposent d'un téléphone.

Ces deux dernières données peuvent être encore largement améliorées. Toutefois, un meilleur aménagement des transports en commun devrait permettre aux familles de ne pas se suréquiper en véhicule individuel, par contre des besoins encore importants existent au niveau du téléphone.

J. FLOCH





TOUTES CONSTRUCTIONS EN CIMENT ARME  
**L'Ermitte**  
 «MOUZEIL 44850 LIGNE»  
 TEL : (40) 77.23.59  
 Clôtures - Casiers à bouteilles et de rangement

**Pépinériste — Paysagiste**

CRÉATION DE JARDINS ET ESPACES LIBRES  
 VENTE AU DÉTAIL DE TOUS VÉGÉTAUX

**Paysage "SCOP" S.A.**

8 quai Léon Sécher, "La Morinière" — REZÉ — tél. 75.60.53

FOURNITURES SCOLAIRES  
 ET BUREAU

**O. T. B.**

21 - 23 rue du Calvaire 44000 NANTES



**"Colett' Coiff'"**

SOINS DU CHEVEU ET DU CUIR CHEVELU  
 Coloration EUGÈNE

72 bis rue Henri Barbusse — 44400 REZÉ — ☎ 75.17.60



**AUTOMOBILES**

**PEUGEOT**

Automarché Occasion  
 Atelier mécanique  
 Tôlerie - Peinture  
 Pièces détachées

**Ets BLAIN & Cie**  
 Concessionnaire

**102, rue Ernest-Sauvestre, 102**  
 — (Route des Sorinières) —  
 Téléphone : (40) 75-42-49 et 75-41-34  
**44 - REZÉ-LÈS-NANTES**

104  
 304  
 504  
 604

GESTION DE SERVICES DE DISTRIBUTION



C<sup>o</sup> DES EAUX ET DE L'OZONE, 4, RUE DU G<sup>o</sup> FOY, 75008 PARIS

AGENCE REGIONALE

2 rue du Haut-Landreau - 44400 REZE LES NANTES  
 Téléphone : 75.66.32 - 75.66.78

Bureaux ouverts de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30  
 Sauf le vendredi après-midi, samedi, dimanche

## L'AUTORITARISME PRÉFECTORAL

*Un exemple :*

Déjà, par le bulletin municipal de 1976, les Rezéens avaient été informés du peu de cas que les représentants locaux du pouvoir Giscardien faisaient de l'avis des communes.

### I) RAPPEL DES FAITS :

Par un courrier en date du 11 décembre 1974, le Préfet de la Région informait la Municipalité que deux écoles primaires privées de REZÉ l'avaient saisi d'une demande de transformation en contrat d'association du contrat simple sous lequel elles étaient placées jusqu'alors.

Il concluait, en des termes qui valent d'être cités tant ils sont significatifs :

« Toutefois, avant de signer le document contractuel (...) il me semble opportun de recueillir votre avis sur la situation qui en découlera pour votre Municipalité. »

Bien entendu, le Conseil Municipal avait opposé un avis nettement défavorable à cette demande qui, en cas de satisfaction entraînait la participation d'une Collectivité Publique aux charges de fonctionnement d'un établissement privé.

En effet, aux termes de la loi :

« ... La Commune est tenue d'assumer, dans les mêmes conditions que pour les classes d'école primaire publique, les dépenses de fonctionnement (matériel) des classes sous contrat. Au regard de la Loi (...) les classes du premier degré sous contrat d'association sont considérées comme des classes d'école du premier degré publiques ...

... Les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat sont les suivantes :

- 1) l'entretien des locaux affectés à l'enseignement ;
- 2) les frais de chauffage, d'éclairage et de nettoyage des locaux d'usage des élèves ;
- 3) l'entretien et, s'il y a lieu, le renouvellement du mobilier scolaire et du matériel collectif d'enseignement ;
- 4) l'achat de registres et imprimés à l'usage des classes ... »

Or, passant outre à cet avis, Monsieur le Préfet nous informait le 8 octobre 1975, qu'il avait signé le document contractuel plaçant sous contrat d'associations les deux écoles demanderesse.

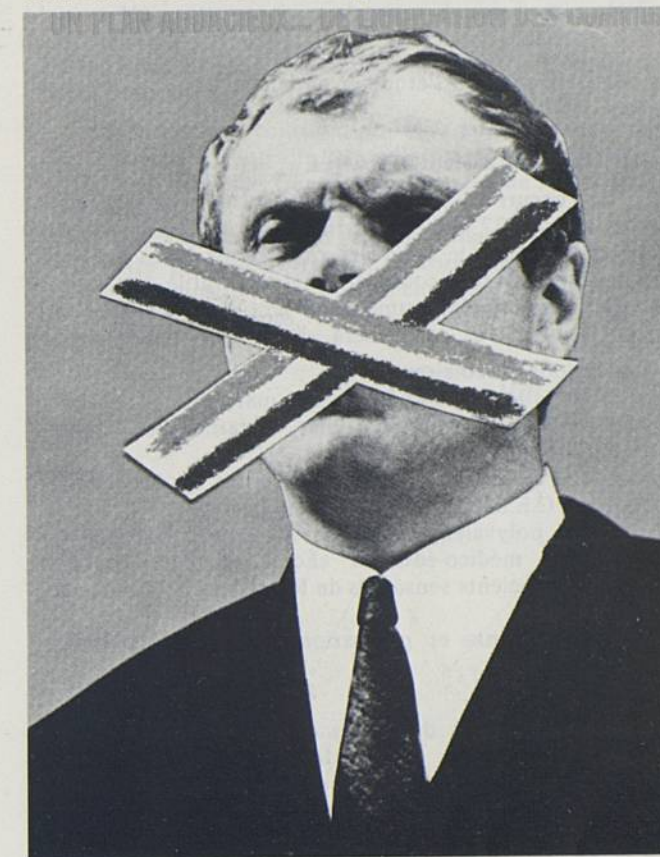
Refusant cette décision unilatérale, la Municipalité a toujours refusé d'inscrire ces dépenses à ses budgets.

### II) ATTEINTE AUX LIBERTÉS COMMUNALES ET A LA LAICITÉ :

Malgré cette détermination, usant des pouvoirs discrétionnaires que lui confère sa qualité de représentants de l'État, le Préfet mandatait d'office en avril 1977 une somme de plus de 9 millions d'anciens francs, correspondant aux dépenses de fonctionnement de ces écoles privées, et ce par prélèvement sur des fonds destinés à l'enseignement public !

D'aucuns pourront toujours discuter le bien-fondé du refus du Conseil Municipal Rezéen d'attribuer tout crédit à l'école privée. C'est leur droit le plus strict. On peut seulement faire remarquer que cette orientation a été lar-

## COMMISSION GUICHARD : UN PLAN AUDACIEUX... DE LIQUIDATION DES COMMUNES



gement discutée par le passé, ne serait-ce que durant la campagne électorale, et que la majorité des électeurs rézéens a tranché en sa faveur.

En fait, au-delà de ce problème certes important, il s'agit d'un aspect fondamental de la démocratie qui se trouve ainsi bafoué. En effet :

- Pourquoi le Préfet sollicite-t-il de la Municipalité dont il a, à l'évidence, décidé de ne tenir aucun compte ?
- Quelle est la valeur d'un Contrat dont la signature par deux parties - l'État et les Écoles privées - engage la participation financière d'une tierce partie, la Commune, contre le gré de celle-ci et sans contrepartie aucune ?
- Enfin, que reste-t-il de l'indépendance des Communes quand les orientations adoptées par plus de 62 % du corps électoral sont bafouées par décision d'un fonctionnaire d'État ?

Ceux qui n'ont vu dans les mises en garde contre la tutelle préfectorale, contre l'autoritarisme du pouvoir que des arguments de campagne électorale devront se rendre à l'évidence : c'est bien d'une tentative d'étouffer les libertés communales dont il s'agit ! Et les dispositions du fameux projet GUICHARD ne feront que renforcer cette tendance.

Michel JORAND  
 Adjoint à l'Enseignement



# L'ÉCOLE un patrimoine à entretenir et à développer

A l'aube d'un nouveau mandat, il est d'usage d'établir un bilan, préalable à l'étude et au lancement de nouveaux projets.

## I - UN ACQUIS CONSIDÉRABLE

En l'occurrence, la Municipalité d'Union de la Gauche élue en mars 1977 étant la continuatrice de l'équipe en place précédemment, le bilan des réalisations a été présenté à l'issue du mandat écoulé. Il est donc inutile d'y revenir en détail, une simple énumération sera d'ailleurs suffisamment éloquent et se passera de tout commentaire :

### - Constructions scolaires :

- Maternelle de Pont-Rousseau, maternelle de Ragon, maternelle de l'Ouche Dinier, maternelle de Trentemoult (extension)
- C.E.S. Petite Lande (atelier et centre de documentation), C.E.S. Pont-Rousseau (extension)
- Lycée polyvalent et C.E.T. (extension des ateliers)
- Institut médico-éducatif «École du Parc», classes pour déficients sensoriels de Rezé Centre 2 (aménagement)
- aménagements et rénovations divers dans plusieurs écoles.

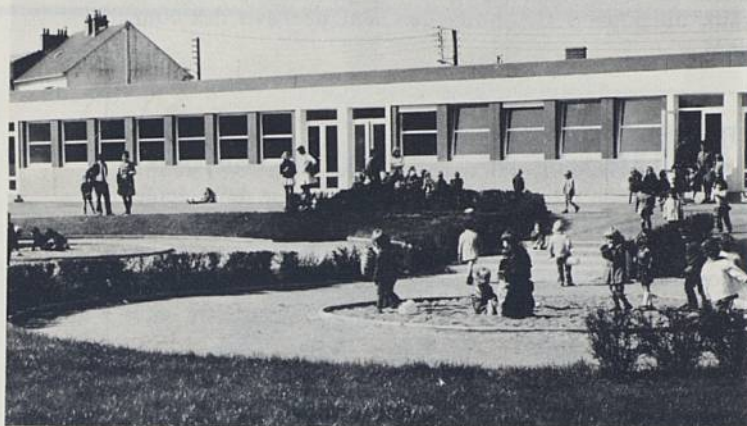
### - Fonctionnement :

- progression des différents crédits existants (fournitures scolaires : crédits doublés pour le primaire, triplés pour les maternelles de 1971 à 1977)
- créations de nouveaux crédits (transports scolaires, petit matériel pour écoles maternelles)
- cours de natation pour le primaire, mise à disposition de la piscine pour le secondaire
- interventions culturelles plus fréquentes dans les écoles (Office Municipal de la Culture, concerts J.M.F., livres de Noël).

## II - DES PROJETS A COURTS TERME

La rentrée scolaire 1977 verra l'ouverture de l'école maternelle de la Galarnière, qui permettra d'alléger les effectifs surchargés des écoles maternelles de la Houssais et du Chêne-Creux. En 1978 - avril ou septembre selon la rapidité avec laquelle sera instruit le projet - ce sera l'École du Port-au-Blé qui ouvrira ses portes.

Ces projets ont deux points communs. Le premier réside dans la longueur des délais écoulés entre l'expression des besoins et la réalisation des équipements (depuis 1971 pour le Port-au-Blé, 1974 pour la Galarnière). Cet important retard, dû au refus de l'État d'accorder les financements en temps voulu, a été lourd de conséquence pour les enfants. Ainsi, dans l'attente de la Galarnière, un local préfabriqué a dû être implanté à La Houssais, tandis que 2 classes maternelles ont été créées dans le groupe primaire



du Chêne-Creux. Quant au Port-au-Blé, c'est maintenant un groupe complet de 8 classes qui fonctionne «provisoirement» (depuis 6 ans !).

La seconde particularité commune est la formule architecturale adoptée pour les 2 établissements : modules hexagonaux articulés de façon à permettre une utilisation plus souple des locaux, plusieurs salles polyvalentes, utilisation éventuelle de certaines salles sur le temps extrascolaire (Port-au-Blé notamment). Il s'agit là d'une première expérience rezéenne en la matière. L'élaboration des projets effectuée conjointement avec les enseignants et les parents devrait entraîner une meilleure adaptation des locaux à leur fonction ... si les modifications exigées par les Commissions Préfectorales ne les ont pas dénaturés !

## III - DES OBJECTIFS A DÉFINIR ENSEMBLE

Mais d'autres besoins sont d'ores et déjà connus : la nécessité d'un 4ème C.E.S. par exemple.

En effet, si sur le papier et selon les comptes de l'Éducation, les 3 établissements secondaires existants ont une capacité d'accueil suffisante pour l'avenir, il en va bien autrement dans la réalité comme en témoignent les préfabriqués implantés au C.E.S. Petite Lande. Dès aujourd'hui, la S.E.S. du Collège Salvador Allende est saturée puisque des enfants ont dû être dirigés sur celle de la Neustrie à Bouguenais. Il importe donc de programmer un 4ème établissement secondaire complété par une S.E.S. Le cadre intercommunal semble s'imposer pour cette réalisation puisque plusieurs communes voisines ont des besoins dans ce domaine.

En tout état de cause, il importe que, dans le domaine de l'enseignement comme ailleurs, il soit procédé rapidement à la mise en place d'un plan d'équipement pour la durée du mandat. Sans avoir la prétention d'être exhaustif, sans exclure des éventuelles adjonctions qui pourraient s'avérer nécessaires par la suite, ce plan permettrait cependant une programmation des équipements en fonction des besoins, facilitant notamment :

- la mise en place de leur financement
- la lutte éventuelle pour arracher les participations d'État.

Son élaboration ne saurait cependant pas être le fait de la seule Municipalité. Selon les engagements pris lors de la campagne électorale, il lui appartiendra de partir des besoins exprimés par la population, notamment les organisations de parents d'élèves et d'enseignants. Ce devra être le rôle des Comités de Quartier et de la Commission Extra-Municipale de l'Enseignement de permettre et d'organiser cette expression.

## IV - ÉLUS ET POPULATION DANS L'ACTION

Pourtant, et le passé est à cet égard riche d'exemples probants, le rôle de ces structures consultatives serait purement gratuit si les réalisations ne suivaient pas, les communes se heurtant souvent au refus de financement de l'État ou à l'autoritarisme préfectoral.

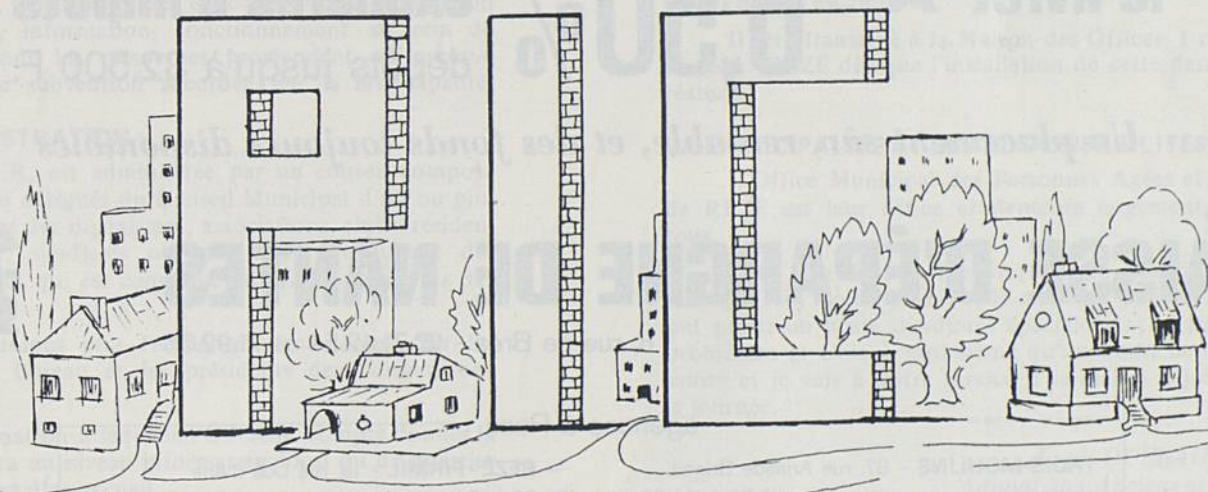
En effet, l'information sur les problèmes municipaux, la discussion et la confrontation des points de vue sont indispensables, en ce sens qu'elles permettent une approche plus exacte, plus efficace de la réalité et des besoins scolaires. Mais on ne peut s'arrêter à mi-chemin. Définir correctement un besoin, établir un projet judicieux est une chose. Encore faut-il écarter les obstacles qui s'opposent à sa réalisation.

Information, consultation, mais aussi action, et pour cela s'impose l'union de la population avec ses élus dans :

- la lutte contre le transfert de charges de l'État vers les Communes,
- la lutte pour obtenir des crédits suffisants,
- la lutte pour accroître les pouvoirs et l'indépendance des Municipalités afin que les choix établis avec la population ne soient pas remis en cause par l'arbitraire préfectoral.

Michel JORAND  
Adjoint à l'Enseignement

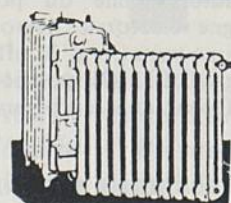
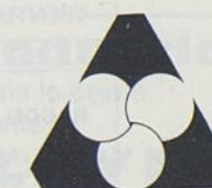
## UNE SOLUTION A VOTRE PROBLÈME DE LOGEMENT



## DU CRÉDIT MUTUEL

LA BANQUE QUI PREND VOS PROBLÈMES A CŒUR  
DÉPÔTS CONSEILS CRÉDITS

2 Bureaux 32, rue Georges Boutin - ☎ 75.51.20  
à Rezé 18, rue Aristide Briand - ☎ 75.41.45



SERVICE DEPANNAGE - COUVERTURE - CHAUFFAGE  
- ENTRETIEN - - SANITAIRE

**MARCEL GRIPPAY**

80, rue Jean-Jaurès - PONT-ROUSSEAU - REZÉ-LÈS-NANTES  
DE-PERE-EN-FILS depuis 1888 Téléphone : 75-65-75







## ENGRENAGES ET MÉCANIQUE DE PRÉCISION LOIRE-ATLANTIQUE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE DE PRÉCISION

FOURNITURE DE TOUS ENGRENAGES - DROITS, HÉLICOÏDAUX, CONIQUES  
VIS ET ROUES TANGENTES - CRÉMAILLÈRES DU MODULE 0,5 AU MODULE 20

Rue du Seil - Z.I. REZE -- Téléphone 75-61-36 et 75-75-22

**ATELIERS** MECANIQUE GENERALE  
**REZEENS** Travaux à façon  
**D'APPLICATIONS**  
**MECANIQUES**

Rue de la Barbonnerie

REZE-les-NANTES

Tél. 75.40.25

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL**

**SANITAIRE**

★

**INSTALLATIONS**  
**MAZOUT**

★

**ENTRETIEN DE**  
**CHAUFFERIE**

**Ets P. PAPET**

11, Petite Avenue de Longchamp

44000 NANTES

Tél. 76.08.91

le livret "A" : **6,50%** exonérés d'impôts  
dépôts jusqu'à 32.500 F.

*Un placement sûr, rentable, et des fonds toujours disponibles*

# CAISSE D'ÉPARGNE DE NANTES



8, rue de Bréa - ☎ 71.42.54 et 71.92.55

agences à Rezé

**TROIS-MOULINS** - 87, rue Aristide Briand - **REZÉ - PIRMIL** - 19, rue Dos d'Ane  
ouvertes du mardi au samedi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

**CENTRE COMMERCIAL DU CHATEAU DE REZÉ** - ouverte du mardi au vendredi de 9 h 15 à 12 h 15  
et de 15 h 15 à 19 h - Le samedi de 9 h 15 à 12 h 15 et de 14 h 15 à 16 h.

**TRENTEMOUT** - 12, rue Bessac - ouverte mardi, jeudi, vendredi de 13 h 30 à 17 h.

stationnement du car-succursale

**RAGON** - Près du Café-Tabacs - Lundi et jeudi de 9 h 45 à 10 h 30.

**REZÉ - MAIRIE** - Place J.B. Daviais - Lundi et jeudi de 10 h 45 à 11 h 40.

## O.P.A.R.

### Office municipal des Personnes Agées de Rezé

Le Maire de la Ville de REZÉ ainsi que tous les élus de la Municipalité de cette ville n'ont cessé de considérer les Anciens et les Retraités comme devant faire l'objet de leurs constantes préoccupations.

C'est dans le cadre de la poursuite en leur faveur qu'a été créé en octobre 1976, l'Office Municipal des Personnes Agées de REZÉ (O.P.A.R.), plateforme de coordination et de promotion de toutes les initiatives prises ou à prendre en faveur des Anciens. Son rôle, d'après les statuts, est d'assurer la liaison, sans se substituer à leurs attributions, ni s'immiscer dans leur gestion, entre les organismes, associations, clubs, maisons de retraite et toutes les personnes orientant sur les personnes âgées leur action sociale et culturelle.

#### SES BUTS :

Centraliser la documentation sociale, juridique et fiscale les intéressant et rechercher les meilleurs moyens d'en diffuser l'information.

Susciter ou développer toutes activités manuelles, artistiques ou culturelles destinées aux Anciens.

Soumettre à la Municipalité de REZÉ, soit à la demande de cette dernière, soit de sa propre initiative, toutes propositions utiles concernant l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées notamment par la création de services d'équipements collectifs adéquats.

#### SON ORGANISATION :

Cinq commissions de travail, à savoir : santé, animation et loisirs, personnes âgées ou collectivités, préparation à la retraite, information, fonctionnement au sein de l'O.P.A.R., dont les ressources proviennent en presque totalité, d'une subvention accordée par la Municipalité.

#### SON ADMINISTRATION :

L'O.P.A.R. est administrée par un conseil composé en sus de cinq délégués du Conseil Municipal d'un ou plusieurs membres des organismes, associations, clubs, résidences d'anciens, syndicats ou individuels s'occupant des personnes âgées qui est convoqué en principe une fois par trimestre.

Des réunions plus fréquentes sont tenues par les membres du Bureau et les présidents des commissions de travail.

L'information à laquelle l'O.P.A.R. compte donner la priorité se fera au niveau informateur local ou de quartier par la rédaction d'un recueil.



La diffusion dans le public des informations sociales récentes fera l'objet de «Flash» avec comme principal support les bulletins municipaux périodiques.

#### OU ET COMMENT ?

Le Président de l'Office Municipal des Personnes Agées de REZÉ est M. FOUCAULT, de la Résidence Mauperthuis.

Provisoirement, le siège de l'O.P.A.R. a été établi au Centre Social, allée de Provence à REZÉ, à la porte duquel, sous le chambranle de droite, a été fixée une boîte aux lettres qui lui est réservée.

Il sera transféré à la Maison des Offices, 1 rue Victor Hugo à REZÉ dès que l'installation de cette dernière sera réalisée.

#### LA MUNICIPALITÉ ET SES RESPONSABILITÉS :

L'Office Municipal des Personnes Agées et Retraités de REZÉ est leur office et demeure largement ouvert à tous.

C'est dans le but d'œuvrer une fois de plus dans ce sens que la Ville de REZÉ et le nouveau Conseil Municipal ont prévu un poste d'Adjoint spécialement chargé de vos problèmes et c'est à moi-même qu'imcombe cette responsabilité et je suis à votre service à la Mairie le jeudi, toute la journée.

*Louis QUEBAUD*  
Adjoint aux Anciens et Retraités

## Voyages QUERARD

LA CAMARGUE ET LA COTE D'AZUR

Week-end et Séjours, Soleil et Montagne  
France et Etranger - Circuits, Excursions

Demandez nos tarifs

B.P. 10 - 44340 BOUGUENAI - tél. 78.60.34

## dessin reproduction

tout ce qui concerne le dessin  
reprographie

### L. LEGLAYE

9 rue de la Paix - 44000 NANTES - tél. 47.74.22



# LES FINANCES

En prenant mes fonctions d'adjoint aux finances, M. le Maire, au vu de l'article 64 du code de l'Administration Communale, m'a délégué une partie de ses fonctions qui restent toutefois sous sa surveillance et sa responsabilité.

J'aurai à m'occuper durant ce mandat, du budget, des taxes-redevances et droits de voirie et de stationnement, des subventions, emprunts, garanties financières, tutelle financière des établissements publics communaux et organismes subventionnés ou garantis, contributions et fiscalités, acquisitions, aliénations, expropriations.

Il me semble intéressant aussi, que tous les conseillers municipaux soient mis au courant des problèmes financiers de la Commune afin qu'ils puissent prendre des décisions en toute connaissance de cause aussi bien lors des travaux des commissions qu'au sein du conseil municipal et c'est pourquoi j'ai décidé de faire paraître régulièrement des dossiers concernant tel ou tel problème relatif aux finances communales.

Dans ce bulletin annuel, je vous propose un extrait d'un de ces dossiers, il vous intéressera, je pense, puisqu'il s'agit du calcul de la taxe d'habitation.

Dans les pages qui suivront, vous trouverez :

- un extrait du dossier No 2 adressé aux Conseillers municipaux - l'annexe No 4 où l'on trouve la liste des locaux de référence de la Commune a été supprimée - Chaque contribuable peut la consulter à l'annexe de la Mairie, Bd Le Corbusier ;
- un tableau fourni par le service des formalités administratives et qui a trait aux exonérations des taxes d'habitation et foncières ;
- des renseignements recueillis, près de M. le Percepteur de REZÉ que je remercie ici.

Avant de terminer mon propos, je tiens à remercier les services de la Mairie et en particulier le service financier de l'aide qu'il m'apporte pour la mise au courant rapide de tous les problèmes financiers de la Commune.

L'Adjoint aux Finances  
R. PAPIN

## 1) Mensuration de la surface habitable :

On la trouve en général sur les plans descriptifs des immeubles sous la rubrique : surface habitable.

## 2) Pondération de la superficie des pièces et annexes de la partie principale du local :

On multiplie les surfaces réelles par des coefficients (v. tableau ci-dessous). Les dépendances bâties ou éléments bâtis formant dépendances y sont exclus.

	MAISONS INDIVIDUELLES		LOCAUX DES IMMEUBLES COLLECTIFS		
	m2		m2		
1	3,00	400	2,60	350	
2	2,50	320	2,20	260	
3	2,10	240	1,90	200	
4	1,70	160	1,60	140	
5	1,45	110	1,35	90	0,90 0,75
6	1,30	80	1,25	70	
7	1,20	60	1,15	50	
8	1,10	40	1,05	30	

On obtient ainsi la «surface pondérée comparative» de la partie principale du local.

## 3) Pondération de la superficie des éléments constitutifs du local en fonction de leur nature :

Pour tenir compte du service rendu pour les divers éléments constitutifs du local dans le cadre de la valeur d'usage globale de celui-ci, la surface réelle des pièces et de leurs annexes est retenue dans son intégralité, tandis que la surface des éléments secondaires du local est affectée d'un coefficient de pondération variable de 0,2 à 0,6.

A titre indicatif, la surface réelle des éléments secondaires construits avec des matériaux de même qualité que la partie principale doit être pondérée par application du coefficient 0,6, lorsque ces éléments sont intimement liés à l'habitation. Il est de 0,2 quand il ne se rattache pas à l'habitation.

La somme des produits obtenus en 2 et 3 est dénommée «surface pondérée brute» des éléments en cause.

## 4) Appréciation de correctif d'ensemble :

Le correctif d'ensemble est destiné à tenir compte :  
- de l'état d'entretien de la construction,  
- de la situation générale de l'immeuble,  
- éventuellement, de la présence ou de l'absence d'ascenseur dans l'immeuble.

# LA TAXE D'HABITATION

## LA MODERNISATION DE LA FISCALITÉ DIRECTE

La loi No 73 - 1229 du 31 décembre 1973, parue au Journal Officiel du 3 janvier 1974 aménageait la fiscalité directe des collectivités locales.

Cette réforme modernisait trois des «quatre vieilles» (mobilier, foncier bâti, foncier non bâti), la 4ème étant la patente.

Ce dossier ne traitera que la taxe d'habitation qui a remplacé la taxe mobilière.

En tête de ce dossier, vous trouverez l'imprimé que vous recevez chaque année et qui vous invite au paiement de cette taxe.

En annexe, 4 documents :

- Le calcul de la surface d'un appartement
- Le calcul de la surface d'une maison individuelle
- L'évaluation foncière des propriétés bâties, à Rezé :
  - 8 catégories (3 à 8) pour les maisons individuelles ;
  - 6 catégories (4 à 8) pour les immeubles collectifs ;
  - 5 catégories (A à D) pour les dépendances bâties, isolées.
- La liste des locaux de référence dans la Commune.

La taxe d'habitation payée par chaque famille est fonction de la valeur locative cadastrale de l'habitation qu'elle occupe.

Essayons donc, ensemble de voir comment on calcule cette valeur locative.

## A - CALCUL DE LA SURFACE PONDÉRÉE D'UN LOCAL

La détermination de la surface pondérée d'un local consiste à représenter celui-ci par un certain nombre de m2 normalisés tenant compte de sa superficie réelle, de la nature des divers éléments qui le composent, de son importance relative, de l'état d'entretien de la construction, de la situation de l'immeuble dans la Commune, de l'emplacement du local ainsi que de son confort.

En définitive, la détermination de la surface pondérée totale d'un local est le résultat de diverses opérations qui sont analysées ci-après dans l'ordre où elles doivent normalement s'effectuer :

- mensuration de la surface réelle,
- pondération de la superficie des pièces et annexes de la partie principale du local,
- pondération de la superficie des éléments constitutifs au logement en fonction de leur nature,
- appréciation du correctif d'ensemble,
- prise en compte des éléments du confort au moyen d'équivalence superficielle.

Pour bien suivre les opérations ci-dessus, il serait bon d'avoir sous les yeux une des deux annexes (appartement ou maison individuelle). Le mécanisme étant compris, et à l'aide des tableaux qui vont suivre, il vous sera possible d'extrapoler pour toute autre construction - la vôtre en particulier.

## a) Coefficient d'entretien :

Il est fixé d'une manière uniforme pour tous les immeubles y compris les constructions accessoires, conformément au tableau suivant :

### ETAT D'ENTRETIEN :

- bon	coefficient 1,2 (+ 20 %)
- assez bon	1,1 (+ 10 %)
- passable	1 (+ 0 %)
- médiocre	0,9 (- 10 %)
- mauvais	0,8 (- 20 %)

## b) Coefficient de situation :

Il est égal à la somme de deux coefficients traduisant d'une part, la situation de la construction dans le cadre de la Commune et d'autre part, les sujétions de voisinage propres au local.

APPRÉCIATION DE LA SITUATION	Coefficient de situation générale	Coefficient de situation particulière
Situation excellente, offrant des avantages notoires sans inconvénients marquants (a) . . . . .	+ 0,10	+ 0,10
Situation bonne, offrant des avantages notoires en partie compensés par certains inconvénients . . . . .	+ 0,05	+ 0,05
Situation ordinaire, n'offrant ni avantages, ni inconvénients ou dont les uns et les autres se compensent . . . . .	0	0
Situation médiocre, présentant des inconvénients notoires en partie compensés par certains avantages . . . . .	- 0,05	- 0,05
Situation mauvaise, présentant des inconvénients notoires sans avantages particuliers (a) . . . . .	- 0,10	- 0,10

(a) Certains avantages et inconvénients à prendre en considération pour apprécier la situation d'un local étant sans influence sur la valeur locative des dépendances bâties, il conviendra de ne pas faire application des coefficients extrêmes en ce qui concerne celles de ces dépendances qui donnent lieu à une évaluation distincte.

## Francis BLANDIN

Chauffage Sanitaire

Couverture

Zinguerie

TRENTEMOULT - REZÉ

Téléphone 75-55-65

10, Rue Roiné

A votre service pour vos PRODUITS D'ENTRETIEN  
BROSSERIE - PEINTURE - PLÂSTIQUE

## DANBEL S.A.

Magasin de Gros :

4 bis rue Chaptal - NANTES - 71.81.59  
73.82.29

CAMPING - SKI - SPORTS D'ÉQUIPES



## PLEIN AIR

"Michel Sports"

14 quai de la Fosse - NANTES - tél. 73.24.21  
route de Vannes - SAUTRON - tél. 72.80.95



**c) Correctif d'ascenseur :**

Pour tenir compte de l'avantage ou de l'inconvénient résultant de la présence ou de l'absence d'ascenseur dans les immeubles collectifs, on applique le barème qui figure dans le tableau ci-dessous :

NIVEAU DU LOCAL	COEFFICIENT A RETENIR	
	Immeuble avec ascenseur	Immeuble sans ascenseur
6ème et au-dessus		- 0,15
5ème		- 0,10
4ème	+ 0,05	- 0,05
3ème		0
2ème		0
1er	0	0
rez-de-chaussée	0	0

On fait alors la somme algébrique de ces 3 correctifs que l'on multiplie par la surface pondérée brute de l'ensemble pour obtenir ce que l'on appelle : la **surface pondérée nette**.

**5) Prise en compte des éléments du confort au moyen d'équivalences superficielles :**

A la surface pondérée nette de la partie principale du local et de chaque dépendance bâtie viennent s'ajouter les surfaces représentatives des éléments d'équipement.

Vous pouvez en faire le calcul à l'aide du tableau ci-dessous :

NATURE DE L'ÉQUIPEMENT DU LOCAL	Équivalences superficielles		OBSERVATIONS
	Partie principale	Dépendance bâtie ou élément bâti formant dépendance	
	m2	m2	
Eau courante :	4	2 (a)	(a) Équivalence superficielle applicable seulement lorsque la dépendance bâtie ou l'élément bâti formant dépendance doit faire l'objet d'une évaluation distincte.
Gaz (par installation) :	2		En cas d'installation fixe seulement : gaz de ville, propane, etc...
Électricité (par installation) :	2	2 (a)	Quelle que soit l'utilisation du courant.
Installation sanitaire :			
- par baignoire	5	5	
- par receveur de douches ou bac à laver :	4	4	
- par w.c. particulier :	3	3	
- par lavabo et autre appareil sanitaire :	3	3	(Évier exclus).
Égoût : (raccordement au réseau) :	3		Par local
Chauffage central (par pièce et annexe d'hygiène) (1) :	2	2	Que l'installation soit particulière au local ou commune à différents locaux de l'immeuble.
Vide-ordures (par installation) :	3		Que le vide-ordure soit particulier au local ou commun à l'étage.

(1) L'expression «annexe d'hygiène» figurant aux articles 19 et 20 du décret du 28 novembre 1969 recouvre les salles d'eau et les cabinets d'aisance. Toutefois, il a été décidé, à titre de règle pratique, que l'équivalence superficielle de 2 m2 afférente au chauffage central ne serait appliquée qu'aux pièces et salles d'eau.

**ENTREPRISE DE VIDANGE**  
**NETTOYAGE DE FOSSES-SEPTIQUES**  
**G. DUBILLOT**  
 27, rue du Général De-Gaulle  
 Tél. : 54.71.30      44400 LES SORINIÈRES

**MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ**  
 RAVALEMENT  
**Elie DAUPHAS**  
 105 rue du Chêne-Creux — 44400 REZÉ — tél. 75.67.67

La surface globale obtenue après addition des équivalences superficielles est dénommée : **surface pondérée totale**.

**B - ÉTABLISSEMENT DU TARIF D'ÉVALUATION**

L'établissement du tarif d'évaluation de la valeur locative du logement nécessite au préalable 2 séries d'opérations :

- la classification communale et le choix des locaux de référence,
- le classement des autres locaux.

La classification communale des locaux d'habitation et à usage professionnel a pour objet de rechercher et de définir, par nature de construction, les diverses catégories de locaux existants dans les communes (annexe 3).

Des locaux de référence choisis sur le plan communal illustrent chacune des catégories retenues (annexe 4).

A l'aide du document 3 on détermine facilement la catégorie d'habitation.

A l'aide du document 4 on détermine le tarif d'évaluation du m2 de surface pondérée.

VALEUR LOCATIVE CADASTRALE =  
 TARIF d'ÉVALUATION au M2 x SURFACE PONDÉRÉE TOTALE

**C - COMMENT LIRE LA FEUILLE D'IMPOT ? (voir 1ère feuille du dossier).**

A la valeur locative, on retranche des abattements. La loi du 31 décembre 1973 fixe les taux d'abattement.

Les Conseils Municipaux sont autorisés à majorer de 5 à 10 point les taux d'abattement. C'est la commission communale des impôts qui fait des propositions.

D'autre part, ces abattements se calculent sur la valeur locative moyenne des habitations de la Commune : 3.200 en 1976 et non sur la valeur locative de l'habitation du contribuable.

- A REZÉ, les abattements sont les suivants :
- 10 % à la base,
  - 10 % par enfant ou personne à charge.

On obtient ainsi la base nette d'imposition.

Un coefficient qui tiendra compte des besoins de la Commune pour la bonne exécution de son budget sera appliqué à la base nette d'imposition pour établir le montant de la cotisation.

En 1976, ce coefficient était de 16 %.

Maintenant, vous êtes en mesure de vérifier votre taxe d'habitation ou alors je me suis mal exprimé...

COUVERTURE - SANITAIRE - CHAUFFAGE CENTRAL  
 CHARBON - GAZ - MAZOUT

**Roger GROUSSIN Fils**

96 rue du Chêne Creux — REZÉ — tél. 75.43.49

**RORTAIS - LE PAVEC**

**le**

**charpente  
 menuiserie  
 magasin**

rue de l'île Macé  
 Z.I. Rezé 44400  
 tél. 75.62.04

ASSAINISSEMENT « LA DOULONNAISE »  
 L. PAITIER 6. place du Vieux Doulon NANTES



- Curage Fosses Industrielles et Particulières  
 - Débouchage et entretien d'Egouts.  
 CAMIONS RADIO-TELEPHONE Tél. 49-35-32

**DEMOLITION AUTOMOBILE**

PIECES DETACHEES toutes marques  
 ACHAT DE TOUS VEHICULES

**Emile FABULET**

Démolisseur Agréé

47, route des Sorinières - REZE - Tél. 75.63.77

**Tout ce qui concerne LA PHOTO**

**Maurice BAUD** - Technicien

AMATEUR - INDUSTRIE - REPORTAGE  
 PORTRAIT - PRISE DE SON  
 IDENTITÉ INSTANTANÉE  
 PHOTO COPIE MINUTE

28, Place des Martyrs de la Résistance, REZÉ-LES-NANTES (T. : 75.40.55)



# ANNEXE 1

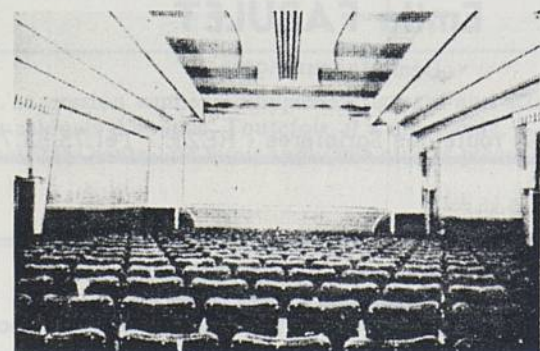
**DESCRIPTION DU LOCAL :** Appartement type 4, situé au 3ème étage d'un immeuble de 5 niveaux, construit en 1965 (sans ascenseur) et se décomposant comme suit : 2 chambres à coucher, 1 salle à manger, 1 salon, 1 cuisine, 1 salle d'eau et 1 cave au sous-sol. L'ensemble classé en catégorie 6.

ÉLÉMENTS DE CALCUL	Partie principale	Dépendance bâtie
Surface réelle des pièces et de leurs annexes	73 m2	6 m2 cave
<b>1 - CORRECTIF D'IMPORTANTANCE</b> (dégressif selon la surface) Partie principale : a) 20 premiers m2 20 x coef. 1,2 = 25 m2 b) 20 à 70 m2 50 x coef. 0,90 = 45 m2 c) les m2 suivants 3 x coef. 0,75 = 2 m2 Surface pondérée comparative de la partie principale : ..... 72 m2 arrondis		
Dépendance bâtie (cave) : m2 6 x coef. 0,20 = 1,20 m2 Surface pondérée de la dépendance bâtie ..... 1,20 m2 arrondis		1 m2
Surface pondérée brute de l'ensemble : ..... 72 m2 + 1 m2 = 73 m2	73 m2 (arrondis)	
<b>2 - CORRECTIF D'ENSEMBLE :</b> coefficient d'entretien ..... bon coefficient situation dans la Commune ..... passable coefficient situation particulier ..... passable  Surface pondérée nette .....	1,20 0 0	1,20
	87 m2 (arrondis)	
<b>3 - ÉQUIVALENCES SUPERFICIELLES OU ÉLÉMENTS DE CONFORT</b> Eau : 4 m2 - Gaz : 2 m2 - Électricité : 2 m2 - w.c. : 3 m2 - Baignoire : 5 m2 - Lavabo : 3 m2 - Tout à l'égout : 3 m2 - Vide-ordures : 3 m2 - Chauffage central : 2 m2 par pièce : 6 x 2 m2 = 12 m2 - TOTAL : 37 m2 Surface pondérée totale .....		37 m2
		<u>124 m2</u>
<b>4 - TARIF D'ÉVALUATION (catégorie 6)</b> le m2 : 31,10 F.		124 m2 x 31,10
<b>VALEUR LOCATIVE CADASTRALE</b> .....		<b>3.850,00 F</b>

# ANNEXE 2

**DESCRIPTIF DU LOCAL :** Maison (F 5) à 2 niveaux construite en 1954 sur un terrain de 600 m2 et se composant de 3 chambres à coucher, 1 salle à manger, 1 salon, 1 cuisine, 1 salle d'eau et en annexe attenante à la partie principale 1 garage et 1 véranda et 1 abri dans le jardin (dépendance isolée) servant de rangement des outils. Cet ensemble est catégorie 6.

ÉLÉMENTS DE CALCUL	Partie Principale	Dépendance bâtie	Dépendance bâtie isolée
Surface réelle des pièces et de leurs annexes	110 m2	36 m2	18 m2
<b>1) - CORRECTIF D'IMPORTANTANCE</b> (Dégressif selon la surface) Partie principale : a) les 20 premiers m2 20 x coef. 1,3 ..... 26 m2 b) de 20 à 80 m2 60 x coef. 0,9 ..... 54 m2 c) les m2 suivants 30 x coef. 0,75 ..... 22 m2  Surface pondérée de la partie principale ..... 102 m2			
Dépendance bâtie (pièces annexes) Garage m2 12 x coef. 0,60 ..... 7 m2 Véranda m2 24 x coef. 0,30 ..... 7 m2  Surface pondérée dépendante bâtie ..... 14 m2		14 m2	
Dépendance bâtie (isolée de la partie principale) Abri de jardin m2 18 x coef. 0,20 ..... 3 m2  Surface pondérée de l'ensemble : 102 m2 + 14 m2 + 3 m2 = 119 m2			3 m2
<b>2) - CORRECTIF D'ENSEMBLE :</b> coefficient d'entretien ..... passable coefficient de situations dans Commune ..... ordinaire coefficient de situation particulière ..... ordinaire	1 0 0	x 1	
		119 m2	
<b>3) - ÉQUIVALENCES SUPERFICIELLES OU ÉLÉMENTS DE CONFORT :</b> Eau : 4 m3 - Électricité : 2 m2 - w.c. : 3 m2 - Douches : 4 m2 - Lavabo : 3 m2 - Chauffage central : 2 m2 par pièce et annexe : 2 x 7 = 14 m2. - TOTAL : 30 m2 Surface pondérée totale .....			30 m2
<b>4) - TARIF D'ÉVALUATION (catégorie 6)</b> le m2 : 31,20 F			149 m2 x 31,20
<b>VALEUR LOCATIVE CADASTRALE</b> .....			<b>4.648,00 F</b>



## CINÉMA SAINT-PAUL

38, rue Julien Douillard  
REZE Tél. 75.41.91

vous propose:

une salle accueillante - projection  
soirées: vendredi, samedi, dimanche  
matinées: dimanche



## CITROËN

Ets J. LE GRAS

8 rue Francis le Carval

prochainement

rue Ernest Sauvestre (Ragon)

Tél. 75.67.07  
REZE

## CITROËN

SUCCESSALE DE NANTES  
SERVICE COMMERCIAL  
NEUF ET OCCASION

19 rue Alfred Riom - Tél. 71.55.37

ATELIER DE REPARATION ET PIÈCES  
DE RECHANGE

26 rue de la Marseillaise - tél. 46.08.33



# ANNEXE 3

## CLASSIFICATION COMMUNALE DES LOCAUX D'HABITATION OU A USAGE PROFESSIONNEL

### 1/ - Maisons individuelles

3 M	<p>LOCAUX ANCIENS construction de bonne apparence généralement de style classique pouvant présenter quelques ornements</p> <p>LOCAUX RÉCENTS bonne apparence</p>	<p>Pierre de bonne qualité, murs épais et solides</p> <p>Pierre de bonne qualité ou briques et agglomérés de bonne qualité, sous-bassements en pierre</p>	<p>pièces de bonnes dimensions, dégagements larges existence d'au moins 2 pièces de réception</p> <p>pièces assez vastes distribution rationnelle larges dégagements, au moins 2 pièces de réception</p>	<p>confort moderne</p> <p>assez largement conçu</p>	36
4	<p>LOCAUX ANCIENS construction de bonne apparence</p> <p>LOCAUX RÉCENTS bonne apparence</p>	<p>Pierre de bonne qualité bonne habitabilité</p> <p>briques ou agglomérés de bonne qualité assurant une bonne habitabilité</p>	<p>moins d'ampleur que dans la catégorie précédente la distribution reste rationnelle ; au moins une pièce de réception</p>	<p>confort moderne parfois plusieurs salle d'eau</p>	35,5
4 M	<p>LOCAUX ANCIENS apparence moins recherchée que dans la catégorie précédente</p> <p>LOCAUX RÉCENTS maisons de série assez fortement personnalisée encore</p>	<p>matériaux assurant encore une bonne habitabilité</p> <p>en général agglomérés (de bonne qualité)</p>	<p>pièces d'assez bonnes dimensions, leur disposition pouvant être assez peu rationnelles</p> <p>distribution rationnelle mais conception générale moins généreuse que dans la catégorie précédente</p>	<p>confort moderne</p>	34,8
5	<p>LOCAUX ANCIENS bonne apparence, mais aspect plus banal de la façade</p> <p>LOCAUX RÉCENTS maison de série simple et de bonne apparence</p>	<p>matériaux de bonne qualité assurant des conditions d'habitabilité satisfaisante</p> <p>briques et agglomérés de qualité moyenne</p>	<p>plan simple, pièces de dimensions suffisantes dégagements de moyenne importance</p> <p>pièces de dimensions moyennes, bien distribuées dans l'ensemble, bonne salle de séjour</p>	<p>chauffage salle de bains</p>	32,5
5 M	LOCAUX RÉCENTS do	matériaux de qualité courante ou présence d'éléments préfabriqués n'apportant qu'une habitabilité moyenne	pièces de dimensions moyennes, bien distribuées dans l'ensemble dégagements suffisants assez bonne salle de séjour	do	31,8

# ANNEXE 3

6	<p>LOCAUX ANCIENS construction ordinaire</p> <p>LOCAUX RÉCENTS construction économique</p>	<p>matériaux de qualité ordinaire</p> <p>parpaings de qualité courante</p>	<p>pièces de dimensions assez réduites ; pas ou peu de dégagements</p> <p>dimensions restreintes dégagements étroits</p>	<p>une salle d'eau en général parfois chauffage central 31,2</p> <p>minimum imposé par la législation</p>
7	<p>LOCAUX ANCIENS construction d'aspect vétuste</p> <p>LOCAUX RÉCENTS constructions sommaire</p>	<p>matériaux de qualité ordinaire ou éléments hétérogènes n'assurant qu'une médiocre habitabilité</p> <p>matériaux présentant certains vices ; médiocre habitabilité</p>	<p>dimensions parfois moyennes, mais souvent absence de dégagements</p> <p>le plus souvent 1 ou 2 pièces</p>	23,6
8	construction d'aspect vétuste et délabré	matériaux n'assurant pas ou plus une bonne habitabilité suffisante	pièces exiguës et sombres absence totale de dégagements	14

### 2/ - IMMEUBLES COLLECTIFS

6	<p>LOCAUX ANCIENS apparence ordinaire et souvent vétuste</p> <p>LOCAUX RÉCENTS style H.L.M.</p>	<p>Pierre enduite de qualité ordinaire</p> <p>éléments préfabriqués en général</p>	<p>pièces de dimensions assez restreintes et assez mal distribuées ; dégagements étroits</p> <p>pièces de dimensions réduites ; salle de séjour</p>	<p>cabinet de toilette et parfois chauffage central 31,2</p> <p>minimum imposé par la législation</p>
7	construction d'aspect médiocre	Pierre enduite de qualité ordinaire	pièces de dimensions restreintes ; pas ou peu de dégagements	minimum imposé par la législation 26,7

### 3/ - DÉPENDANCES BATIES ISOLÉES OU ASSIMILÉES

A	matériaux de bonne qualité Couverture en matériaux courants		présence habituelle d'eau et d'électricité 32
B	matériaux ordinaires mis en œuvre de façon économique ; couverture en matériaux courants		présence assez fréquente d'eau et d'électricité 18,6
C	matériaux bon marché légers, présentant souvent certains défauts, couverture légère		présence peu fréquente d'électricité 15
D	Matériaux très médiocres parfois même absence de murs ; couverture légère		protection rudimentaire 10

## Clairette

● BLANCHISSERIE

● NETTOYAGE A SEC

Siège Social et Usine :

Rue J.-B.-Vigier -- REZÉ

Tel: 75.42.01. et 75.49.52

● LOCATION DE LINGE :

HOTELS - COLLECTIVITÉS - CLINIQUES  
VETEMENTS DE TRAVAIL

TOUT NOTRE LINGE EN LOCATION EST PERSONNALISE AU NOM DE CHAQUE CLIENT

MAISON HOSPITALIÈRE DE SAINT-PAUL

## Clinique Chirurgicale

26, rue Félicien-Thomazeau

44 - REZÉ-LÈS-NANTES

Tél. : 75-62-28



ANNEXE  
TAXE D'HABITATION, TAXE FONCIERE : DÉGREVEMENTS SPÉCIAUX POUR 1976

**REGLE GÉNÉRALE :** Pour obtenir une exonération totale ou partielle de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière, il est nécessaire d'en faire la demande par écrit au Directeur des Services Fiscaux, Service du Contentieux, 40 rue du 65ème Régiment d'Infanterie, B.P. 1047, 44035 NANTES CÉDEX, ou auprès de la Mairie de REZÉ (Service des Formalités) qui vous donnera tous les renseignements nécessaires et qui vous aidera à formuler votre demande. Joindre à toute réclamation, l'avertissement de l'une ou de l'autre de ces taxes, ou des deux, pour l'année en cours (photocopie ou extrait de rôle).

TAXE D'HABITATION (ex. COTE MOBILIERE)	TAXE FONCIERE
<p><b>CONTRIBUABLES TITULAIRES DE L'ALLOCATION SUPPLÉMENTAIRE DU FONDS NATIONAL DE SOLIDARITÉ (F.N.S.)</b></p> <p>Ils bénéficient d'une <b>exonération totale</b>, à condition :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qu'ils soient titulaires de cette allocation au 1.1.1976 ;</li> <li>- qu'ils habitent :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>. soit seuls ou avec leur conjoint,</li> <li>. soit avec d'autres personnes titulaires de la même allocation,</li> <li>. soit avec des personnes qui sont à leur charge au sens des dispositions applicables en matière d'impôt sur le revenu.</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>CONTRIBUABLES TITULAIRES DE L'ALLOCATION SUPPLÉMENTAIRE DU FONDS NATIONAL DE SOLIDARITÉ (F.N.S.)</b></p> <p>Ils bénéficient d'une <b>exonération totale pour leur habitation principale</b>, sauf en ce qui concerne la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.</p> <p>Mêmes conditions que ci-contre.</p>
<p><b>CONTRIBUABLES ATTEINTS D'UNE INVALIDITÉ OU D'UNE INFIRMITÉ LES EMPECHANT DE SUBVENIR PAR LEUR TRAVAIL AUX BESOINS DE L'EXISTENCE</b></p> <p>Ils bénéficient d'une <b>exonération totale</b>, à condition :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qu'ils soient titulaires d'un titre de pension d'invalidité au 1.1.1976,</li> <li>- qu'ils habitent :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>. soit seuls ou avec leur conjoint,</li> <li>. soit avec d'autres personnes qui sont titulaires de la même allocation,</li> <li>. soit avec des personnes qui sont à leur charge au sens des dispositions applicables en matière d'impôt sur le revenu,</li> <li>. qu'ils ne soient pas imposables à l'impôt sur le revenu au titre des revenus de l'année précédente.</li> </ul> </li> </ul>	<p style="text-align: center;">- N É A N T</p>
<p><b>CONTRIBUABLES AGÉS DE PLUS DE 65 ANS ET DE MOINS DE 75 ANS AU 1.1.1976 ET NON TITULAIRES DU FONDS NATIONAL DE SOLIDARITÉ (F.N.S.)</b></p> <p>Ils bénéficient d'une exonération partielle (243 F en 1976) à condition :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qu'ils ne soient pas imposables à l'impôt sur le revenu au titre des revenus de l'année précédente,</li> <li>- que la valeur locative de leur habitation n'excède pas 3.876 F, en 1976,</li> <li>- qu'ils habitent :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>. soit seuls ou avec leur conjoint,</li> <li>. soit avec des personnes qui sont à leur charge au sens des dispositions applicables en matière d'impôt sur le revenu.</li> </ul> </li> </ul>	<p style="text-align: center;">- N É A N T</p>
<p><b>CONTRIBUABLES AGÉS DE PLUS DE 75 ANS AU 1.1.1976</b></p> <p>Ils bénéficient d'une <b>exonération totale</b>, à condition :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qu'ils ne soient pas imposables à l'impôt sur le revenu au titre des revenus de l'année précédente,</li> <li>- qu'ils habitent :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>. soit seuls ou avec leur conjoint,</li> <li>. soit avec des personnes qui sont à leur charge au sens des dispositions applicables en matière d'impôt sur le revenu.</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>CONTRIBUABLES AGÉS DE PLUS DE 75 ANS AU 1.1.1976</b></p> <p>Ils bénéficient d'une <b>exonération totale pour leur habitation principale</b>.</p> <p>Mêmes conditions que ci-contre</p>
<p><b>DEMANDES GRACIEUSES :</b> Les contribuables peuvent solliciter la remise ou une modération de leur taxe d'habitation, mais <b>seulement</b> pour des motifs du genre (chômage, maladie...) ou d'indigence les mettant dans l'impossibilité de se libérer envers le trésor.</p>	<p>Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au : Service des FORMALITÉS ADMINISTRATIVES (Mairie Annexe, Boulevard Le Corbusier) de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h</p>



*Répondant au désir des Familles*

**Les "HAMEAUX A LA FRANÇAISE"** permettent à chacun d'avoir sa maison et son jardin pour le prix d'un appartement, près des commodités de la ville.

Après une première réalisation à REZÉ — Rue du Jaunais —  
**Les "HAMEAUX A LA FRANÇAISE"** lancent un nouveau HAMEAU à REZÉ, Rue Blanchet (Trois-Moulins)

**Villas de 4 à 7 Pièces**

*Financement CRÉDIT FONCIER (P.I.C.) à taux réduit*

**RENSEIGNEMENTS ET VENTE**

**BATI-ATLANTIQUE - 1, rue Affre**  
(Angle Rue de Feltre - Immeuble ManuFrance)  
**NANTES (40) 71.41.82 et 83**

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

*nombre de Pièces désirées : 4 - 5 - 6 - 7*

**BRULEURS** tous fuel  
tous gaz  
mixtes intégral  
émulsion d'eau  
butane liquide

**CUENOD**

**CHAUDIÈRES et CIRCULATEURS**  
**RÉGULATION CAISSONS D'INSONORISATION**  
ETA ÉQUIPEMENT THERMIQUE AUTOMATIQUE CALDA 44000 NANTES  
30/32, Av. Léon-Gaumont - 75020 PARIS - ☎ 328.80.92 15, r. de Coulmiers - ☎ 74.47.98

**Ets BERGERE** Z.I. de CHEVIRÉ-BOUGUENAIS  
☎ 75.60 00 - 75.60 30 - 75.60.92

**c'est aussi l'isolation...**

Menuiserie isolante, laine de verre, panneaux isolants

*Spécialité de VINS FINS* Muscadet Sèvre-et-Maine  
Vins blancs et rouges NÉGOCIANT TRADITIONNEL

**Ets GENDRON**

5 rue Théodore Brossaud - B.P. 8 — REZÉ — tél. 75.68.68

**Agent RENAULT-SAVIEM**  
Station-Service MOBIL  
Station diagnostique SOURIAU — Co — Co2 — Antipollution

**Michel COËSLIER**

153, 156 rte des Sorinières — 44400 REZÉ TEL. Garage 54.70.10 Station 54.70.66

**LA FAUNE** NATURALISATION  
VENTE PEAUX — TANNAGE

**Patrick HERVÉ**

115 rue Charles-Rivière — 44400 REZÉ — tél. 75 05 50

**déco shop** Peinture, Papiers peints  
en stock  
Moquettes  
Revêtements plastifiés

77 rue Aristide Briand — 44400 REZÉ — tél. 75.88.97



ENTREPRISE GENERALE de BATIMENTS et de TRAVAUX PUBLICS

# EGTP

**REALISATION J. LE GUILLOU**  
**station de traitement des eaux et épuration de REZE**

2, rue Didiene - 44041 NANTES CEDEX  
CHEQUES POSTAUX : 448 NANTES  
Tél. (40) 73.64.75. (trois lignes groupées)

# EPAP PROCÉDES PURATOR

*Traitement des Eaux Résiduaires*

6, Impasse Latecoère

78140 - VELIZY - TEL. 946.96.53.

**Agence EPAP-OUEST**

16, Rue Fouré

44000 NANTES

TEL. 47.49.22.

TELEX 71.00.69.



**POUR TOUTES VOS CLOTURES**

Bois, Fer, Ciment, Plastique

**Ets L. VIVIER**

167 av. Mal. de Lattre de Tassigny — LA BAULE — tél. 60.24.13

EXPORTATION

IMPORTATION

Pommes de terre

Légumes secs

Primeurs

## Gilbert GUILBAUD

70, rue Ernest-Sauvestre - REZE-les-NANTES

Tél. 75.67.14 et 75.74.24

MIN Nantes - Tél. 47.71.60 et 47.02.21

Fournisseur de collectivités et de cantines.

## LA DÉMOCRATIE DANS LA CITÉ

L'un des plus grands objectifs des élus de l'Union de la Gauche est d'associer et de faire participer au maximum la population de REZÉ à la vie de la Commune.

### DES MOYENS NÉCESSAIRES

Pour réaliser une éventuelle vie démocratique dans notre Commune, il est indispensable d'en prendre les moyens comme par exemple l'Information. Cette information doit être réalisée dans les deux sens. Des élus vers les citoyens et vice et versa. Pour cela un effort encore plus important sera fait sur la presse communale en particulier sur sa régularité. Le travail accompli depuis plusieurs années concernant les structures d'expressions (commissions extra-municipales, offices, comités de quartiers) sera poursuivi.

### LES COMITÉS DE QUARTIER

La gestion des affaires municipales ne sera pas réservée aux seuls élus. Nous vous proposons aujourd'hui la mise en place de véritables structures de quartiers.

La Présidence serait assurée par un citoyen non élu municipal, le rapporteur serait par contre un Conseiller Municipal.

Ces Comités seront consultés chaque fois qu'une réalisation sera projetée dans le secteur, ils transmettront les réclamations et les propositions, ils diffuseront l'information municipale.

Notre ville pourrait être divisée en 8 quartiers :

- 1 - Ragon - Le Génétais
- 2 - Les Naudières - La Blordière - La Morinière
- 3 - Pont Rousseau - Saint-Paul
- 4 - Le Château
- 5 - Le Landreau - La Trocardière
- 6 - La Houssais - Chêne Creux - La Gagnerie
- 7 - Le Bourg - Le Port au Blé
- 8 - Trentemoult - Les Iles

Ce découpage correspond à des réalités et doit permettre une véritable revitalisation de la vie de notre Cité.

Si favoriser la mise en place de structures d'expression est du rôle des élus son fonctionnement réel est du rôle de la responsabilité de chacun. Il est nécessaire que ces Comités ne restent pas le fait d'une minorité, mais au contraire de la majorité de la population.

Nous sommes persuadés que les habitants de REZÉ sont prêts à prendre leurs place, que les citoyens sont décidés à ne pas se contenter d'un vote tous les 6 ans.

Nul n'a cependant le droit d'altérer la démocratie fondée sur le suffrage universel, c'est pourquoi, ce sont actuellement les élus qui sont responsables de la gestion de notre Ville. Mais l'information et le contrôle par les citoyens de l'action municipale est un pas en avant vers la décision par le peuple, cela constitue donc une étape vers l'autogestion.

Raymond LOUET  
Conseiller Municipal



ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

BATIMENTS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

**Ets LEPINE & DENIEUL**

Tél. 54.31.57

Siège Social :

"La Cochère"

44640 LE PELLERIN

**Claude Demarque**

TEXTILE EN GROS ET DEMI-GROS

**DRAPS en tous genres**

**TAPIS mécaniques et faits main**

**TOUT LE LINGE de maison**

6 à 8, Avenue de la Libération - 44400 REZÉ - ☎ 75.90.44

Télex 710650 F DEMARQ

**ARTICLES  
DE JARDINAGE**

- GRILLAGE
- ÉCHELLES
- BROUETTES
- PORTIQUES
- TOBOGANS
- TAILLE HAIES
- TONDEUSES à gazon

ARTICLES DE BRICOLAGE

**Ets CHEVALIER  
et Cie S.A.**

**LA PLUS GRANDE QUINCAILLERIE  
DU SUD-LOIRE**

93, rue Jean-Jaurès  
REZÉ-LES-NANTES ☎ 75.69.10  
75.70.87

*Outillage électro-portatifs*

*Outillage à main*

*Quincaillerie d'entretien*

*Électricité*

*Moulures - Papiers Peints*

*Peinture Vernis Brasseur*

ACCESSOIRES ET FOURNITURES AUTOMOBILES ET INDUSTRIELLES  
MATÉRIEL DE GARAGES ET STATIONS-SERVICE



**CIEPA**

Sté de Gérance de Jean GUIHAL

Spécialiste du Frein - Rectification de Tambours - Montage et collage des Garnitures

28, av. de la IV<sup>e</sup> République - 44400 REZÉ

Téléphone : 75.68.16 - 75.10.92

BOITE POSTALE N° 4301

PEINTURES ET VERNIS



**TRENTEMOULT...**

**VIVRE ET REVIVRE**

Nous avons suffisamment parlé du passé de TRENTEMOULT pour nous pencher maintenant vers l'avenir.

Sans pour cela oublier combien il faisait bon y vivre voilà encore vingt années, quand la jeunesse de cette époque préparait avec enthousiasme les magnifiques chars, sous la direction M. et Mme André SOULAS, qui remportaient les premiers prix de la mi-carême Nantaise.

Comme il faisait bon se retrouver, enfants, jeunes et moins jeunes sur la plage de «Beau Rivage» les jours ensoleillés.

Notre quai fourmillait de promeneurs le dimanche, l'on venait manger les frites et les galettes à TRENTEMOULT.

Oui, le temps passe, les générations se succèdent et notre petite cité veut revivre.

Il vient de se former un Club de jeunes très actifs, pleins de bonne volonté avec de nombreux projets, mais il faut les aider, les encourager. Ils sont à la recherche d'une salle où ils pourraient exercer leurs activités.

Il faut à ce sujet remercier le Syndicat d'Initiative de TRENTEMOULT qui a accepté de parrainer ce jeune Club.

Sur ce Syndicat, il n'y a plus à rappeler son dynamisme et c'est à lui que nous devons chaque année nos belles régates et notre fête du pays.

Le Club Nautique, en pleine extension, reçoit toujours de nouveaux adhérents et souhaite voir se concrétiser notre port de plaisance dans un avenir très proche.



Mais il faut aussi penser aux mères de famille qui ne prennent pas de vacances (il y en a encore !). Elles aimeraient voir notre petite plage aménagée, pour passer les après-midi avec leurs jeunes enfants en plein air et où elles pourraient se détendre elles aussi.

Nos Anciens ont fondé leur Club sous la responsabilité d'un couple très dévoué, M. et Mme SAILLANT, qui déplorent que le nombre de participants ne soit pas plus élevé. Il y règne pourtant, les jours de réunion, ambiance et bonne humeur, il est ouvert à tous.

Anciens quand il vous plaira, venez participer à l'extension de notre Club.

La nouvelle Municipalité a promis que dans l'avenir nos souhaits seront réalisés.

Notre port,  
Notre plage,  
Notre centre social,  
Notre salle de réunions.

Faisons lui confiance, et il fera à nouveau bon vivre et revivre parmi les jeunes et les anciens dans notre petit village du bord de Loire.

G. BLANDIN  
Conseillère Municipale





A propos de l'information :

## INFORMATION & DÉMOCRATIE

Les bases du «Nouveau contrat communal» que les communistes ont présenté aux électeurs lors des dernières élections municipales se résument dans un triptyque que nous espérons valable pour tous, à savoir :

- Information
- Consultation
- Action.

En effet, nous pensons que la population dans son ensemble doit participer de façon active à la vie et aux orientations municipales. Pour cela, une nécessité : l'INFORMATION.

Il ne nous semble pas possible non plus de parler d'information sans parler de démocratie et cela tant au niveau du Conseil Municipal que de la Ville elle-même.

### PARTIR DES BESOINS DE LA POPULATION :

L'action municipale ne peut valablement s'exercer dans l'intérêt général que si les besoins de la population sont soigneusement recensés et si sont établis de véritables «cahiers de revendications». Cela suppose la participation active de tous dans des structures qui ont été définies lors de la discussion du programme municipal.

Mais, il ne faut pas croire que la Commune peut satisfaire tous les besoins et cela d'autant plus que l'État ne lui en donne pas les moyens.

L'expression des besoins se traduira très souvent par de multiples revendications tournées vers l'État.

### LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL :

Les élus ne doivent pas être confinés dans la délibération des questions soumises au Conseil Municipal mais ils doivent participer à l'élaboration des décisions.

En effet, c'est au Conseil Municipal qu'appartiennent en définitive les décisions et les choix qui sont faits au niveau des réalisations et des interventions municipales. L' élu, en contact direct avec la population, doit avoir les moyens matériels de sa participation. Un secrétariat du Conseil Municipal chargé des problèmes matériels, de la diffusion et de la recherche de l'information permettra la meilleure coordination entre le Conseil d'Adjoints et les Conseillers Municipaux et ainsi l'action la plus efficace.

Le Conseil d'Adjoints doit normalement donner une première appréciation des éléments de la vie municipale dans ses réunions hebdomadaires et éventuellement prendre des décisions d'urgence sur des problèmes mineurs mais nous pensons, qu'en tout état de cause, toutes les questions doivent être soumises au Conseil Municipal et cela pour deux raisons essentielles :



- 1) Les réunions du Conseil Municipal sont publiques, et la population peut donc y assister et nous disons, NOUS, doit y assister. C'est un moyen d'information essentiel.
- 2) Les élus doivent prendre une part active à l'élaboration des décisions et avoir une connaissance d'ensemble des problèmes.

D'autre part, les réunions du Conseil Municipal doivent être régulières et se tenir à notre avis tous les mois, ce qui a pour effet principal de réduire le nombre de questions à débattre et de permettre une discussion plus approfondie des problèmes importants.

Ces quelques considérations sur le Conseil Municipal participent à une meilleure information des élus et de la population et à une plus grande démocratie.

A cela s'ajoute le rôle important des Commissions Municipales. Ce sont elles qui étudient les problèmes importants concernant leur secteur d'activité et qui préparent les délibérations du Conseil Municipal. Elles sont aptes à intégrer tous les avis formulés dans les autres structures de consultation et ainsi à faire part de propositions, de suggestions et de critiques indispensables au bon fonctionnement de la Municipalité.

### PARTICIPATION DE LA POPULATION :

Nous abordons là un élément essentiel de la démocratie. Pour que la population participe le plus largement possible aux affaires de sa Commune, il faut qu'elle dispose de l'information et de structures lui permettant de s'exprimer.

Pour ce qui concerne REZÉ, certaines de ces structures existent déjà et nous ne saurions trop insister sur la nécessité pour chacun d'entre vous d'y participer le plus largement possible.

Tout d'abord, les commissions extra-municipales où chacun reçoit l'information et peut faire des propositions, ensuite, les offices municipaux dans lesquels les associations diverses doivent s'exprimer ; voilà pour ce qui existe.

De plus, lors des discussions sur le contact communal entre les partenaires de l'Union de la Gauche, il a été convenu de mettre en place rapidement des comités de quartier plus proches encore de la population.

Nous pensons que ces comités, moins lourds que les commissions extra-municipales, sont des structures qui permettront vraiment l'information et l'expression de chacun. Ils doivent à notre avis fonctionner de la façon la plus large, c'est-à-dire sans que quiconque les prenne en charge sinon la population du quartier elle-même.

D'autre part, une bonne information de la population suppose qu'elle soit parfaitement tenue au courant de toutes les décisions du Conseil Municipal. Nous pensons que les articles souvent truqués ou déformés que la presse locale passe ou ne passe pas sont insuffisants. D'autres moyens d'information sont sans doute possible et un effort tout particulier devra être fait au niveau des bulletins municipaux. Il est certainement possible de mieux faire : Comment ? Vous aurez, nous le pensons, les moyens d'en décider vous-mêmes.

### APRES LA CONSULTATION, L'ACTION :

Ces structures d'information et de consultation de la population permettront à coup sûr d'établir très rapidement des cahiers de revendications fournis.

Nous répétons que, étant donné la tutelle écrasante de l'État et les transferts de charges sur les Communes, il ne sera pas possible de satisfaire tous les besoins mais par contre, il sera possible d'organiser l'action nécessaire pour leur réalisation, pour obtenir de l'État davantage de moyens, pour empêcher les décisions arbitraires de l'autorité de tutelle, en un mot, pour faire de la Commune une pierre responsable et dotée de moyens d'édifice que sera la société démocratique et libre que nous voulons pour demain.

Pour le groupe communiste,  
J.P. BREMONT

GRAVIERS  
GRAVILLONS

**Entreprise NOUEL** TOUS MATERIAUX  
de viabilité et de construction

3, Rue du Grand Tertre

44340 BOUGUENAI

Tél. 78.60.22

CARRIÈRES DES PONTRAUX  
BOUGUENAI - Tél. 75.54.72

CARRIÈRES DE LA GERBAUDIÈRE  
SAINT-PHILBERT de BOUAIN (85)  
Tél. 38.31.20

## Toutes vos ASSURANCES

Incendie - Accidents  
— Vie - Retraite —  
Caravanes - Bateaux

GRUPE ANCIENNE MUTUELLE

La Ville de REZE est assurée au CABINET DELAUNAY

## ESSO-SERVICE DES TROIS-MOULINS

J. Bouloux

114, rue A.Briand - REZE - Tél.75.65.77

Mise au point - Carburant - Allumage  
Super - Essence - Gas-oil - Mélange 2 temps  
Lavage - Graissage - Pulvérisation  
Accumulateurs - Pneus - Accessoires

## AMBULANCE — Transports Privés de Particuliers

JOUR et NUIT - Toutes distances

Véhicules équipés radio - DS tout confort - Remboursé S.S.

**Maurice HERROUIN**

47 rue de l'Aérodrome — 44400 REZÉ — tél. 75.65.40



**GEORGINE**

COIFFURE DAMES

POSTICHES PERRUQUES

4 Place Roger Salengro - Tél. 75.87.10

## FABRIQUE ET RÉFECTION SOMMIERS ET MATELAS

**A. PINEAU**

53 rue J.-B. Vigier — 44402 REZÉ — 75.45.55

## AUTO-ÉCOLE

Cours de Code par projection - Tests audiovisuels

**L. DUPE**

Centre Commercial du Château — 44400 REZÉ — tél. 75.40.36



## Cabinet DELAUNAY

6, Place de la Monnaie

44400 NANTES — Tél.: 71.68.45

et 73.25.62



# REZÉ ET SES PROBLÈMES DE CIRCULATION

REZÉ, par sa situation au Sud de l'Agglomération Nantaise, reste pour une grande part une cité dortoir. Les conditions sont créées aux heures de pointe d'une circulation intense. Le rythme de vie de ses habitants est soumis aux aléas et aux tracasseries quotidiens d'un trafic trop important que les voies existantes ont du mal à drainer.

Le grand axe routier qui relie les Sorinières au pont de Pirmil est sans aucun doute le point noir le plus critique, tant par la convergence vers l'unique débouché sur Nantes d'une multitude de rues, que par la densité sans cesse croissante des véhicules de toutes natures qui les empreintent.

Cette situation conduit à deux constatations :

- 1) Le goulot d'étranglement de Pont-Rousseau constitue une gêne considérable pour les Rezéens particulièrement aux heures d'embauche.
- 2) Les conditions d'existence des habitants de la Commune qui résident aux abords de ces voies deviennent difficilement supportables.

« ON » parle beaucoup aujourd'hui d'amélioration du cadre de vie, mais cela passe aussi par la résolution des problèmes de circulation pour :

- Réduire les temps de trajet entre la maison et le lieu de travail.
- Diminuer les risques d'accident.
- Installer des transports en commun plus rapides et mieux adaptés aux besoins.
- Combattre les nuisances du bruit et de la pollution par les gaz d'échappement.

Si, dans notre localité, des efforts ont déjà été faits pour améliorer la situation :

- L'élargissement des avenues où le trafic est le plus important.
- L'aménagement des grands carrefours (le dernier en date étant celui de la place Pierre Sépard).
- La pose de stops et de feux qui donnent priorité aux rues les plus passantes.

Il reste beaucoup à faire.

BEAUCOUP !...



Notre ville est un nœud routier ; véritable cordon ombilical qui relie l'agglomération nantaise à la région Sud-Loire.

La réalisation de voies rapides, de dessertes et de ponts franchissant la Sèvre et la Loire, la construction de rocade qui permettent aux poids lourds d'éviter la Ville, deviennent urgentes et vitales... Et cependant les projets dorment encore dans les cartons faute d'argent.

Cela ne peut durer.

Les Rezéens et les Rezéennes ne peuvent pas continuer à subir sans réagir. Avec et autour de leur Municipalité, ils devront se battre pour obtenir du Gouvernement les crédits nécessaires et indispensables à la mise en œuvre de ces projets.

Les Communistes pour leur part feront tout pour qu'il en soit ainsi.

Pour le Groupe Communiste,  
Gilles BARAUD, Raymond CAILLEAU  
Jean-Pierre PINTAUD

# L'O.M.C. qu'est-ce ?

## REGROUPER LES ASSOCIATIONS REZÉENNES :

Après plusieurs années de fonctionnement, il est encore utile de présenter l'Office Municipal de la Culture. Cet office a été créé par la précédente Municipalité pour coordonner les activités des associations socio-culturelles. La totalité des organisations rezéennes concernées adhèrent à l'O.M.C. :

- Amicale Laïque Houssais - Chêne Creux ; A.E.P.R. ; Amicale Laïque Rezé Centre ; Amicale Laïque Ouche Dinier ; Cercle Saint-Paul ; Associations Syndicale des Familles ; Association des Habitants de la Maison Radiieuse ; Groupe Francas de Rezé ; Tourisme et Travail ; Chorale Rive Gauche ; Comité d'Entreprise de la Caisse d'Épargne ; Comité du Jumelage ; Résidence Mauperthuis ; Office des Personnes Agées de Rezé ; Club des Anciens ; Maison des Jeunes et de la Culture.

## INVITER CES ASSOCIATIONS A COLLABORER ENSEMBLE :

Le Conseil d'Administration est composé :

- d'un représentant de chacune de ces associations,
- de 6 représentants de la Municipalité,
- de 10 individuels élus par l'Assemblée Générale.

Ce Conseil d'Administration repose essentiellement sur la participation des associations.

Le Bureau est actuellement composé de :

- **Président** . . . . . M. Gilles RETIERE
- **Vice-Présidente** . . . . . Mme Josiane PERRIN
- **Secrétaire** . . . . . Mme Josette SIRET
- **Secrétaire-Adjointe** . . . . . Mme DELAVAUD
- **Trésorier**
- **Trésorier-Adjoint** . . . . . M. Roger BRISSON
- **Membres** . . . . . Mme Colette SOUVY  
Catherine CARBONNET

Les buts de l'O.M.C. sont précisés dans les statuts :

- créer un lien entre les Associations rezéennes ayant vocation culturelle ou artistique,
- faciliter leur contact avec le public,
- s'efforcer de coordonner les différentes manifestations et d'en organiser elle-même,
- aider la Municipalité dans la vie culturelle de la cité,
- aider et susciter toute initiative susceptible de créer et de développer les activités culturelles.

Depuis 4 ans, avec les moyens mis à sa disposition, l'O.M.C. a réalisé en partie ces objectifs.

## SOUTENIR L'ACTIVITÉ DES ASSOCIATIONS :

L'O.M.C. apporte une aide administrative aux associations qui le souhaitent. Un matériel mobile (podium, sonorisation, éclairage) peut être mis à leur disposition par la Municipalité. L'O.M.C. a limité le nombre de ses manifestations propres à une par mois de manière à permettre aux associations d'organiser des spectacles avec le soutien et les concours de l'O.M.C.

## ANIMER UNE ÉCOLE DE MUSIQUE :

La Municipalité a confié à l'O.M.C. la gestion de l'école de musique pendant la période de démarrage. Cette école de musique vise à mettre la pratique d'un instrument à la portée de tous, à faire de la musique une occasion de rencontre en développant les petits ensembles. La trompette, la clarinette, la guitare, le violon, la flûte sont déjà pratiqués ; le saxophone et le violoncelle suivront. L'absence de locaux propres retarde le développement du piano. L'école de musique est en devenir mais d'ores et déjà les résultats sont là pour attester du succès de l'entreprise.

## DÉVELOPPER LA LECTURE :

L'intérêt suscité par la manifestation sur le livre d'enfants a permis la constitution d'un groupe d'étude pour le développement de la lecture. Cette commission met au point un projet global avec la participation de toutes les personnes et associations concernées. La politique d'ensemble étant définie, la commission portera ensuite ses efforts sur l'une ou l'autre des réalisations : bibliothèque centrale, bibliothèque de quartiers, bibliobus, prêts aux bibliothèques existantes... Dans le même temps, une commission d'animation de la bibliothèque municipale se met en place.

## PARTICIPER A L'ANIMATION DE LA CITÉ :

L'Office de la Culture permet la présentation de spectacles et manifestations diverses, développe directement ou indirectement des activités régulières. L'O.M.C. est l'un des éléments d'animation de la Cité et souhaite qu'une politique d'ensemble soit définie entre toutes les parties intéressées et sur tous les quartiers.

GILLES RETIERE  
Adjoint au Maire  
Président de l'O.M.C.

FUEL - CHARBONS - COMBUSTIBLES - TRANSPORTS  
STATION - SERVICE - VIDANGE - GRAISSAGE - LAVAGE

# Paul BINET

7, avenue De-Lattre-de-Tassigny — REZÉ - 44  
TEL. : 75-69-89



Distributeur

# PAUL GRANJOUAN S.A.C.O.

COLLECTE ET EVACUATION DES RESIDUS URBAINS

ENLEVEMENT DES DECHETS INDUSTRIELS

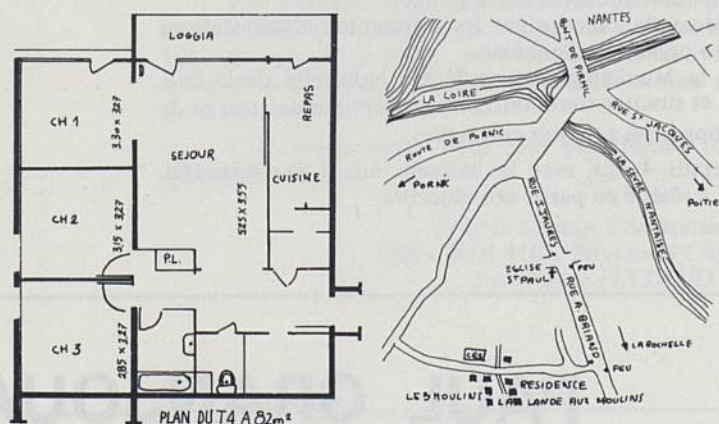
Rue des Abattoirs - NANTES - TEL : 75.68.48





**Réservez dès maintenant à prix fermes et définitifs  
Votre appartement dans la RESIDENCE  
LA LANDE AUX MOULINS**

- Livrable courant 77
- Vente clés en main
- Apport personnel minimum environ 5.000 F
- Financement complet - Crédit foncier Prêt SEMI à taux réduit
- Du 2 pièces au 5 pièces
- Quartier calme et bien desservi : écoles, lycées, C.E.S., commerces, équipements sportifs,
- Espaces verts
- Accès direct à la côte vendéenne et Pornic



**Venez vous renseigner au bureau de vente**  
Angle de la rue Augustin Mouiller et de la rue des Déportés REZE  
Mme DELCROS y est à votre disposition pour y étudier avec vous votre cas particulier :  
tous les après-midi de 15 h à 19 h 30 sauf le jeudi et le dimanche

**Réalisation de la Semi de Rezé - TEL : 75.92.66**

**UNE DÉCLARATION  
DU PARTI SOCIALISTE  
AU CONSEIL MUNICIPAL (18.05.77)**

**LE PARTI SOCIALISTE**

1 - **DÉNONCE** le mandatement d'office comme une mesure autoritaire scandaleuse :

- a) **dénonce** la volonté du pouvoir par l'intermédiaire du Préfet de passer outre la volonté des électeurs et des élus de REZÉ.
- b) **dénonce** le favoritisme fait aux écoles privées par rapport à l'école publique.
- c) **dénonce** le fait qu'il n'est pas tenu compte pour les contrats d'Associations de l'avis des Municipalités (dél. du 12.12.75).

2 - **RAPPELLE** les propositions contenues dans le Programme Commun :

- a) tous les secteurs de l'enseignement initial et une part importante de l'éducation permanente seront réunis dans un service public unique et laïque dépendant du Ministère de l'Éducation Nationale, qui respectera rigoureusement toutes les croyances, toutes les options philosophiques.
- b) Tous les établissements privés, patronaux à but lucratif ou confessionnel percevant des fonds publics, seront en règle générale nationalisés.
- c) Le contrôle a priori du Préfet sera supprimé.
- d) Aucune décision ne pourra être prise sans la volonté des élus et de la population concernée.

3 - **PROPOSE** :

- a) une large information auprès de la population ;
- b) de prendre contact avec les Communes voisines qui se trouveront dans une situation identique afin de rechercher avec elles un mode d'action commun.

**S.R.I.**

**SERVICES RÉGIONAUX ITINÉRANTS**

Bien des familles et des jeunes sont perturbés par l'évolution de la société. Notre association s'efforce de contribuer, spécialement par des relations d'amitié, à l'amélioration des conditions de vie de certaines familles particulièrement démunies. Les relations plus marquées de notre association avec les non-sédentaires ou semi-sédentaires se veulent cependant non discriminatoires.

Nos services, dits régionaux, n'ont pas un secteur limité, ni à Rezé, ni à la Loire-Atlantique. Les familles qui s'adressent à nous sont de plusieurs régions.

Nos services, dits itinérants, fonctionnent sous deux formes :

- soit les intéressés peuvent s'adresser à nous le matin en venant à la permanence, 13 rue de la Commune à REZÉ ou en téléphonant au 75.42.53
- soit, nous prenons contact avec elles au lieu même où elles séjournent.

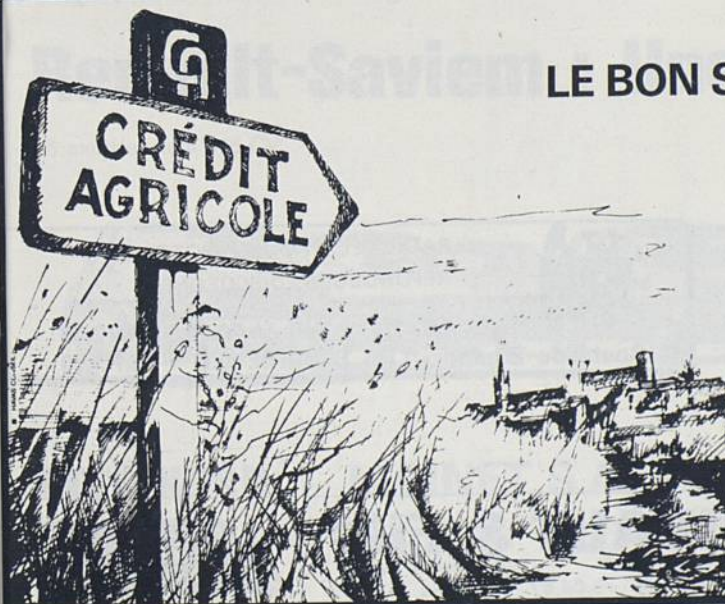
Les membres de notre association sont bénévoles. Chacun sert selon ses aptitudes et ses disponibilités, sur deux secteurs mais cependant très liés.

Tout d'abord, nombreux sont les enfants pour qui les structures scolaires ne cadrent pas avec les réalités sociologiques et économiques. Notre association a mis au point une méthode particulièrement adaptée pour apprendre ou réapprendre à lire. La troisième édition est bientôt disponible.

Puis, un rôle administratif : les familles démunies d'instruction minimale, sont plus que d'autres démunies face à la technocratie administrative. Notre association a déjà aidé plus de quatre cents d'entre elles à se sortir de situations souvent dramatiques. Certaines étant restées plusieurs années sans pouvoir faire valoir leurs droits.

Si des personnes se sentent disponibles pour épauler notre action, elles seront les bienvenues. Qu'elles en soient d'avance remerciées.

**LE BON SENS PRÈS DE CHEZ VOUS**



● Agence de REZÉ  
St-Paul

99, rue Jean-Jaurès

ouverture du mardi au samedi

☎ 75.86.91



# LA RÉSIDENCE MAUPERTHUIS

La Résidence de MAUPERTHUIS, propriété de la Municipalité de REZÉ, est une association de caractère privé, régie par la Loi de 1901.

Les décisions, au sommet, appartiennent à un Conseil d'Administration qui se réunit, en principe, une fois par trimestre, et délègue une partie de ses pouvoirs à un Bureau de 5 Membres, qui tient séance chaque mois. Le Conseil Municipal y possède un certain nombre de représentants ; le Maire de la Ville est, de droit, Président du Conseil d'Administration et du Bureau.

L'effectif du Personnel de la Résidence est de 23 personnes, y compris le Directeur, responsable de sa gestion devant les deux organismes précités.

L'aspect extérieur de MAUPERTHUIS, et les pièces du rez-de-chaussée, toutes tapissées et moquettées, en dehors des deux salles à manger, les plantes et les fleurs qui sont disposées, un peu partout, veulent résolument substituer à l'aspect d'une maison de retraite un ensemble gai, reposant, confortable, qui inspire la joie de vivre, et où chacun des pensionnaires peut retrouver un peu du décor de ses années passées.

Le service para-médical, qui dispose d'une infirmerie claire et moderne, est assuré par une infirmière, secondée par six aides-soignantes diplômées, ayant toutes, avec leur agrément préalable, bénéficié des avantages de la formation continue, et deux veilleuses de nuit, qui se relayent tous les quatre jours.

Sous la seule réserve de prendre leurs repas en commun aux heures fixées, soit 12 et 18 heures, les pensionnaires jouissent de la plus entière liberté, peuvent entrer et sortir comme il leur convient, et recevoir toutes personnes, famille ou amis, qui souhaitent les rencontrer.

Les résidents ont, à leur disposition, trois salles de télévision, une bibliothèque de plus de 8.800 volumes, dans laquelle ils peuvent puiser chaque samedi matin. Tout au long de l'automne et de l'hiver, se déroulent des cycles de cinéma et de conférences (Connaissance du Monde, grands reportages). Tous les vendredis après-midi, sous la direction d'une animatrice, ont lieu des séances de travaux manuels : céramique, fils et pointes, confection d'abat-jour, etc... qui permettent aux pensionnaires, qui le désirent, d'œuvrer tout en se distrayant dans une ambiance des plus amicales.

Au printemps, une sortie annuelle, soigneusement choisie, préparée et minutée à l'avance, permet à ceux des résidents qui le désirent de connaître, dans un périmètre de 100 à 150 km autour de REZÉ, un coin de France pittoresque ; tout ce qui est susceptible de les intéresser sur les points de vue géographique, touristique ou historique, étant commenté au micro tout au long du circuit retenu.

Chaque mardi après-midi, un professeur et 4 élèves du C.E.T. Jean-Perrin, utilisant le salon de la Résidence, viennent coiffer gratuitement les pensionnaires auxquelles il n'est demandé que de se faire inscrire.

La Résidence de MAUPERTHUIS est, et se veut, largement ouverte, participant au maximum à la vie de la Cité, au milieu de laquelle elle est implantée. C'est ainsi que plusieurs anciens de REZÉ des deux sexes viennent prendre leurs repas, principalement le midi, et bénéficient gratuitement des séances de gymnastique volontaire, qui ont lieu chaque jeudi, dans la matinée.

Aucune occasion n'est négligée pour y accueillir les jeunes de REZÉ.

MAUPERTHUIS reçoit, périodiquement, la visite de groupes de responsables s'occupant des personnes âgées, tant de la Loire-Atlantique que des départements limitrophes, venus visiter ses installations et se documenter près du Directeur.

Il est fréquent, qu'à l'occasion du passage à REZÉ de troupes folkloriques étrangères, celles-ci, d'accord avec la Municipalité, prennent un, voire plusieurs repas à MAUPERTHUIS.

C'est pour les pensionnaires qui, en raison de leur âge et de leurs déficiences, ont toujours tendance à se replier sur eux-mêmes, l'occasion de contacts enrichissants avec des personnes actives, venues de l'extérieur et principalement des jeunes, qui ne peuvent qu'avoir la plus heureuse influence sur leur comportement psychique et sur leur moral.

R. FOUCAULT  
Délégué élu des Résidents de Maupertuis

# UNION DES TRAVAILLEURS DE L'OUEST DE LA FRANCE

La Société Mutualiste U.T.O.F. (section de REZÉ) est une mutuelle à forme régionale fondée en 1883. Née de la nécessité d'entraide des **Travailleurs du Tour de France**, d'où son nom, et évoluant au cours du siècle pour devenir complémentaire des prestations de S.S.

Elle est une section de l'U.T.O.F. dont le siège est à Nantes, Maison de la Mutualité, 4 rue Désiré Colombe.

## SON BUT :

Assurer un complément de prestations pour obtenir des remboursements à 95 ou 100 % aux salariés, artisans, commerçants ou employés d'administration déjà couverts soit par la S.E., Comités d'Entreprises, Administrations, ou régime d'obligation des Non-Assurés Sociaux.

Mais tout en **conservant le caractère humain** que peut comporter le **mot Mutualité** sa devise reste toujours « *Tous pour un et un pour Tous* » et sa gestion est assurée par des responsables bénévoles.

**SON SIEGE** est situé : Parc Municipal Rue Fontaine Lounay, au centre de la commune. Il est ouvert tous les mardis soir de 19 h à 20 h 30, sauf en juillet et août.

## SES SERVICES :

Un correspondant assure la liaison avec la S.S., il reçoit les dossiers et règle les prestations.

Deux responsables assurent l'encaissement des cotisations de la Caisse Chirurgicale Mutualiste.

Des trésoriers encaissent les cotisations et assurent les prestations d'après les récépissés de remboursement des différents organismes.

De plus, l'U.T.O.F. étant adhérente à l'U.M.L.A., les sociétaires peuvent profiter de tous ses services : Caisse Chirurgicale, Pharmacie Mutualiste, Centre dentaire et également Centre Coopératif d'Optique.

Elle se tient donc à la disposition de **tous** pour tous renseignements concernant la S.S. et la Mutualité en général.

## SOCIÉTÉ COMMERCIALE C.G.E.

1, rue de l'Île Macé, B.P. 6201 REZÉ - ☎ (40) 47.08.10 - Tél. 710778

Groupes thermiques, Turbines à gaz, Machines électriques tournantes et statiques, équipement en techniques conventionnelles et en logique, Télédistribution, Câbles, Signalisation routière, Traitement des nuisances, Batteries, Charriots de manutention, Lavage, Distribution de matériel électrique destiné aux installations collectives ou industrielles, Electro-Ménager.

SERVICES :  
Alstom  
Câbles de Lyon  
E.V.R. - Tudor  
Fenwick - Visiodis  
CGE distribution

Points de vente :  
1, rue de l'Île Macé, REZÉ - ☎ (40) 47.08.10  
Tél. 710778  
19, quai Félix-Faure, Angers - ☎ (41) 43.89.02  
31, rue de l'Ingénieur-Varière, Port de Pêche - LORIENT  
☎ (97) 21.14.49  
2, rue du Commandant l'Herminier, NIORT - ☎ (48) 24.55.48  
Tél. 790604



## R M Rezé Moquette

90, rue Jean-Jaurès, Saint-Paul-REZÉ-LES-NANTES ☎ 75.18.29  
DÉCORATION SOLS-MURS PLAFONDS

Tenture murale - Rideaux - Voilages  
LIVRAISON - POSE - DEVIS  
HALL D'EXPOSITION "Toiles de Mayenne"

## Renault-Saviem : Une Gamme, un Réseau

26 modèles de 4 à 15 CV

Le réseau Renault : 6.000 voisins utiles



REZÉ-NORD - MOINET S.A. - 25, rue Jean Jaurès - ☎ 75.65.56

REZÉ-SUD S.R.D.A. - Route des Sorinières - ☎ 75.68.00

Dépannage Spécialiste Machines à Laver (linge - vaisselle)  
Electro-ménager  
VENTE - RÉPARATIONS  
27 rue de la Butte de Praud - 44400 REZÉ - tél. 75.45.57

L. Pluchon



RADIOTELEPHONES « MOTOROLA »  
REpondeurs « DISCOFONE »

S. E. M. E. - Tél. 54.70.28 - 54.72.03  
Route du Bignon - LES SORINIÈRES - B. P. 10



Transports PIVAUT & Fils

6 rue de l'Île-Macé - 44400 REZÉ - Tél. (40) 75.04.67 - Tél. 711.317

transports  
affrètements



# A.S.B. REZÉ



Premier club omnisports du Sud-Loire avec ses 2.000 licenciés, ses 18 sections, l'A.S.B. REZÉ ne voudrait pourtant pas faire preuve de triomphalisme. D'ailleurs, l'A.S.B. REZÉ n'a pas connu que des succès, cette saison, loin s'en faut.

Mais cela est bien secondaire, car ce n'est pas en étalant des résultats que l'on prouve sa vigueur, son dynamisme. Mais plutôt par la place prise par le club, dans la formation des jeunes sportifs rézéens, par la place prise par les dirigeants au sein de l'Office Municipal des Sports.

Il y a plus d'un an, lors de l'Assemblée Générale de l'O.M.S., l'A.S.B.R. avait demandé que l'on oublie les

querelles, les petites guerres qui ne profitent à personne. Tout ceci, pour que naisse dans la cité une saine émulation, pour que la fête du sport rézéen ne soit pas seulement un projet qui dorme dans un carton, mais une réalité.

Cela n'a pas été entendu, peut-être parce que l'A.S.B.R. ne l'a pas crié assez fort, peut-être parce que vous qui lisez ces lignes, vous n'avez pas franchi la barrière pour nous rejoindre.

Tous les jeudis, de 18 h à 20 h, une permanence est assurée au siège, 11 rue de la Galarnière à REZÉ. Vous y trouverez tous les renseignements sur les disciplines sportives pratiquées.

**Quincaillerie générale  
MOREAU-VITRIS  
et fils**

FER  
au  
DETAIL

VISSERIE  
BOULONNERIE

SERRURES  
VERROUS

OUTILLAGE  
à MAIN  
et ELECTRO-  
PORTATIF

20, rue Félix Faure REZÉ

Parking : Av de la IV<sup>e</sup> République Tél : 75-64-21

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

**Ets Gilbert MAINGUY S.A.**

CAPITAL 2.000.000 F

46, Rue du Moulin - 44120 VERTOUI  
☎ 75.56.55 (lignes groupées) - B.P. 8

Lignes Aériennes BT et HT - Lignes P. et T.  
Poteaux Bois et Béton Armé  
Préfabrication - Canalisations souterraines  
Postes de Transformation - Éclairage public  
Équipements Industriels et Magasins  
Installations Habitations et Immeubles  
Services Dépannage et Entretien  
Bureau d'études - Constructions métalliques

## MAISONS RECOMMANDÉES :

### CHARPENTE - MENUISERIE

Mme Roger BOUCHEREAU  
21 rue Théodore-Patry - REZE - Tél. 75.61.37

### TOUTES ASSURANCES

« LES MUTUELLES DU MANS »  
P. BEAUFILS et Y.-M. ORMIERES  
10 av. de la IV<sup>e</sup> République - REZE - Tél. 75.71.24

### CHARCUTERIE - CUISINE

EGONNEAU  
37, rue A.-Briand REZE - Tél. 75.67.17  
Centre Commercial Malakoff - NANTES - Tél. 47.55.95

### MACHINES A COUDRE ET A TRICOTER

ASPIRATEURS / ELECTROMÉNAGER  
BLANCHARD  
2, allée d'Orléans - NANTES

### RESTAURANT - CAFÉ DES SPORTS

Claude ERNOUF  
6, av. de Lattre de Tassigny - REZE - Tél. 75.69.24  
(Parking à 50 mètres)

### ÉLECTRICITÉ AUTO / TOUTES RÉPARATIONS

Contrôle CO/CO<sup>2</sup>  
Daniel OLECHNOWIEZ  
142, Rte des Sorinières - REZE - Tél. 75.91.75

### MERCERIE / BONNETERIE / MODES

Laines Sofil et Pingouin  
F. PÉNAUD



120, rue A. Briand - REZE

### ÉLECTRICITÉ HT - BT

Batiment - Industrie - Automatismes - Sonorisation - Interphone  
TV circuit fermé - Distribution de l'heure - Protection contre le vol  
Chauffage électrique intégré

### ENTREPRISE M. LE GOFF

41 Rte de Vannes - 44100 NANTES  
Tél. 76.56.52 (lignes groupées)



### GÉOMETRES - EXPERTS FONCIERS

● Michel BERNARD  
13 rue d'Alsace-Lorraine - REZÉ Tél. 75.66.60  
● Guy MALARD  
13 rue d'Alsace-Lorraine - REZÉ Tél. 75.66.60  
● Paul DELOMEAU  
55 avenue de la Libération REZÉ Tél. 75.66.58

## APPARTEMENTS DE STANDING

A DES PRIX MODERES

2 - 3 et 4 PIECES PRINCIPALES  
TOUT CONFORT  
CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE COLLECTIFS  
ASCENSEUR - PARKING  
ESPACES VERTS

Résidence **VICTOR HUGO**

Centre de Rezé

Résidence **VAL DE SEVRE**

Route de Vertou et rue Mauvoisin à Nantes

PRIMES ET PRETS  
CRÉDIT FONCIER  
EN 20 ANS

**P.I.C.**

Renseignements et ventes :

**S.O.C.O.G.I.**

Constructeur - Promoteur

13, rue de la Fosse 44000 NANTES

TÉLÉPHONE 71.37.95



## ROLLER SKATING REZÉEN

Le ROLLER SKATING REZÉEN, club de patinage sur roulettes, est un club méconnu par les Rezéennes et les Rezéens : en son sein, il y a des patineurs de niveau international, champions de France sur route.

Un club composé de filles et de garçons à partir de 4 ans.

Le patinage sur roulettes, un sport complet, un sport d'équilibre, recommandé médicalement, un sport à la fois individuel et d'équipe où se forge également un esprit de compétition par les déplacements en Bretagne, en Vendée, en Sarthe ou en Mayenne et pour les chevronnés dans toute la France et dans les pays étrangers voisins : l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique.

La période hivernale est consacrée à la gymnastique en salle.

La saison sportive de compétitions commence au début mars et s'achève fin octobre.

Président : M. A. CHARPENTIER, 1 avenue Ratiat, 44000 REZÉ.



## L'ASSOCIATION DES FEMMES CHEFS DE FAMILLE ET LES PROPOSITIONS GOUVERNEMENTALES

Le Conseil des Ministres vient d'adopter un projet de loi portant sur quelques mesures spécifiques d'aide aux mères de famille, et notamment la création d'un « **complément familial**. »

Une fois de plus, les Femmes chefs de famille, avec la Confédération Syndicale des Familles, constatent que l'annonce de ces mesures et l'intense publicité qui en est faite, masquent la portée limitée de ces projets qui en réalité représentent un échec répété de la politique familiale du Gouvernement.

Ces mesures partielles et insuffisantes ne règlent en rien le problème des familles populaires face à la dégradation constante de leur pouvoir d'achat. Pour les familles de mères seules, ces nouvelles dispositions s'inscrivent au contraire en DIMINUTION DE LEURS DROITS ACTUELS.

### UN RAPPEL

**ALLOCATION PARENT ISOLÉ** : on ne peut en bénéficier que pendant UN AN. Elle concerne uniquement les parents élevant seuls leurs enfants, et ayant un plafond de ressources familiales.

**PRESTATIONS DU « COMPLÉMENT FAMILIAL »** : concerne toutes les familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans. Il s'ajoute aux allocations familiales habituelles. Il ne se cumule pas avec l'allocation de parent isolé. Dans la majorité des cas, son attribution annulera le droit à cette prestation de parent isolé.

L'Association des Femmes Chefs de Famille a fait l'analyse de ce complément familial d'où découle le constat suivant :

1) Actuellement, une mère seule chargée d'un enfant de moins de 3 ans touche 582,70 F (y compris le salaire unique).

A compter du 1.1.78, elle recevra 510 F (y compris le salaire unique) et jusqu'à ce que son enfant ait 3 ans.

**C'EST DONC UNE DIMINUTION DES PRESTATIONS**

2) Par ailleurs, la Femme chef de famille, mère d'un seul enfant qui atteindra 3 ans après le 1.1.78 ne recevra même plus les 38,90 F mensuels de salaire unique.

*L'Association des F.C.F. a toujours dénoncé le montant insignifiant de ce salaire unique resté inchangé depuis 1962 ...*

Avec la Confédération Syndicale des Familles, nous demandons une ALLOCATION FAMILIALE DES LE PREMIER ENFANT.

Pour répondre à cette demande, le Gouvernement propose l'annulation pure et simple de cette prestation, sans prévoir de mesure de remplacement.

De plus nous rappelons ici que la suppression du Salaire Unique entraîne l'annulation des bons de vacances, de rentrée scolaire, ainsi que l'obtention d'une prime de déménagement ou un secours exceptionnel !

Sur l'ensemble des parents chargés seuls d'enfants, d'après les statistiques INSEE 1968, soit 719.799 personnes, seulement 31 % remplissent les conditions d'âge et de nombre d'enfants pour ce complément familial.

### EN CONCLUSION

L'Association des Chefs de Famille constate qu'au-delà des discours c'est le vide ! Elle rappelle qu'elle demande des mesures immédiates et concrètes :

— une réforme globale de la fiscalité, en particulier une déduction forfaitaire par enfant à charge, pour le calcul de l'I.R.P.P.

## TOURISME ET TRAVAIL



Vous skiez ?

Vous campez ? Vous êtes caravanier ?

Vous partez découvrir d'autres pays ?

Quelles que soient vos possibilités et vos goûts

**TOURISME & TRAVAIL VOUS OFFRE 7 AVANTAGES ET UNE BONNE RAISON D'ADHÉRER**

### 1. VOUS ET VOTRE FAMILLE ETES ASSURÉS

et vous pourrez pratiquer vos loisirs en toute sécurité du 1.11 au 31.10 de l'année suivante. Même lorsque vous organisez vous-même vos loisirs (en dehors de l'Association), vous bénéficiez des garanties de l'assurance.

L'Adhésion à T.T. apporte ainsi la possibilité de pratiquer vos activités de tourisme et de loisirs en toute tranquillité, seul, en famille, avec des amis ou en groupe organisé, en France ou dans le monde entier.

Les garanties comprennent la responsabilité civile, un capital invalidité ou décès, défense recours devant les tribunaux, les bagages lors des voyages avec Tourisme et Travail, etc...

Pour les campeurs un capital de 2.000 Francs par personne est prévu en cas de perte ou dommages du matériel de camping, du linge et des vêtements, soit 8.000 francs pour une famille de 4 personnes.

Pour les caravaniers les garanties sont les mêmes pour la caravane et son contenu.

Pour les skieurs, les garanties permettent la pratique du ski (hors compétition) sans autres formalités. Les frais de recherche en montagne sont remboursés jusqu'à 1.000 francs.

- une allocation d'aide publique pour la mère devenue chef de famille, si elle se trouve en recherche d'emploi,
- le développement d'équipements collectifs pour l'accueil des enfants pendant le temps de travail des parents,
- la reconnaissance de la fonction parentale qui devrait ouvrir droit en tant que telle à l'obtention des droits sociaux (couverture sociale, retraite),
- la création d'un SALAIRE SOCIAL PARENTAL, attribué sans critère de ressources et d'un montant égal, au moins, aux 2/3 du SMIC.

### 2. VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DE T.T. ASSISTANCE

Une panne de voiture, un accident, une maladie ? «T.T. Assistance» peut vous sauver. Pour un tarif d'abonnement exceptionnel que seul T.T. peut vous offrir, vous serez assistés à tout moment et pendant une année sans autres frais sur simple appel téléphonique.

- 1) Les campeurs caravaniers peuvent choisir une option qui couvre l'assistance des personnes, de la voiture ou de la caravane.
- 2) Les skieurs peuvent choisir une option «sports d'hiver» couvrant la voiture et les personnes sur le trajet, les pistes ou hors pistes.
- 3) Une option camping et sports d'hiver ainsi que toutes activités avec T.T. vous permettra de pratiquer indifféremment et en toute tranquillité le ski, le camping caravaning ou les voyages et séjours avec T.T.

Pour les voyages à l'étranger organisés par T.T. l'adhésion vous permet d'y participer et de bénéficier sans supplément de prix des services de T.T. Assistance. Le rapatriement est inclus. Une assurance «Annulation» vous garantit en cas de force majeure.

### 3. VOUS BÉNÉFICIEZ DE RÉDUCTIONS

Campeurs : sur de nombreux terrains de camping et pour les assurances complémentaires (stationnement caravanes inoccupées).

Skieurs : sur de nombreuses remontées mécaniques (plus de 50 % pour certaines) et pour la location du matériel. Vous bénéficierez de remises sur les assurances complémentaires bris et vol de skis.

Touristes : pour les contrats «T.T. Assistance» et dans certains musées nationaux.

### 4. LA CARTE T.T. MUNIE DE LA VIGNETTE CAMPING (F.F.C.C.) ÉQUIVAUT A UNE LICENCE CAMPING.

Assurance comprise. Donnant droit à l'accès à de nombreux terrains en bénéficiant des avantages de la F.F.C.C.

### 5. VOUS POUVEZ RECEVOIR GRATUITEMENT UN GUIDE CARAVANING TOURISME ET TRAVAIL

Adressé aux adhérents campeurs, il présente la chaîne camping-caravaning de TOURISME ET TRAVAIL, où sont sélectionnés les terrains de l'association, de comités d'entreprise, de municipalités...

POISSONNERIE DU M.I.N.

Poste 18

44061 NANTES CEDEX - Tél. 47.46.23

Domicile : 1 rue Marx-Dermoy - 44200 NANTES - Tél. 47.87.43

**Alphonse  
DELABROSSE**

SABLE DE LOIRE

Tél. : 75-65-33

PONT-ROUSSEAU-REZÉ - Cale des Abattoirs

**M. BRANCHEREAU**

**TOTAL**

**RELAIS de RAGON**

Accessoires automobiles, Pneus, Batteries, Petits dépannages

Tous carburants et lubrifiants - fuel Ouvert de 5 h à 24 h

M. LE DUC

Locataire - gérant

67 rue Charles Rivière - 44400 REZÉ - tél. 75.19.24



**6. VOUS RECEVREZ UN ABONNEMENT PRIVILÉGIÉ A LA REVUE NATIONALE**  
(12 F 50 au lieu de 25 F).

**7. UNE EXCLUSIVITÉ**

Seuls les adhérents T.T. peuvent s'inscrire aux activités (dans la mesure des places disponibles) :

- séjours en village de vacances en France,
- séjours à l'étranger,
- voyages, excursions, rallies,

Ces sept avantages remboursent la prix de votre cotisation, EN PLUS, T.T. VOUS DONNE UNE BONNE RAISON D'ADHÉRER :

**VOUS POURREZ VOUS DÉFENDRE AVEC T.T.**

Dans nos associations qui agissent pour :

- l'augmentation du budget de l'État pour le tourisme social,
- l'installation du chèque-vacances avec contribution patronale et dégrèvement fiscal,
- le libre accès aux plages et sites privilégiés,
- des réservations de terrains,
- la défense de la nature et contre la pollution...
- la remise de bons d'essence à tarif réduit aux travailleurs utilisant leur automobile pour partir en vacances,

- la suppression des péages routiers lors des départs en congés,
- l'extension du billet congés payés avec ristourne de 30 % sur les transports aériens et maritimes,
- l'octoi d'un second billet de congés payés.

**VOUS POURREZ PARTICIPER A NOS ACTIVITÉS.**

- séjours sur des villages de vacances en France
- séjours sur des villages de vacances à l'étranger
- excursions d'une et plusieurs journées
- rallyes touristiques, etc...

**DE PLUS, SUR LE PLAN LOCAL, votre ADHÉSION permet :**

- d'obtenir des tarifs préférentiels sur les spectacles organisés par l'Office Municipal de la Culture.

*TOURISME et TRAVAIL n'est pas une agence, c'est une association démocratique sans but lucratif, qui, avec l'ensemble de ses adhérents organise et défend les vacances et les loisirs.*

Pour avoir de plus amples renseignements et prendre votre carte d'adhérent, adressez-vous à :  
**TOURISME ET TRAVAIL**  
20 rue Jean-Frais 44400 REZÉ - Tél. 75.91.17

**SYNDICAT DU CADRE DE VIE**

*comment ?*

**SYNDICAT DU CADRE DE VIE DE REZÉ, COMMENT ?**

- en regroupant
- en défendant
- en représentant

les travailleurs dans leurs fonctions de consommateurs et d'usagers.

**EN LUTTANT**

- pour l'amélioration des conditions de vie des travailleurs dans la perspective d'une Société au service de l'homme ;
- par une authentique action syndicale des usagers dans les secteurs précis comme :
  - la consommation, l'habitat et l'urbanisme, l'environnement, la santé, l'enseignement, les loisirs.

Le Syndicat revendique :

- une école au service du peuple
- le droit au logement pour tous
- écologie - environnement,
- consommation, niveau de vie,
- le droit à la santé pour tous.

**SYNDICAT DE CADRE DE VIE, POURQUOI ?**

Les travailleurs et leurs familles sont exploités sur la Cadre de Vie, dans leurs fonctions d'usagers et de consommateurs, comme ils le sont sur leur lieu de travail dans leur fonction de producteur.

L'interdépendance des problèmes situe l'action de la C.S.C.V. sur le terrain économique et social, dans des perspectives politiques déterminées.

Au système capitaliste qu'elle condamne, la C.S.C.V. oppose une société socialiste auto-gestionnaire se situant dans l'ensemble du mouvement ouvrier.

Le Syndicat a mené une enquête sur l'affichage des prix dans la commune avec articles de presse. Une action a été menée avec les habitants de la rue Émile-Zola concernant les problèmes de voirie. Le Syndicat de REZÉ, avec les autres syndicats C.S.C.V. de Nantes effectue chaque mois des relevés de prix afin d'établir un barème.

Des permanences sont tenues les 2ème et 4ème vendredi de chaque mois au Centre social du Château de REZÉ, permanences au cours desquelles tout le monde peut venir exposer les problèmes qu'il rencontre dans le domaine de la consommation.

Pour la Présidente,  
La secrétaire-adjointe  
**M. LERAY**



**REZÉ  
ACCUEIL**

(Accueil des Villes Françaises)



**NOTRE RAISON D'ÊTRE**

Les Français bougent de plus en plus. Chaque année, 600.000 familles changent de résidence. L'Ouest reçoit 60.000 d'entre elles, Nantes, environ 3.500, REZÉ,

**NOTRE BUT :**

- les accueillir
- les réunir
- les informer

afin de leur éviter le phénomène de dépaysement et d'isolement.

La France compte aujourd'hui plus de 360 «Accueils» (Association déclarée selon la loi de 1901) qui travaillent en collaboration avec les organismes officiels : Conseil Général, Préfecture, Mairie, Chambre de Commerce, Syndicat d'Initiative, etc...

Depuis 1971, les «Accueils» sont réunis sous le sigle A.V.F....

**ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES**

**REZÉ - ACCUEIL** a été spécialement créé à votre intention pour :

- **Vous ACCUEILLIR**, vous éviter l'isolement et faciliter votre intégration dans notre cité, votre quartier.
- **Vous RENSEIGNER**, sur les ressources pratiques, culturelles, scolaires, sportives ... de notre ville et de sa région. Information-Service vous documentera et vous orientera vers les organismes compétents.
- **Vous FAIRE RENCONTRER** des Rezéens de longue date ou nouvellement arrivés, lors de nos «pots d'accueil», nos «soirées-jeux», réunions amicales et activités diverses : sorties, bricolage, jeux de cartes, art floral, sorties-excursions, etc...

**PERMANENCES :**

Tous les MARDIS de 14 h 30 à 17 h salle municipale - Centre social - Halte Garderie.

Par les «ACCUEILS», la vie de la Cité est rendue plus humaine et plus animée.

Les Accueils des Villes Françaises, soucieux de faciliter l'intégration de tous, se ramifient de plus en plus dans la périphérie.

*Ne plus se sentir étranger dans sa ville ...*

Après BORDEAUX en 1963, NANTES en 1966, 400 Accueils sont nés pour répondre aux besoins de 2 millions de Français mutés chaque année.

**Association Loi 1901. Créés et animés par des bénévoles** apolitiques et non confessionnels, ces Accueils vont au-devant des migrants.

**Auxiliaires précieux** de la décentralisation, véritables offices des relations humaines, les A.V.F. bénéficient du concours de la Préfecture, de la Mairie, de la D.A.T.A.R., de la Chambre de Commerce et du Syndicat d'Initiative avec qui ils ont signé un protocole d'accord.

Par de multiples informations administratives, sociales et culturelles, ils permettent une meilleure adaptation en répondant aux premières demandes du chef de famille, de l'étudiant, de cette jeune secrétaire ou de cette mère de famille désemparée ...

**En créant de véritables liens socio-culturels** par de multiples activités, ils facilitent les échanges avec les autochtones : sorties, visites de la ville et de la région, activités pratiques, conférences, favorisent l'insertion dans la vie de la cité.

Chercher par des activités ou des sorties en commun, à faire naître des amitiés, à éveiller une certaine curiosité sur les ressources touristiques ou culturelles de la région, en un mot : faire en sorte que chacun se sente bien là où il va vivre.

Grâce à ces A.V.F. qui contribuent à une véritable *Qualité de la Vie*, Partir aujourd'hui, c'est Revivre.

Adresse : Salle Municipale du Centre Social, Château de Rezé, rue de Touraine à REZÉ

Permanences : tous les mardis et jeudis de 14 h 30 à 17 h 30. Halte-Garderie sur place.

**portraits, mariages, reportages**

**STUDIO 2000**

7 rue A. Briand - 44400 REZÉ - tél. 75.66.88

**Sté PAPON - MESNIL**

COUVERTURE - PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE



5, rue Dos d'Ane  
Tél. : 75.60.16 44400 NANTES





## Vêtements FONTAINE - BAHUAUD

HABILLEUR - CHEMISIER  
HOMME - JUNIOR  
Rayon pour DAMES "AUX TRAVAILLEURS" (Tous les vêtements professionnels)  
31 rue Dos D'Ane - NANTES-PIRMIL

REZÉ-ACCUEIL est l'un des 360 ACCUEILS des VILLES FRANÇAISES (regroupés sous le sigle national : A.V.F.) en 16 Ententes Régionales.

- Dans l'OUEST,  
l'Entente BRETAGNE-PAYS DE LOIRE en compte 42 la LOIRE-ATLANTIQUE plus de 10.

### LES OBJECTIFS DE REZÉ-ACCUEIL :

ACCUEILLIR. Faciliter les relations humaines, être le point de rencontre entre les habitants de notre cité et les nouveaux arrivants, éviter à ceux-ci de se sentir isolés et faciliter leur intégration dans le quartier.

## ÉLECTRICITÉ AUTOMOBILE

Toutes installations et réparations Démarrateurs, Dynamos, Magnétos  
**Clair ARNAUD**  
13 rue Octave Rousseau - 44400 REZÉ - Tél. 75.72.31

INFORMER sur les ressources pratiques, culturelles, scolaires ou sportives de notre ville et de sa région.

VOUS FAIRE RECONTRER des Rezéens de longue date ou nouvellement arrivés, lors de nos pots d'accueil ou activités diverses : conférences, discussions littéraires, bricolages, art floral, sorties, promenades, etc...

PERMANENCES : tous les MARDIS de 14 h 30 à 17 h  
Salle Municipale - Centre Social - rue de Touraine REZÉ  
Halte Garderie pour les enfants de 3 mois à 4 ans.

« Par les Accueils, la vie de la cité est rendue plus humaine et plus animée »

## CENTRE SOCIAL DU CHATEAU DE REZÉ

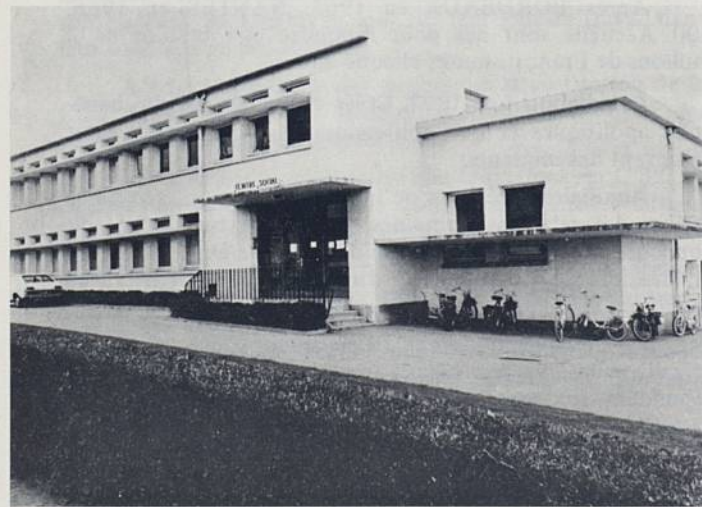
La CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LOIRE-ATLANTIQUE met à votre disposition une Conseillère en Économie Ménagère qui peut réfléchir avec vous aux questions de tous les jours que vous vous posez :

- comment organiser mon budget pour prévoir le paiement de toutes les charges fixes ;
- que faire « à manger » ce soir ?
- comment bien utiliser le congélateur que j'ai acheté ?
- je voudrais faire un pantalon d'enfant, qui m'apprendra à le confectionner ?
- où est passé le certificat de vaccination que l'école me réclame : le rangement des papiers, quel casse-tête !

Pour répondre à vos demandes, la conseillère tient des permanences chaque semaine :

- au Centre Social du Château de Rezé
- au Centre St-Paul, rue Alexandre-Huchon

et vous propose des sessions diverses : alimentation, couture, organisation.



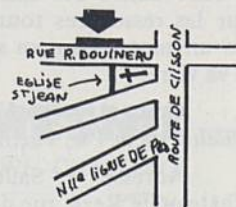
## MOQUETTES - PEAUX - TAPIS - CARRELAGE

Vente directe d'usines aux particuliers dans nos dépôts - Livraison et pose libre gratuite

**Louis MOESSARD S.A.**

39 rue Robert Douineau (Lion d'Or) St-SÉBASTIEN-Nantes, ☎ 75.60.71  
Route de Clisson, Eglise St-Jean (50 m)

OUVERTURE tous les jours du lundi au samedi 8 h à 12 h et 14 h à 19 h 30



## SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL

Cet organisme met à la disposition des familles de la commune des travailleurs sociaux : Assistantes Sociales, Puéricultrices et Secrétaires regroupées en circonscription de travail social. Elles sont chargées de les aider dans leurs difficultés administratives, familiales et médico-sociales, de leur faire connaître l'équipement social existant et de participer à l'étude des besoins de la population.

Des permanences, des visites à domicile, des consultations de nourrissons, des vaccinations ... sont assurées.

- Ainsi, pour l'année 1976 :
- 2.000 personnes ont été reçues aux permanences dans les Centres de REZÉ
  - 2.310 visites à domicile ont été effectuées par les Assistantes Sociales et 1.682 par les Puéricultrices
  - 2.378 examens d'enfants ont été assurés dans les consultations de nourrissons.

### CIRCONSCRIPTION DE TRAVAIL SOCIAL DE REZÉ

- 4 allée Théophile-Gautier REZÉ (3ème étage) Tél. 75.70.64
- Melle FERRE, Assistante Sociale responsable de la circonscription reçoit sur rendez-vous
  - Mme GAILLARD, Secrétaire

### PERMANENCES DES ASSISTANTES SOCIALES

**Au Centre Social : allée de Provence . . . . . Tél. 75.52.00**

- Mme GRANIER, secteur Mairie - Le Corbusier : mardi et jeudi de 9 h à 11 h 30
- Mme FERRONNIERE, secteur Château ouest : jeudi de 9 h à 11 h 30 (reçoit sur rendez-vous)
- Mme SEMPERE, secteur Château Est : mardi de 9 h à 11 h 30
- Mme YVON - secteur Château : mardi de 9 h 30 à 11 h 30

**A Ragon, salle municipale près de l'École :**

- Melle PAILLARD : mardi de 9 h à 11 h 30

**Au Jaunais, Centre social, 3 square du Jaunais. Tél. 75.49.50**

- Mme THOMAS, secteur Jaunais : mardi et vendredi de 9 h 30 à 11 h 30
- Mme GAUDET, secteur Pont-Rousseau : jeudi de 10 h à 12 h

**Au Centre Social des Trois Moulins,**

**16 rue des Gâts . . . . . Tél. 75.85.36**

- Melle BARRE : secteur Trocardière - Gagnerie : jeudi de 9 h à 12 h (uniquement téléphonique)
- Mme GROUSSIN : secteur des 3 Moulins - Petite-Lande : mercredi et vendredi de 9 h 30 à 11 h 30

**A Trentemoult, rue R. Soulas**

- Mme FOULONNEAU : secteur Trentemoult : jeudi de 10 h 15 à 11 h 30

**Centre de la Gagnerie, rue M. Jouaud**

- Melle BARRE : mardi de 9 h 30 à 11 h 30

**Rue Fontaine-Launay, salle municipale**

- Mme GAUDET : secteur Pont-Rousseau : mercredi de 10 h à 12 h

**Au Bas-Landreau : rue Claude-Debussy**

- Melle BARRE : mercredi de 9 h 30 à 11 h 30

### CONSULTATIONS DE NOURRISSONS ET VACCINATIONS.

Elles sont gratuites, ouvertes à la population et assurées par des Médecins Pédiatres.

**Au Centre Social, allée de Provence :**

- Mme le Dr GAUTIER
- Mme GIROIRE et Melle CHOLLET, Puéricultrices : mardi de 14 h à 16 h 30 et vendredi de 14 h à 16 h 30 sur rendez-vous

**A Ragon, local municipal :**

- Mme le Dr MOULIN
- Mme LIBAUD, Puéricultrice : les 1er et 3ème jeudis de 14 h à 16 h 30

**Au Jaunais, Centre Social, 3 square du Jaunais**

- Mme le Dr GAUTIER
- Mme HENRY, Puéricultrice : jeudi de 14 h à 17 h

**Aux Trois-Moulins, Centre Social, rue des Gâts :**

- Mme le Dr MOULIN
- Mme GIROIRE : Puéricultrice : les 2ème et 4ème mardis de 14 h à 16 h 30

**A Trentemoult, rue R. Soulas :**

- Permanence pesée de nourrissons
- Melle CHOLLET, Puéricultrice : les 2ème et 4ème jeudis de 14 h à 16 h

Des Secrétaires sont chargées d'accueillir les personnes qui se présentent dans les trois centres principaux :

- Au Centre Allée de Provence : . . . . . Mme LE MAT
- Au Centre des Trois-Moulins : . . . . . Melle FENIOU
- Au Centre du Jaunais : . . . . . Mme CHAUVIN

### ÉTUDE DES RÉALISATIONS INDUSTRIELLES

Machines spéciales automatiques de soudage  
Machines spéciales automatiques pour toutes industries  
Reproduction hydraulique sur toute machine  
Outillage de précision

**E.R.I.**  
S.A.

Agréé Automobiles, Marine, Aviation, Mécanique, Hydraulique, Electronique  
4 rue de la Basse-Ile - Z.I. 44402 REZÉ - Tél. 75.48.53 et 75.57.62

**La boutique "LODC" PRÊT A PORTER**  
FEMMES - ENFANTS

"PRIX DÉMARQUÉS"

**Madame Chantal LEROY**

serait heureuse de vous accueillir et de vous présenter ses collections

5 rue Alsace Lorraine REZÉ-LES-NANTES



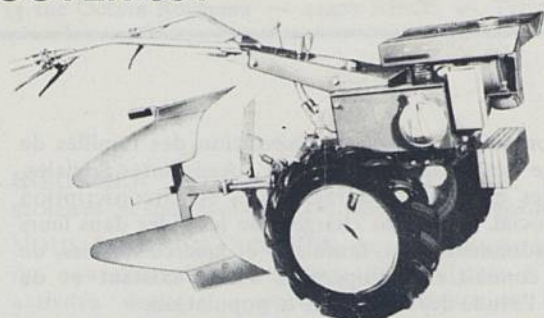


Mr GUILLOCH  
ROPER  
BERNARD  
GRAVELY

TRONCONEUSES  
MOTOBINEUSES  
TONDEUSES  
MICROTRACTEURS

12 rue A. Briand - REZE - Tél. 75.12.61  
Allée des Sapins - (Novotel) Carquefou - Tél. 72.10.32  
Vente - Démonstrations et Service après-vente

### MOTOCULTEUR BOUYER 334



LES 3 NOUVEAUX MODELES DONT 1 A MOINS DE 2 000 F  
56 rue Dos-d'Ane - 44000 NANTES ☎ 75.54.04  
75.41.16

Vous avez besoin d'un coup de main, dans un délai court, à un prix raisonnable ...

#### FAITES-NOUS APPEL

Nous mettons à votre disposition une petite équipe de TRAVAILLEURS de notre Entreprise encadrée d'un RESPONSABLE, pour :

- . Nettoyer ou débarrasser un chantier
- . Ouvrir une tranchée
- . Piquer un mur
- . Décaper un plancher, des murs, un plafond
- . Couler une petite surface de béton
- . Entretien votre parc, votre jardin, vos pelouses
- . Prendre en charge le nettoyage de vos surfaces vitrées, etc...

Téléphonez-nous au 78.43.54

Ateliers du LANDAS - La Rousselière 44120 VERTOU

**INDUSTRIELS!  
ARTISANS!  
COMMERÇANTS!  
PARTICULIERS!**



### Entreprise de TRAVAUX PUBLICS

Routes, Canalisations, Lotissements, Bordures

58 rue Aristide-Briand — 44400 REZÉ

☎ 75.61.76



## Paul BRETON & Fils



## Banque Populaire Bretagne Atlantique

La banque coopérative régionale

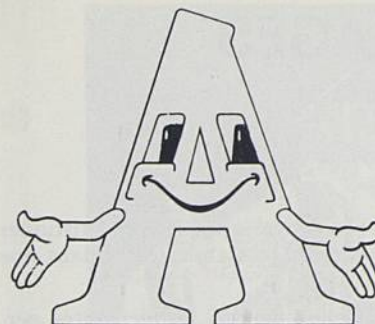
REZÉ : 45 à 49 avenue de la Libération

☎ 75.40.45

REZÉ bourg : rue du Seil - ☎ 75.42.98

allée commerciale Leclerc

DE NOUVELLES  
INSTALLATIONS  
POUR MIEUX  
VOUS SERVIR



## CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES

(A.S.F. de Rezé)



Avec la C.S.F. les familles de travailleurs défendent leurs DROITS DE CONSOMMATEURS, mais aussi leurs DROITS D'USAGERS, dans la vie de quartier : Urbanisme, Habitat, École, Santé, Social, Consommation-Information et Défense des consommateurs.

#### LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES

##### ORGANISE :

- des réunions de quartiers
- des démarches collectives

##### DIFFUSE :

- des tracts
- son journal
- articles de presse
- ses prises de position par rapport à l'actualité
- des bulletins d'information pour la connaissance des droits.

##### ENTREPREND :

- des démarches auprès des pouvoirs publics

##### EST PRÉSENTE :

- dans les commissions extra-municipales à l'O.M.C.

##### SON ACTION :

LA C.S.F. DEMANDE UNE REGLEMENTATION DU CRÉDIT A LA CONSOMMATION. Une action nationale est en cours depuis un an. Les formes de sensibilisation et d'actions choisies ont rencontré un écho favorable auprès des consommateurs. Stands et panneaux d'information sur les marchés. Lettres au députés et sénateurs. Cartes pétitions. Remise de ces cartes au Premier Ministre lors d'une journée nationale en juin 76.

Octobre 76 : un projet de loi est passé en première lecture au sénat. Mais rien n'est encore acquis. Nous espérons que la session parlementaire actuelle votera définitivement une loi protégeant les consommateurs.

##### PERMANENCE POUR INFORMATION ET DÉFENSE DES CONSOMMATEURS.

La C.S.F. assure des permanences pour faire connaître les droits, et communiquer de la documentation et des informations. La C.S.F. participe à la réalisation d'émissions télévisées dans le cadre de l'OROC des Pays de Loire.

### FORGE - SERRURERIE SOULAS - M.

2 rue Raymond Soulas  
Tél. 75.55.07 - 44400 REZE

#### CAMPAGNE NATIONALE SUR LA TAXE D'HABITATION.

Cette campagne, lancée à l'automne dernier, avait pour but de sensibiliser la population et les pouvoirs publics, afin d'obtenir une RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION. Avec pour objectifs :

- application automatique des dégrèvements pour personnes âgées
- paiement échelonné
- réforme des finances locales
- calcul de la taxe d'habitation en tenant compte des revenus.

Cette action est toujours d'actualité et continuera dans ce sens.

#### SANTÉ - SECTEUR SOCIAL.

La C.S.F. N'accepte pas le démantèlement de la Sécurité Sociale. Elle réclame une véritable prise en charge collective de tout ce qui concerne LA SANTÉ. La généralisation du TIERS PAYANT. Extension de la médecine PRÉVENTIVE A TOUS.

Sur le plan social : l'indexation des prestations familiales sur le SMIC.

Une sécurité des revenus pour tous les «Non Productifs» par l'instauration d'un «Revenu Social Minimum Garanti».

#### EXPOSITION DE LA PUBLICITÉ

Courant juin, sur tous les quartiers de REZÉ, la C.S.F. a présenté une exposition sur la Publicité. Les différents stades d'une étude de publicité, etc... Ses buts. Analyse de certaines publicités. La publicité vue par les enfants...

\*\*\*

Notre action ne s'arrête pas là, elle continue tous les jours dans nos quartiers, et c'est dans la mesure où les consommateurs, les usagers, les familles apporteront leurs besoins, leurs suggestions, leurs participations, que nous pourrons avancer dans tous ces domaines.

PERMANENCES : 2ème et 4ème JEUDI DU MOIS de 14 h 30 à 16 h 30 au Centre Social du Château de REZÉ.



Le Foyer de Jeunes et d'Éducation Populaire (Amicale Laïque) de Pont-Rousseau, plus connu dans la région sous le sigle A.E.P.R., n'est pas qu'un simple club sportif de quartier. Comme toutes les amicales affiliées à la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente, l'A.E.P.R. se fait un devoir de prendre une part active à la vie socio-culturelle de la commune, notamment en participant aux travaux des commissions extramunicipales et des Offices Municipaux œuvrant en faveur de l'Enseignement, de la Jeunesse, des Sports, de la Culture et des Loisirs Éducatifs de l'Enfance, etc...

C'est dans cet esprit, qu'en début 1974, le Conseil d'Administration de l'A.E.P.R. décida de créer une «Commission Jumelages» dont le principal objectif était de compléter l'action, dans ce domaine, de la Municipalité de Rezé :

- d'abord, dans le cadre du jumelage qui unit la ville de REZÉ à la ville Sarroise ST-WENDEL ;
- ensuite, dans les futurs jumelages qui uniront REZÉ à des cités étrangères (INEU : ville roumaine de la région d'ARAD, par exemple).

L'action fraternelle que nous développons actuellement avec nos amis du Kreisstadt de St-Wendel, à l'A.E.P.R., nous sommes prêts à la prolonger demain avec les populations d'autres pays, quelles que soient d'ailleurs les opinions politiques de leur gouvernement. Ce qui nous importe dans les jumelages, c'est d'apprendre à connaître les hommes ; les doctrines qui les animent ne sont que secondaires pour nous.

En 1936, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Léo Lagrange, disait : « Aux jeunes, il ne faut pas tracer qu'un seul chemin, il faut ouvrir toutes les routes ! »

Oui, à tous nos adhérents et amis (aussi aux autres), jeunes et adultes, nous voulons ouvrir tous les horizons, en permettant au plus grand nombre possible de participer à des échanges internationaux au cours desquels ils apprendront à mieux connaître, estimer et apprécier leurs amis d'outre-frontières.

Le jumelage, c'est l'affaire de TOUS ! A ce sujet, au nom de la Commission «Jumelage», je voudrais remercier les Municipalités de ST-WENDEL et de REZÉ de ne pas avoir fait de «leur jumelage» une tour d'ivoire exclusivement réservée aux notables de leur cité, mais au contraire de l'avoir démocratisé en l'ouvrant très largement à toutes les couches sociales, philosophiques, religieuses, et de tous âges de leurs administrés.

Sous le patronage de la Ville de REZÉ, les Comités de Jumelage du Conseil du Kreisstadt de St-WENDEL et de l'A.E.P.R. ont organisé conjointement deux grands week-ends de rencontres :

- 1) **Pâques 1976** : 156 membres de l'A.E.P.R. se rendaient à St-WENDEL où ils vécurent 3 jours inoubliables. M. Alexandre PLANCHER, maire de REZÉ, et son adjoint au Jumelage, Serge COUCHAUDRON, nous avaient fait l'honneur de nous accompagner.
- 2) **Pâques 1977** : conduite par M. Jakob FELLER, bourgmestre du Kreisstadt de St-WENDEL, une délégation de 186 Wendliens répondait à l'invitation faite par l'A.E.P.R.

Pendant ces deux week-ends, l'accueil se faisait dans les familles.

Des manifestations récréatives, sportives et artistiques donnaient lieu à des rencontres très amicales et dans une très chaude ambiance.

Des réceptions officielles par les Municipalités permettaient à Monsieur le Bourgmestre et à Monsieur le Maire de se féliciter pour la tournure très populaire que prenait le jumelage de St-WENDEL-REZÉ et de la très grande participation active de la jeunesse à son développement.

Des temps libres permettaient aux invités de vivre plus longtemps avec leur famille accueillante et également de découvrir le paysage de la région ainsi que les curiosités de la ville, sans oublier l'achat de souvenirs destinés à leurs familles.

Nous croyons savoir que le vœu que nous avons formulé l'année dernière va se concrétiser dans les semaines à venir :

- la création d'un «Office Municipal des Relations Internationales» chargé de coordonner toutes les initiatives individuelles ou collectives convergeant vers l'expansion des jumelages : échanges familiaux, scolaires, sportifs, culturels, corporatifs (employés municipaux), etc... Cours de langue étrangères. Assistance administrative (frappe, tirage, démarches près des services techniques, etc...) pour les associations organisant des voyages ou des réceptions de délégations.

Terminons ce propos en disant :

JUMELER LES VILLES...  
C'EST UNIR LES HOMMES ...  
... POUR SAUVEGARDER LA PAIX !

Pour la Commission  
des Jumelages de l'A.E.P.R.  
Michel GUILLOTIN



## CICAS

### au service des salariés et anciens salariés

#### QU'EST-CE QU'UN C.I.C.A.S. ? - QUE PEUT-ON EN ATTENDRE ?

C'est un Centre d'information et de coordination de l'action sociale des régimes de retraite complémentaire regroupés par l'A.R.R.C.O. (Association des Régimes de Retraites Complémentaires). Par l'intermédiaire du C.I.C.A.S., l'A.R.R.C.O. a le souci d'informer et d'aider les salariés et les retraités de façon aussi directe que possible en se rapprochant au maximum de leur lieu de résidence.

#### QUELLE EST SA MISSION ?

- Essentiellement, son rôle consiste à :
- Informer les personnes âgées sur leurs droits à la retraite complémentaire, les renseigner, au moins sommairement, sur leur situation à l'égard des autres régimes d'assurances vieillesse.
  - Les aider à établir leur demande et à constituer leur dossier.
  - Transmettre leur dossier à l'Institution qui doit les prendre en charge. A cet égard, il convient de noter que la date à laquelle le C.I.C.A.S. a été saisi de la demande détermine le point de départ de l'allocation.
  - S'assurer, le cas échéant, que tous leurs droits ont bien été liquidés, effectuer la révision du dossier si c'est nécessaire.

- Orienter vers les organismes compétents habilités à donner une suite à leur demande d'aide sociale, d'allocation logement, d'impôt, etc...
- Renseigner les allocataires en difficultés sur les aides possibles au titre du Fonds Social géré sous la responsabilité de chaque Institution (aide ménagère, aide au logement, vacances, aides diverses).

Le C.I.C.A.S. est habilité à remplir les demandes en vue de ce type d'intervention et à les transmettre à l'Institution compétente qui, seule, reste juge de la décision à prendre.

#### COMMENT ENTRER en CONTACT avec le C.I.C.A.S. ?

Le C.I.C.A.S. a son siège à NANTES, 5 rue Régnard. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Son but étant de se rapprocher des salariés et des retraités du département, le C.I.C.A.S. a constitué un réseau de permanences qui touche un certain nombre de communes.

Pour REZÉ, cette permanence a lieu le 1er mercredi de chaque mois, de 9 h 30 à 12 h au Centre Social du Château de REZÉ.



Claude **BRETAGNE**

13, rue Victor-Fortun  
REZÉ - ☎ 75.41.24

Cycles - Cyclomoteurs - Motoculteurs  
Tronçonneuses - Tondeuses

Vente-Échange Réparations toutes marques

Correspondant SAMDA Toutes assurances

Dépôt :  
PRIMAGAZ





### DROGUERIE DES 3 MOULINS

PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS

**G. BILLY** Artisan - Peintre

120 rue A. Briand - REZÉ - ☎ 75.42.66

2 % de remise sur présentation de cette publicité...

Cadres, reproductions, gravures, tableaux, glaces, bois sculptés, dorés,  
CADRES MODERNES ENCADREMENTS CANEVAS

### CADRES ET DÉCORS

21 rue Félix Faure - 44400 REZÉ - tél. 75.93.61

### S.I.R.F.

PRODUITS SURGELES  
ET CREMES GLACEES

Vous pensez qualité !... Adoptez S.I.R.F.

85120 LA CHATAIGNERAIE

TEL. 69.62.17 - TELEX 711.380

### FLEURS INTERFLORA

## la CLEMATITE

4 bis rue Félicien Thomazeau, REZÉ - St-Paul ☎ 75.55.45

### INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES (Haute et basse tension)

Climatisation, Régulation, Signalisation, Asservissement  
Télécommande, Distribution de l'heure

### LA RÉGIONALE ÉLECTRIQUE

9 rue de l'Île-Macé - Z.I. - REZÉ - tél. 75.46.11 et 75.53.67

### ALIMENTATION EN GROS

DETAIL ET COLLECTIVITES

TEL : 46.32.16

### Mmes THIBAUT

ÉPICERIE EN GROS

9 avenue du Cimetière Saint Clair - NANTES (L.A.)

### VENTE ET REPARATIONS AUTOMOBILES

VOITURES NEUVES ET OCCASIONS  
TOUTES MARQUES

Garage BARANGER Père et Fils

3, Rue du Docteur Nogue - REZE - Tél. 75.61.34

## LE CONSEIL MUNICIPAL

## DE REZÉ

### COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

**LE MAIRE** Alexandre PLANCHER  
reçoit sur rendez-vous tous les matins de 11 h à 12 h 30,  
s'adresser au secrétariat particulier.

**LES ADJOINTS**  
Maire-Adjoint Jacques FLOCH  
Informations et relations publiques  
Permanences le vendredi après-midi

Deuxième Adjoint Michel JORAND  
Enseignement  
Permanences le mercredi après-midi

Troisième Adjoint Serge CONCHAUDRON  
Urbanisme  
Permanences le vendredi après-midi

Quatrième Adjoint René PAPIN  
Finances  
Permanences le mardi après-midi

Cinquième Adjoint Anne QUILLAUD  
Personnel et Actions économiques  
Permanences le mardi après-midi

Sixième Adjoint Gilles RETIERE  
Culture et Loisirs  
Permanences le lundi après-midi

Septième Adjoint Michel HIMENE  
Sports  
Permanences le Mardi après-midi

Huitième Adjoint Yves MARIEL  
Affaires Sociales  
Permanences le jeudi après-midi

Neuvième Adjoint Louis QUEBAUD  
Anciens et Retraités  
Permanences le jeudi après-midi

Le Conseiller Municipal Subdélégué  
Jean HOCHARD

Les Conseillers Municipaux  
Gilles BARAUD - Alain BASTARD - Ginette BLANDIN  
Jean-Pierre BREMONT - Michel BROCHU - Jean BROS-  
SAUD - Raymond CAILLAUD - Michelle CHARPENTIER  
André COUTANT - Yannick GUILLOU - Josiane HAJDU-  
KOWICK - Jacqueline JUHEL - Jeanne LEPRETRE-EDOM  
Raymond LOUET - Paul MORIN - Jean PINTAUD - Daniel  
PRIN - Jacques SAILLANT - Jean-Luc TREBERNE - Louis  
VANEECKE

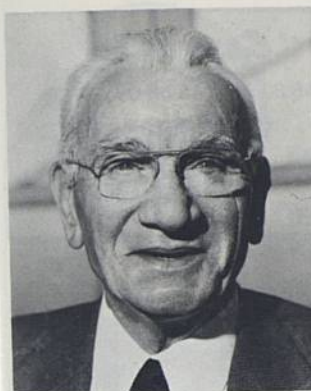
### COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ASSURANCES

Incendie, Accidents, Responsabilité civile, Vol, Vie, Yachting

### Jean LE BERRE

ASSUREUR-CONSEIL

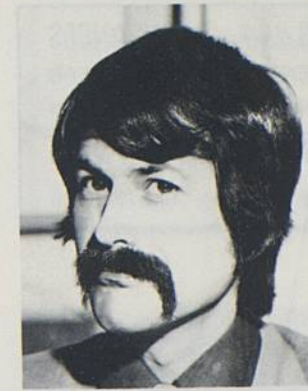
Passage Pommeraye - NANTES - Tél. 71.04.18



Alexandre PLANCHER - Maire



Jacques FLOCH - Maire-adjoint



Michel JORAND - Adjoint



Serge CONCHAUDRON - Adjoint



René PAPIN - Adjoint



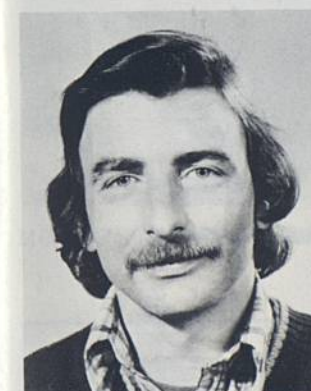
Anne QUILLAUD - Adjoint



Gilles RETIERE - Adjoint



Michel HIMENE - Adjoint



Yves MARIEL - Adjoint



Louis QUEBAUD - Adjoint



Jean HOCHARD  
Adjoint Subdélégué



Gilles BARAUD



Alain BASTARD



Ginette BLANDIN



Jean-Pierre BREMONT



Michel BROCHU



CAISSE GÉNÉRALE ACCIDENTS — ASSURANCES  
 INCENDIE, ACCIDENTS, RISQUES DIVERS  
 Tarifs pour fonctionnaires et jeunes conducteurs  
**Daniel HERVÉ**  
 13 av. de la Libération — 44400 REZÉ — tél. 75.70.35

**Société Laitière du "Grand Clos"**  
 PONT-CHATEAU — tél. 45.62.05 / 45.65.06  
 Fournitures Collectivités - Restaurants **GRUPE ATLAIT**  
**Les Produits "LACNOR"** Beurre, Œufs, Fromages, Volailles  
 Pavillon LACNOR M.I.N. Nantes - tél. 73.94.40 et 47.65.22

Toutes fabrications spéciales  
**André**  
**n°1 régional**  
**de L'INSTALLATION de CUISINES**  
 55, rue DC. Rivière  
 REZÉ ☎ 75.88.44

**Société Nantaise de Découpage et de Produits Sidérurgiques**  
**SNDPS**  
 Fers d'occasion - Métaux divers  
 Récupération Déchets Industriels  
 Oxycoupage - Cisaille sur guillotine  
 (5 mm à 200 mm) (2/10 à 15 mm)  
 6 rue Victor-Hugo — **REZÉ-LÈS-NANTES** — tél. 75.53.46



Jean BROSSAUD



Raymond CAILLEAU



Michèle CHARPENTIER



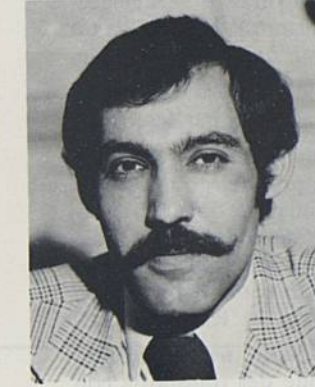
André COUTANT



Raymond LOUET



Paul MORIN



Jean PINTAUD



Daniel PRIN



Yannick GUILLOU



Josiane HAJDUKOWICK



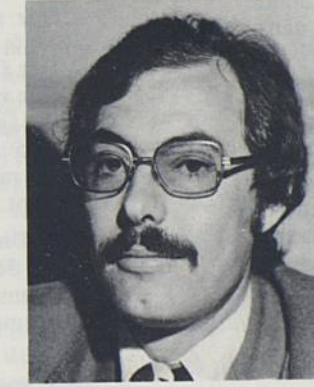
Jacqueline JUHEL



Jeannette LEPRETRE-EDOM



Jacques SAILLANT



Jean-Luc TREBERNE



Louis VANNEECKE

*Prêt à Porter*  
*Collants "Scandale"*  
*Chemiserie* *Sous-Vêtements*  
*Lingerie - Bas* *"Eminence"*  
 Madame  
 2 RUE V.-HUGO  
 44400 REZÉ  
 ☎ 75.56.66 **CRAMPON**

**PAVILLONS SUD-LOIRE**  
 Constructeur de Maisons individuelles « PERSONNALISÉES »  
 Siège social : 31 rue Charles Rivière, 44400 REZÉ — ☎ 75.58.28  
 Entreprise **PERROTEAU** Tél. 78.71.07  
 ST-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU

**Entreprise de PARCS et JARDINS**  
 Arbres d'Ornement et Fruitières — Rosiers — Culture de Plants — Légumes et Fleurs à Massifs  
 Vente au Détail et en Gros  
**Charles LIZE** 65 rue de la Commune, 44400 REZÉ - ☎ 75.65.02

N'ALLEZ PAS PLUS LOIN... A VOTRE PORTE LE MAGASIN  
 vous offre au prix le plus juste des articles de qualité en :  
**CELAMOD**  
 12 rue Aristide-Briand - REZÉ  
 VENEZ NOUS VISITER, UN AIMABLE ACCUEIL VOUS EST RÉSERVÉ  
**CONFECTION** - Femmes et enfants  
**LINGERIE** - Lingelot, Régence, Mauréan  
**CHEMISERIE** - Noveltext, Guy de Berac  
**BONNETERIE** - Triumph, Lejoby, Lady  
**SOUS-VÊTEMENTS** - Eminence, Armor  
**BIJOUX - NAPPES** etc...



# LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS

Une nouvelle équipe se voit confier la responsabilité des transports en commun dans l'agglomération nantaise.

Nous avons une claire conscience de l'importance des transports urbains dans la vie quotidienne des citoyens ; il s'agit de faire face à un besoin de déplacements sans cesse croissant : déplacements des travailleurs à domicile - travaux souvent longs et d'autant plus pénibles qu'ils viennent s'ajouter à la fatigue d'une journée de travail -, déplacements pour procéder à ces achats, recourir à des soins ou des services, se divertir ou participer à la vie culturelle.

Le cadre de vie et l'agrément de la vie urbaine dans l'agglomération sont profondément affectés par les conditions de la circulation et des transports.

Le Syndicat Intercommunal se propose de mettre en place une politique de transport ayant pour objectif de développer et d'aménager les transports en commun en fonction du logement et du travail ; il n'y a pas en effet d'urbanisation harmonieuse sans une coordination étroite entre l'implantation de logements, d'emplois et les transports.

Cette politique de transport doit nécessairement accorder une priorité au service public des transports collectifs, qui doit être organisé en fonction des besoins des usagers et après consultation de la population.

Nous ne sous-estimons pas les efforts réalisés ces dernières années pour améliorer les transports en commun, mais nous constatons qu'il reste énormément à faire dans plusieurs domaines.

La conception du réseau nantais ne correspond plus aux besoins réels, notamment pour les réalisations entre les centres d'habitation et les zones de travail.

La rapidité et la fréquence doivent être améliorées par une priorité des transports en commun plus affirmée, les plans de circulation qui entreront en vigueur très rapidement à Nantes feront bénéficier les bus de couloirs réservés et de circulation à contresens et éventuellement d'aménagement de carrefours assortis de priorité aux feux.

## ROLE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL

Le Syndicat Intercommunal devra assumer pleinement ses responsabilités :

- organiser rationnellement les transports publics urbains et suburbains sur le territoire des communes membres ;
- assurer en tout état de cause le service public des transports en commun ;
- procéder aux études qui seraient estimées nécessaires pour parvenir à la réalisation de son objectif et d'améliorer le service ;
- assurer la concertation entre les administrations d'État, les organismes intéressés et les communes au sujet de tous les problèmes concernant les transports en commun ;
- coordonner la politique des transports du Syndicat et celle de circulation et de stationnement des communes situées à l'intérieur de son périmètre.

## GESTION DES TRANSPORTS EN COMMUN

En ce qui concerne l'organisation des transports urbains, le S.T.A.N. est liée au Syndicat Intercommunal par un contrat de trois ans qui expire le 31 décembre 1978. Cette Société assure le service conformément aux directives du Syndicat : elle ne possède pas de matériel qui est la propriété du Syndicat et qui est mis à sa disposition.

La constitution d'une Société d'Économie Mixte a été décidée en juillet 1975 et les statuts approuvés en septembre 1975.

Les communes membres du Syndicat ont versé leur participation au capital.

La Société d'Économie Mixte n'a pas encore été constituée. Le Syndicat Intercommunal devra se prononcer clairement sur ce point et, le cas échéant, définir le rôle de la Société d'Économie Mixte dans la gestion des transports.

## POLITIQUE DES TRANSPORTS EN COMMUN.

Le Syndicat Intercommunal a établi en 1976 un dossier de promotion des transports collectifs à l'horizon 1980.

Ces objectifs sont les suivants :

- Nombre de voyages par an et par habitant : 84 (72 en 1975) ;
- Une augmentation de 13 % de kms ligne / 1000 habitants ;
- Une fréquence minimale de 3 bus à l'heure ;
- Une vitesse commerciale de 18,6 km/h ;
- Un âge moyen du parc de 3 ans, contre 13 ans en 1975 ;
- 14,5 millions de kms, contre 8 millions actuellement ;
- 39 millions de voyageurs, contre 29 millions actuellement.

Une actualisation d'investissement associé à cet objectif de développement comporte en particulier l'acquisition en 5 ans de 190 véhicules, dont 50 autobus articulés, des équipements correspondants et la construction d'un 3ème dépôt.

Pour 1977, les acquisitions sont de 57 véhicules dont 10 autobus articulés, pour un montant total d'environ 26 millions financés par des prêts publics et par les ressources dégagées par le versement-transport.

Nous sommes certains que ces objectifs seront révisés en hausse, l'effort entrepris sera sensiblement accentué en particulier grâce à la mise en place de mesures de circulation donnant une véritable priorité aux transports en commun.

## LE FINANCEMENT

Cette politique ambitieuse nécessite un financement important. Il sera réalisé par la possibilité de conclure des contrats de développement impliquant une participation financière importante de l'État.

La taxe versement-transport sera affectée aux financements de la compensation des tarifs sociaux et également aux investissements spécifiques aux transports en commun.

vente - réparations automobiles

**E. RABILLER GARAGISTE**

1, rue des Jardins (Le Chêne-Creux) - 44 - REZÉ  
Tél. 75-94-21

## LE PERSONNEL

Le développement des transports en commun que nous envisageons ne peut se concevoir sans la contribution et la collaboration de 600 employés, ouvriers, cadres et techniciens de la Société des Transports, qui assurent quotidiennement un service de qualité dans des conditions souvent difficiles.

Le recrutement de 45 chauffeurs est prévu en 1977 pour faire face aux nécessités du service.

Le Syndicat Intercommunal des Transports mettra tout en œuvre pour assurer la priorité des transports collectifs et la mise en place d'un véritable service public de transports qui réponde aux besoins des usagers et aux priorités exprimées par la population de l'agglomération nantaise.

## FACE A L'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE NUCLÉAIRE AU PELLERIN

En 1975, le Conseil Municipal de REZÉ avait pris position sur la politique nucléaire du Gouvernement et avait rappelé la position des partis signataires du programme commun dans ce domaine, à savoir, que les partis de Gauche ne rejettent pas a priori l'utilisation de l'énergie nucléaire mais ne veulent pas que la politique énergétique de la France soit basée sur une seule ressource. D'autre part, ils demandent un approfondissement des recherches dans le domaine de la sûreté des installations et de la sécurité du personnel.

Depuis 1975, le Gouvernement a prévu l'installation d'une Centrale Nucléaire au Pellerin ; cette décision amène le Conseil Municipal de REZÉ à prendre une position claire en ce qui concerne cet aménagement.

- 1) Rappelle qu'il n'est pas hostile à l'énergie nucléaire.
- 2) Reconnaît l'important travail fait par des scientifiques français dans ce domaine depuis plus de 49 ans, mais ne peut, dans l'état actuel des choses, apporter sa caution à la construction de la centrale nucléaire du PELLERIN dont l'intérêt pour la région n'a pas été clairement démontré, tant que les conditions techniques de sécurité et de sûreté n'ont pas été améliorées, que la technologie utilisée pour la centrale nucléaire du PELLERIN entre dans le cadre du Plan «MESSMER» de 1974, plan qui privilège les intérêts privés et ceux des multinationales contrôlées par les Américains.
- 3) Préconise l'arrêt immédiat de tous les travaux d'implantation de la centrale du PELLERIN.

## LA GRATUITÉ AUX CHOMEURS

La première décision prise par la nouvelle Municipalité de Nantes a été de s'engager à accorder aux demandeurs d'emploi la gratuité des transports en commun. D'autres communes adopteront sans doute cette mesure.

Le Syndicat Intercommunal a assuré la mise en place matérielle de cette disposition, qui prendra effet au premier pointage du mois de mai à l'A.N.P.E. par la délivrance de tickets gratuits.

Le collectif chômeurs prendra contact avec le Syndicat Intercommunal pour les modalités d'application pour le mois prochain.

\* \* \*

La Municipalité Rezéenne est représentée au sein du Syndicat Intercommunal des Transports de la façon suivante :

- J. FLOCH, Secrétaire Général du Syndicat
- S. CONCHAUDRON, assistant
- J.P. BREMONT, assistant

## 4) Subordonne son acceptation à 3 préalables :

- a) Mise au point d'un véritable plan énergétique national où le nucléaire ne sera plus seul : diversification des sources d'énergie, orientation de la production en fonction des choix, adaptation des moyens de production de l'énergie aux différents types d'utilisation (industries, transports, etc...), économie d'énergie, plans de recherches sur les énergies nouvelles.
  - b) Instauration d'un véritable débat démocratique : information de la population, participation des associations, débat du Parlement qui se caractériserait par le vote d'une loi nucléaire (la France est un des rares pays au monde dépourvu d'une telle loi) portant sur la sécurité, les responsabilités à tous les niveaux et définissant la participation démocratique, les décisions et contrôle.
  - c) Assurance que le contrôle de l'utilisation du nucléaire sera un contrôle démocratique (un des dangers actuels de la politique gouvernementale est de faire croire qu'il y a nécessité de créer un véritable système policier ou para-militaire sous prétexte de sécurité).
- 5) Décide d'organiser un débat public sur cet important problème.

TOUT POUR LE JARDIN

GRAINES - PLANTS  
OUTILLAGE

**B. HAURY**

25, rue Victor-Fortun — REZÉ — Tél. 75-48-78

**Garage André BOUJU**



MÉCANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE

9 rue Victor Fortun - REZÉ - tél. 75.64.93



**AUTO-ÉCOLE**

Cours de code par projection - Prend à domicile

**J. CHAMBAUD**

1 rue Aimos - 44400 REZÉ - tél. 75.55.17

**Voyages RINGEARD**

Licence D 63196

VOTRE TRANSPORTEUR LOCAL vous propose ses Autocars pour tous vos déplacements, Sociétés, Groupes, Mariages

Bureau : 1 allée Turenne - Tél. (40) 47.48.43  
12 rue Chuplet - Tél. (40) 75.10.35 - 75.84.43  
31 rue du Lt. de Monti - 44400 REZÉ





A  
votre  
service...

**SERVICES MUNICIPAUX**

**MAIRIE PRINCIPALE** ..... Tél. 75.63.93  
Place Jean-Baptiste Daviais ..... 75.68.62  
75.72.55  
75.91.82

- Services :
- Secrétariat
  - Relations Extérieures
  - Contentieux - Règlementation
  - Personnel
  - Informatique

**MAIRIE ANNEXE** ..... Tél. 75.63.93  
Boulevard Le Corbusier ..... 75.68.62  
75.72.55  
75.91.82

- Services :
- Services Techniques ..... Tél. 75.70.54
  - État Civil
  - Formalités Administratives

Heures d'ouvertures : 8 h - 12 h 30 ; 13 h 30 - 17 h  
Permanence le samedi matin

**CENTRE SOCIAL**  
Allée de Touraine ..... Tél. 75.56.44

**CENTRE DE SOINS DE LA CARTERIE**  
**CENTRE MÉDICO-SPORTIF**

Rue Alexandre-Huchon ..... Tél. 75.67.33

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**  
Allée de la Touraine ..... Tél. 75.56.44

**PISCINE**  
Boulevard Léon Blum ..... Tél. 75.72.76

**OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE**  
**MAISON DES JEUNES**  
Allée du Dauphiné ..... Tél. 75.57.28

**OFFICE MUNICIPAL DES LOISIRS D'ENFANCE**  
1 rue Jean-Louis ..... Tél. 75.45.41

**OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS**  
3 allée Charles Beaudelaire

**OFFICE MUNICIPAL DES PERSONNES AGÉES**  
Siège social : Centre Social, Allée de Touraine

**CAISSE DES ÉCOLES**  
1 rue Jean-Louis ..... Tél. 75.45.41

**ALLOCATIONS FAMILIALES**  
9 allée du Pellerin  
Permanence le premier vendredi de chaque mois

**AMBULANCIERS**

- M. AUGER  
27 route des Sorinières ..... Tél. 75.61.27
- M. BANCHEREAU  
19 bis rue Mazureau ..... Tél. 75.40.16
- M. BESSEAU Gérard  
18 avenue de la Vendée ..... Tél. 75.84.88
- M. BLINEAU  
30 bis rue Victor Fortun ..... Tél. 75.51.80
- M. BERNARDEAU  
Pont de Pont-Rousseau ..... Tél. 75.54.59
- M. BLAIS  
9 rue Charles Riom ..... Tél. 75.56.08
- M. DAVIAUD  
46 rue Félicien Thomazeau ..... Tél. 75.66.11
- M. GUITTON  
16 impasse Julien Douillard ..... Tél. 75.83.00
- M. LE BRIS  
85 rue Jean Fraix ..... Tél. 75.44.44
- M. VALLET  
25 rue Alsace Lorraine ..... Tél. 75.61.51
- M. VRIGNAUD  
39 rue Aristide Briand ..... Tél. 75.41.71

**ANALYSES MÉDICALES**

- Laboratoire JOUDON-QUINTON  
Rue des Résidences Fontaine-Launay ... Tél. 75.44.13
- B.P. 37 REZÉ, Trois-Moulins
- Laboratoire A. THARREAU  
60 rue du Lieutenant de Mongi ..... Tél. 75.13.23



**AGENCE  
de la LIBÉRATION**

**TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES**

71 avenue de la Libération - 44400 REZÉ  
Tél. 75.68.10 et 75.70.77



**A.S.S.E.D.I.C.**  
46 rue Félicien Thomazeau ..... Tél. 75.91.60  
du lundi au vendredi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h 30

**BANQUES ET ORGANISMES FINANCIERS**

- B.N.P.  
32 rue Aristide Briand ..... Tél. 75.51.44
- B.P.B.A.  
· Résidence Bretagne-Atlantique  
bld de la Libération ..... Tél. 75.40.45
- Centre Commercial Leclerc  
route de Pornic ..... Tél. 75.42.98
- CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE (P.T.T.)  
· 2 rue Victor Hugo ..... Tél. 75.65.42
- REZÉ, Trois Moulins ..... Tél. 75.42.41
- CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE  
· Agence Commerciale Château de REZÉ Tél. 75.50.77
- 87 rue Aristide Briand ..... Tél. 75.84.89
- CAISSE RURALE DE CRÉDIT MUTUEL St-Paul  
18 rue Aristide Briand ..... Tél. 75.41.45
- CAISSE RURALE DE CRÉDIT MUTUEL St-Pierre  
38 rue Georges Boutin ..... Tél. 75.51.20
- CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL  
· 99 rue Jean Jaurès ..... Tél. 75.86.91
- 166 route des Sorinières ..... Tél. 75.74.89
- CRÉDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST  
· 1 rue Alsace Lorraine ..... Tél. 75.63.64
- 4 rue Aristide Briand ..... Tél. 75.71.64
- CRÉDIT LYONNAIS  
Centre Commercial du Château ..... Tél. 75.42.15
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
77 rue Jean Jaurès ..... Tél. 75.62.65

**ENTREPRISE DE MAÇONNERIE**  
CIMENT ARMÉ - CARRELAGES  
**Gilbert et André HUCHET**  
44710 PORT-SAINT-PÈRE ..... Tél. 54.50.91

**Optique  
BEAULIEU**  
CENTRE COMMERCIAL BEAULIEU

Opticiens spécialistes diplômés

Agréé Sécurité Sociale et Mutuelles

Ouvert de 10 h à 22 h

Un nouveau style en optique lunetterie

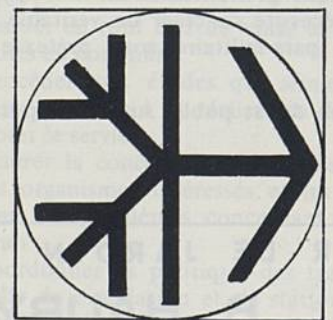
REZE NANTES

**LE MAGASIN D'OPTIQUE DES habitants du SUD-LOIRE**

**BEAUTÉ - SANTÉ**  
L. RIVIERE - Herboriste  
50, rue Alsace-Lorraine 44400 REZÉ Tél. : 75.58.59  
**Toute la Parfumerie - Toute l'Herboristerie - Diététique**  
Articles pour Cadeaux - Soins de Beauté

Agent

**SARL GÉRARD**  
22, rue Aristide-Briant  
44340 BOUGUENAIS - Tél. 78.60.28



**PRODUITS SURGELES 1ère QUALITE  
CREMES GLACEES FRIGE CREME**

**ARZIGEL**

Livraison gratuite sur simple appel téléphonique

Tarifs et renseignements sur demande

**CONGELATEURS A PRIX DE GROS**

310 litres ..... 1172 FT.T.C.  
420 litres ..... 1269 FT.T.C.  
520 litres ..... 1367 FT.T.C.

Garantie un an pièces et main d'oeuvre, sauf vente et sans engagement.  
**ARZIGEL - Beau Soleil - BOUGUENAIS - 44**

**Tél. 78.61.38**

LIVRE CHEZ VOUS



**Matériaux de Construction**

Bd de la Libération ☎ 75.66.54 & 75.61.95  
44402 REZÉ PONT ROUSSEAU

Avenue du Général de Gaulle face gare S.N.C.F.  
44210 PORNIC - ☎ 82.09.90



vente aux particuliers  
des produits pour l'aménagement  
de la maison et de son jardin

Bd de la Libération - 44402 REZÉ PONT ROUSSEAU  
Ouvert du Lundi 14 h au Samedi 19 h

☎ 75.73.40 Parking



**CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE**

Centre de Paiement de Rezé . . . . . Tél. 75.70.04  
6 rue de Touraine . . . . . 75.69.67  
Ouvert du lundi au vendredi, sauf le mercredi de 7 h 45  
à 11 h et de 13 h 45 à 16 h 30

**CHOMAGE**

Centre Social Allée de Provence . . . . . Tél. 75.56.44  
- Permanence de l'Agence Nationale de l'Emploi : tous les  
mardis de 8 h 30 à 11 h 30 au Centre Social  
- Permanence mensuelle de l'A.S.S.E.D.I.C. : tous les  
4ème lundis de 8 h 30 à 10 h au Centre Social

**CLINIQUE**

Clinique St-Paul  
26 rue Félicien Thomazeau . . . . . Tél. 75.62.28

**CHIRURGIENS DENTISTES**

- M. BOISYVON  
117 rue Aristide Briand . . . . . Tél. 75.67.34  
- M. CALAIS  
21 allée de la Vendée . . . . . Tél. 75.41.68  
- M. CHANTEBEL  
21 allée de la Vendée . . . . . Tél. 75.41.68  
- MM. CHOPIER, LACHUER, PASQUIER et Melle  
GAUTIER  
13 avenue de la Libération . . . . . Tél. 75.66.09  
- M. GUENOLE  
90 rue Jean Jaurès . . . . . Tél. 75.40.89  
- M. LEGRAND  
75 rue de la Commune de 1871 . . . . . Tél. 75.60.96  
- M. PETIT  
43 rue Alsace Lorraine . . . . . Tél. 75.65.97

**CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Caserne Cambronne 44000 NANTES . . . . . Tél. 74.37.54

**CONTRIBUTIONS INDIRECTES**

- Caserne Cambronne 44000 NANTES . . . . . Tél. 74.24.11  
- Recette locale 12 bis rue J.B. Hamon . . . . . Tél. 75.73.66

**ÉCOLES PUBLIQUES**

- Lycée Polyvalent Nationalisé Mixte  
Place Jean Perrin . . . . . Tél. 74.50.14  
- Collège d'Enseignement Secondaire  
Petite Lande . . . . . Tél. 75.48.50  
- Collège d'Enseignement Secondaire Pont-Rousseau  
75 rue Jean Jaurès . . . . . Tél. 75.65.54  
- Collège d'Enseignement Secondaire Salvador Allende  
Rue Léon Blum . . . . . Tél. 75.46.64  
- Lycée des Bourdonnières et C.E.T. annexé  
Chemin Perrière NANTES . . . . . Tél. 75.60.75  
- Groupe Scolaire Château Nord  
- Primaire : allée de Picardie . . . . . Tél. 75.43.46  
- Primaire : allée de Provence . . . . . Tél. 75.43.46  
- Maternelle : rue du Lieutenant de Monti . . . . . 75.82.74  
- Groupe Scolaire Château Sud  
- Primaire : rue des Frères Lumière . . . . . Tél. 75.55.04  
- Maternelle : rue des Frères Lumière . . . . . Tél. 75.73.88  
- Groupe scolaire Rezé-Centre  
- Mixte 1 : place J.B. Daviais . . . . . Tél. 75.43.56  
- Mixte 2 : rue Georges Grille . . . . . Tél. 75.43.47  
- Maternelle : rue Camille Jouis . . . . . Tél. 75.83.79  
- Maternelle : Maison Radieuse . . . . . Tél. 75.72.99

- Groupe Scolaire du Chêne-Creux  
- Primaire : rue J.B. et H. Tendon . . . . . Tél. 75.43.55  
- Maternelle : rue des Jardins . . . . . Tél. 75.71.06  
- Groupe Scolaire de la Houssais  
- Primaire : 101 rue Maurice Jouaud . . . . . Tél. 75.48.71  
- Maternelle : avenue de la Houssais . . . . . Tél. 75.83.65  
- Groupe Scolaire de Ragon  
- Primaire : 52 rue de la Mirette  
- Maternelle : 52 rue de la Mirette . . . . . Tél. 75.49.56  
- Groupe Scolaire de Trentemoult  
- Primaire : École Jean Jaurès . . . . . Tél. 75.45.75  
- Maternelle : École Jean Jaurès . . . . . Tél. 75.45.75  
- Groupe Scolaire de l'Ouche Dinier  
- Primaire : rue Émile Blandin . . . . . Tél. 75.42.78  
- Primaire : rue de l'Ouche Dinier . . . . . Tél. 75.42.78  
- Maternelle : rue de l'Ouche Dinier . . . . . Tél. 75.72.88  
- Groupe Scolaire Mixte de Pont-Rousseau Nord  
1 bis rue Mme Curie . . . . . Tél. 75.71.75  
- Groupe Scolaire de Pont-Rousseau  
- Primaire : rue du Dr Nogues . . . . . Tél. 75.67.08  
- Maternelle : rue Alexandre Huchon . . . . . Tél. 75.71.15

**ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ**

- École Médico-Éducative du Parc  
rue Fontaine Launay . . . . . Tél. 75.95.47  
- École d'Éducateurs Spécialisés de la Classerie (ARFED)  
116 rue de la Classerie . . . . . Tél. 75.69.94  
- École pour Handicapés Auditifs et Visuels annexés à  
l'École de Rezé Centre II  
Rue Georges Grille . . . . . Tél. 75.88.45  
- Institut Médico-Éducatif de la Blordière  
rue de la Chaussée . . . . . Tél. 75.03.04

**ÉCOLES PRIVÉES**

- École St-Paul  
20 rue Fontaine Launay . . . . . Tél. 75.61.59  
- École St-Joseph  
rue Camille Jouis  
- École Notre-Dame  
50 rue Jean Jaurès . . . . . Tél. 75.67.46  
- École Ste-Anne  
11 rue St-Lupien . . . . . Tél. 75.42.71  
- École Secondaire «Les Naudières»  
Rue des Naudières . . . . . Tél. 75.51.74

**HUISSIERS**

- Maîtres ARRIBE et DELIGNE  
52 rue de la Commune 1871 . . . . . Tél. 75.65.32

**INFIRMIÈRES MUNICIPALES**

- La Carterie 21 rue Chupiet . . . . . Tél. 75.67.33

**INFIRMIÈRES PRIVÉES**

- Melle GUILLE  
46 rue Jean Jaurès . . . . . Tél. 75.82.24  
- Mme VRIGNEAU  
46 rue du Moulin à l'Huile . . . . . Tél. 75.89.62  
- Mme PERRAIS  
16 rue Émile Zola . . . . . Tél. 75.95.00

Balances électroniques, Hachoirs  
Trancheurs, Scies à viande

Agence LEONARD

SODIMIA

74 rue de Nantes - 44860 PONT-ST-MARTIN - tél. 26.81.56

**MARCHÉS**

- REZÉ-CENTRE : tous les dimanches matin  
- CHATEAU de REZÉ : tous les mardis matin  
- PLACE du 8 MAI : tous les vendredis matin

**MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES**

- M. A. GAUTIER  
53 avenue de la Libération . . . . . Tél. 75.01.15  
- M. GAUVRIT  
10 rue François Marchais . . . . . Tél. 75.94.31  
- Mme HEREL-BRETON  
19 rue Mme Curie . . . . . Tél. 75.43.92  
- M. MANGIN  
48 avenue des Platanes . . . . . Tél. 75.14.82

- M. GRIPPAY  
30 rue du Lieutenant de Monti . . . . . Tél. 75.06.66  
- M. POTIRON  
70 ter rue de la Commune 1871 . . . . . Tél. 75.45.59  
- M. SAVRY  
12 bis rue Aristide Briand

**MÉDECINS**

- Dr AUBRON, FAYAT, MECHINAUD  
«La Maison Médicale»  
60 rue du Chêne Creux . . . . . Tél. 75.83.95  
- Dr COUDERC  
4 rue du Pinier . . . . . Tél. 75.42.55  
- Dr DAVID  
5 rue Chupiet . . . . . Tél. 75.63.06  
- Dr FARGIS  
56 rue du Lt de Monti . . . . . Tél. 75.62.97  
- Dr GROLLIER, BON, BRESSOLLETTE  
Place de la Vendée . . . . . Tél. 75.66.44  
- Dr Y. GRUNVALS  
32 rue de la Balinière . . . . . Tél. 75.68.60  
- Dr LAMOTTE  
47 avenue de la Libération . . . . . Tél. 75.71.68  
- Dr LE POULENNEC  
14 rue Emmanuel Lebert . . . . . Tél. 75.69.40  
- Dr MECHINAUD  
62 rue du Chêne Creux . . . . . Tél. 75.62.89  
- Dr PANETIER  
33 rue Julien Douillard . . . . . Tél. 75.65.01  
- Dr VERDIER-PRESSARD  
46 bis rue J.B. Vigier . . . . . Tél. 75.87.41

MONUMENTS  
FUNÉRAIRES

Fleurs Naturelles et Artificielles  
Gerbes et Couronnes

Tous travaux de cimetière - CAVEAUX  
Granits français, étrangers et simili

B. LECLAIR

REZÉ - tél. 75.66.97  
CIMITIÈRE DE LA CLASSERIE  
38 rue F. Thomazeau - 4 rue de la Guilloterie

**MÉDECINS SPÉCIALISÉS**

- Dr ABIVEN et DEAUCE (rééducation vertébrothérapie)  
72 rue Jean Jaurès . . . . . Tél. 75.5.2.30  
- Dr ANGBAULT, MEAUME, DEJOUR (maladie,  
chirurgie des yeux)  
53 avenue de la Libération . . . . . Tél. 75.63.48  
- Dr DECOBERT (pédiatrie)  
7 rue des Résidences Fontaine Launay . . . . . Tél. 75.01.77  
- Dr DEJOUR Bernard (Otho-rhino-laryngologie)  
Imm. Atrium 53 avenue de la Libération . . . . . Tél. 75.48.19  
- Dr KERMINON (Gynécologie)  
5 rue des Résidences Fontaine Launay . . . . . Tél. 75.91.93  
- Dr PRESSARD (appareil digestif-hémorroïdes)  
53 avenue de la Libération . . . . . Tél. 75.85.68  
- Dr RAOELISON R. (cabinet radiologique - radio-  
diagnostic et traitement)  
Imm. Atrium 53 avenue de la Libération . . . . . 75.11.05  
- Dr SANS (Psychiatre)  
9 rue des Résidences Fontaine Launay . . . . . Tél. 75.45.39  
- Dr TOSCHER (Chirurgie générale)  
37 rue J.B. Vigier . . . . . Tél. 75.62.83  
- Dr VOLPELLIERE-BARRE (Dermatologie)  
Imm. Atrium 53 av. de la Libération . . . . . Tél. 75.95.40  
- Dr ARIES (Cabinet Radiologique)  
Imm. Atrium 53 av de la Libération . . . . . Tél. 75.11.05

**NOTAIRES**

- Maîtres LESAGE, DAVID, BARRES  
1 rue Victor Hugo . . . . . Tél. 75.60.52

**ORTHOPÉDISTE-PODOLOGISTE**

- M. NAUDIN Bernard  
18 rue de la Commune de 1871 . . . . . Tél. 75.69.64

**ORTHOPHONISTES**

Rééducation du langage écrit et parlé (remboursé par la  
Sécurité Sociale).

- Mmes BOISDRON, PRIM (secteur Enfance Inadaptée)  
63 avenue de la Libération . . . . . Tél. 75.44.17

- Mme FLATRES, M. FRANCO  
20 rue Félix Tableau . . . . . Tél. 75.40.38

- Mme GICQUIAU-POUVREAU et HUPIN  
12 avenue René-Guy Cadou . . . . . Tél. 75.13.25

**PERCEPTION**

- rue de la Touraine . . . . . Tél. 75.67.01  
Inspecteur Central du Trésor : M. SEMELIER

codec

CHEVALLIER

38, rue de la Commune

REZÉ

ouvert tous les jours  
sauf dimanche

Produits frais - Qualité - Prix

A.L. MAINGUET S.A.

SOCIÉTÉ ANONYME - CAPITAL 4.050.000 F  
CORPS GRAS ET PROTÉINES ANIMALES

NANTES

SIÈGE SOCIAL ET USINE :  
3, RUE DES CHEVALIERS - REZÉ

☎ 75.62.16  
75.70.05  
75.68.14

TOURS

BUREAUX ET USINE :  
1, RUE DE SUÈDE  
St-SYMPHORIEN

☎ (47) 54.44.54  
54.51.31

INTERMARCHÉ

Parking 140 Places - Lavage voitures rapide

PRESSING BUTAGAZ

LA BLORDIÈRE

REZÉ





## DÉPANNAGE

Électrique  
Électro/Ménager  
RÉFRIGÉRATEURS  
CONGÉLATEURS  
MONTAGE - ANTENNES - Radio - Télé  
161, rue Jean-Fraix - 44400 REZÉ - ☎ 75.19.05

**M. GREAU**



**OBI**  
LE GRAND DU BRICOLAGE

REZÉ-LES-NANTES  
route des Sorinières  
☎ 75.04.18

## LA HOUSSAIS - LA CLASSERIE

TERRAINS PLUS PAVILLONS Budget global  
avec P.I.C. accordés - Durée 20 ans  
sur 80 % T5 - T6

ou TERRAINS Equipés nus  
Y. CUDENNEC 22 rue du Calvaire  
NANTES - TEL. 71.98.39



sade

## \* l'eau... c'est la vie!

Adduction et distribution d'eau potable.  
Réseaux d'assainissement. Eaux agricoles et industrielles.  
Captages, forages et sondages. Traitement de l'eau potable.  
Génie civil et ouvrages spéciaux, Forages horizontaux.  
Entretien et gestion des réseaux. Pipe-lines et feeders.

Compagnie générale de travaux d'hydraulique  
33, rue Manoir de Servigné - RENNES - Tél. 59.24.27

## vannerie des 3 moulins

Ch. BRIAND fabricant

31, rue Siméon Foucault  
44400 REZÉ

Arrêt de Bus des Trois Moulins  
☎ 75.65.87



## PHARMACIENS :

- Pharmacie AUBRON  
1 rue de Lattre de Tassigny . . . . . Tél. 75.68.86
- Pharmacie BARON-PLESSIS  
5 allée Brunelière . . . . . Tél. 75.45.46
- Pharmacie BONHOMME  
92 rue Aristide Briand . . . . . Tél. 75.63.10
- Pharmacie DECHAMBENOIT  
2 rue des Frères Tendron . . . . . Tél. 75.48.99
- Pharmacie EON  
Trentemoult . . . . . Tél. 75.63.43
- Pharmacie LEGRAND-LEHAY  
75 rue de la Commune 1871 . . . . . Tél. 75.69.22
- Pharmacie NEXER  
La Croix de Rezé . . . . . Tél. 75.49.00
- Pharmacie OGER  
86 rue Jean Jaurès . . . . . Tél. 75.68.23
- Pharmacie PRIGENT  
48 rue Alsace Lorraine . . . . . Tél. 75.64.31
- Pharmacie DUHAMEL  
38 rue Félix Faure . . . . . Tél. 75.65.30
- Pharmacie SIMON MICHEL  
88 rue du Lt de Monti . . . . . Tél. 75.82.99
- Pharmacie SPARFEL-CHAUVIÈRE  
Centre Commercial Château de Rezé . . . . . Tél. 75.45.47

## PHARMACIEN BIOLOGISTE

- A. THARREAU  
60 rue du Lieutenant de Monti . . . . . Tél. 75.13.23

## PONTS ET CHAUSSÉES

- Subdivision de REZÉ  
Place du 8 mai 1945 . . . . . Tél. 75.45.58
- Ingénieur T.P.E : M. CHAUVIN

## PRÉFECTURE

- 6 quai Ceineray NANTES . . . . . Tél. 73.12.00 et 47.39.80

## P.T.T.

- Bureau Central  
avenue de la Libération . . . . . Tél. 75.65.42
- Bureau des Trois-Moulins . . . . . Tél. 75.42.21
- Cabine Maison Radiouse . . . . . Tél. 75.66.90
- Cabine Trentemoult . . . . . Tél. 75.69.59
- Cabine Ragon . . . . . Tél. 75.63.66
- Poste muet, au centre du Château

## S.N.C.F.

- Gare de Pont-Rousseau . . . . . Tél. 75.65.24
- Renseignements Nantes-Orléans . . . . . Tél. 76.23.00

## TAXIS

- M. BARTEAU Alain  
8 rue du B. Chabot Bouguenais . . . . . Tél. 73.90.90
- M. BERNARDEAU Lucien . . . . . Tél. 73.90.90
- Château Bougon - Bouguenais (nuit) . . . . . 78.61.57

## M. PICHON Joseph

- 84 rue de la Marrière Nantes . . . . . Tél. 73.73.73

## M. MORVAN Loïc

- 4 rue des Caboteurs Bouguenais . . . . . Tél. 73.90.90

## M. CRAND Louis

- 32 avenue des Vosges REZÉ . . . . . Tél. 73.90.90

## M. BESSEAU Henri

- 6 allée des Oeillets REZÉ . . . . . Tél. 73.73.73

## M. DION Benjamin

- 23 rue V. Fortun REZÉ . . . . . Tél. 73.73.73 et 75.42.46

## Melle BESNIER Michèle

- 9 rue de Vallet . . . . . Tél. 73.73.73

## VÉTÉRINAIRE

- M. BOUILLON-TALLENDEIER  
33 place des Martyrs de la Résistance . . . . . Tél. 75.58.84

## GENDARMERIE

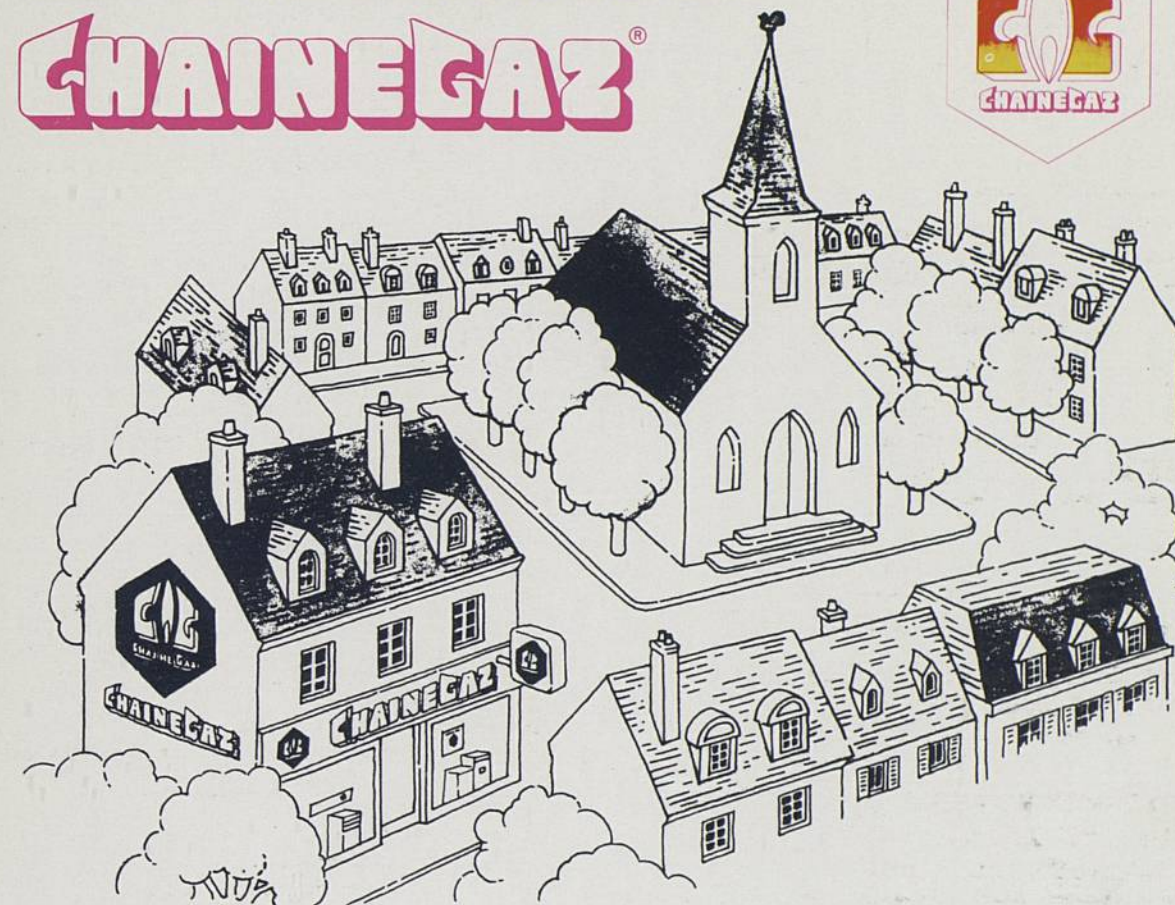
- Rue Pierre Brosolette . . . . . Tél. 75.65.26

## COMMISSARIAT DE POLICE

- 8 allée de la Touraine . . . . . Tél. 75.61.55

# Il y a près de chez vous un installateur

**CHAINEGAZ**



c'est un spécialiste du chauffage individuel au gaz  
il vous fera profiter de son expérience.

**consultez-le**

### VILLE DE NANTES

ABLAIN	214 bd Robert-Schumann	Tél. 76.40.35
BATARD	15 rue du Bois-Fleury	Tél. 75.40.50
BEILVERT	17 bd du Petit-Port	Tél. 74.17.06
BERTRAND	3 rue Fredureau	Tél. 71.75.04
BLANDIN	43 rue Littré	Tél. 73.34.69
BLOT	12 rue de la Brasserie	Tél. 73.27.29
BRELET	La Civièrre	Tél. 75.86.77
BRENUGAT	5 rue Étienne-Larcher	Tél. 49.54.14
CASSIN	12 rue Charles-Brunelière	Tél. 71.79.28
COUVERTURE		
ET BARDAGE	141 rue Paul-Bellamy	Tél. 74.03.60
DABOUIS	36 quai de Versailles	Tél. 71.61.60
FERRÉ Alexis	31 rue du Général-Buat	Tél. 74.68.47
FERRÉ Georges	2 rue de l'Évêché	Tél. 47.59.33
FOUCHER	55 bis rue de la Convention	Tél. 46.53.15
GAUTHIER	22 rue L'Ouche-Cormier	Tél. 46.37.68
GICQUEL	22 rue Garibaldi	Tél. 46.03.53
GLEN	15 rue Vaucanson	Tél. 73.21.84
JUSSEAUME		
et ÉTOURNEAU	12 rue de la Chézine	Tél. 71.43.57
LECOMTE		
gérant COEFFARD	6 rue Kléber	Tél. 71.27.32
LE DENVIC	10 rue Lamoricière	Tél. 71.23.73
MARC René	8 bd des Martyrs-Nantais	Tél. 47.59.72
PAPON-MESNIL	5 rue Dos-d'Ane	Tél. 75.60.16
ROUSSEAU	2 allée Maison-Rouge	Tél. 47.92.51
THÉRET & Fils	9 rue du Gal. Marchand	Tél. 74.04.87

### ANCENIS

LEROUX	86 rue Lamoricière	Tél. 83.09.78
--------	--------------------	---------------

### COUFFÉ

FERRÉ André	Bourg	Tél. 83.19.11
-------------	-------	---------------

### LA MONTAGNE

RICHER	11 route de Bouguenais	Tél. 78.81.32
--------	------------------------	---------------

### MONTBERT

JANEAU	Rue des Prés	Tél. 26.73.30
--------	--------------	---------------

### ORVAULT

DANIEL	Avenue de la Chôlière	Tél. 40.23.75
LASNIER	103 route de Rennes	Tél. 76.68.14
LOGODIN	68 av de Saint-Cloud	Tél. 76.63.52

### COUVERON

MENAND	71 rue Jean-Jaurès	Tél. 72.61.53
--------	--------------------	---------------

### REZÉ

GRIPPAY	80 rue Jean-Jaurès	Tél. 75.65.75
ROBION	77 rue du Moulin à l'Huile	Tél. 75.49.12
BLANDIN Francis	10 rue Roine Trentemoult	Tél. 75.55.65

### SAINT-AIGNAN-DE-GRANDLIEU

MOREAU	La Noue	Tél. 26.81.09
--------	---------	---------------

### SAINT-HERBLAIN

QUEST-CONFORT	7 rue du Chêne-Lasse	Tél. 46.37.58
---------------	----------------------	---------------

### SAINT-HILAIRE-de-CHALEONS

CORDIÉ	Bourg	Tél. 54.42.36
--------	-------	---------------

### SAINTE-LUCE

DAVID	Avenue des Roses	Tél. 77.11.92
-------	------------------	---------------

### SAINT-SÉBASTIEN-sur-LOIRE

BONNET	4 rue Alexandre-Fourny	Tél. 75.44.30
CHAUVET	81 rue des Plantes	Tél. 78.32.30
JOUTARD	289 route de Clisson	Tél. 75.40.29
MARTIN	11 rue des Berlaguts	Tél. 78.31.71
MORICE	1 rue des Coucous	Tél. 75.57.67
OLIVIER	Rue La-Grande-Pièce	Tél. 75.02.70

### VERTOU

ALLARD	484 route de Clisson	Tél. 75.67.62
LE GARFE	67 rue H.-Delahaye	Tél. 78.40.91



Quelques réalisations **SACOGIM**

## **LE CLOS DERVAIS**

Rue du Jaunais - REZÉ

- 31 maisons de 5 pièces avec garage  
Chauffage électrique intégré
- Prêt spécial immédiat Crédit Foncier en 20 ans

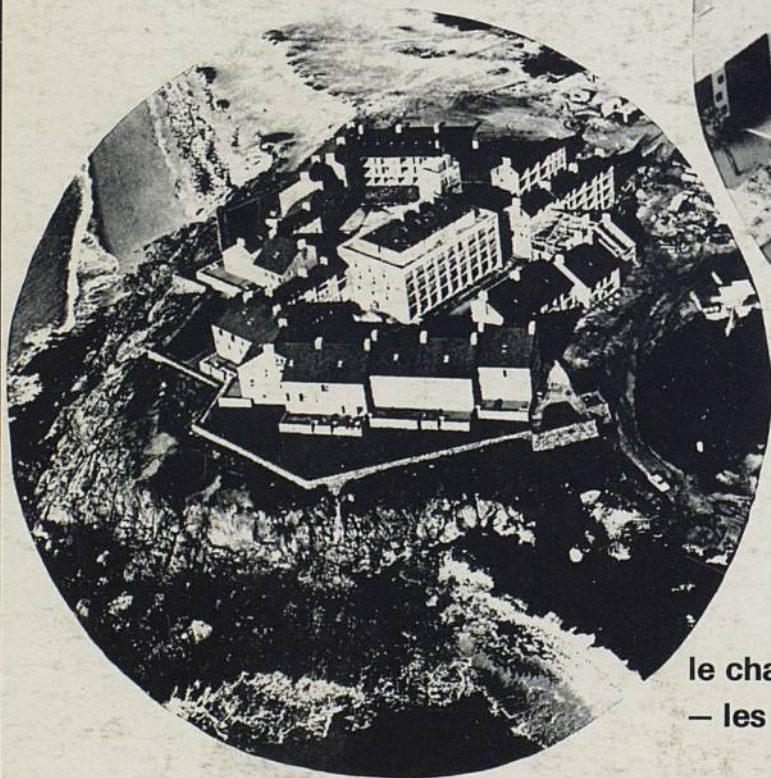
## **LES PROVINCES**

PRÈS DU PETIT-PORT / QUARTIER DES FACULTÉS

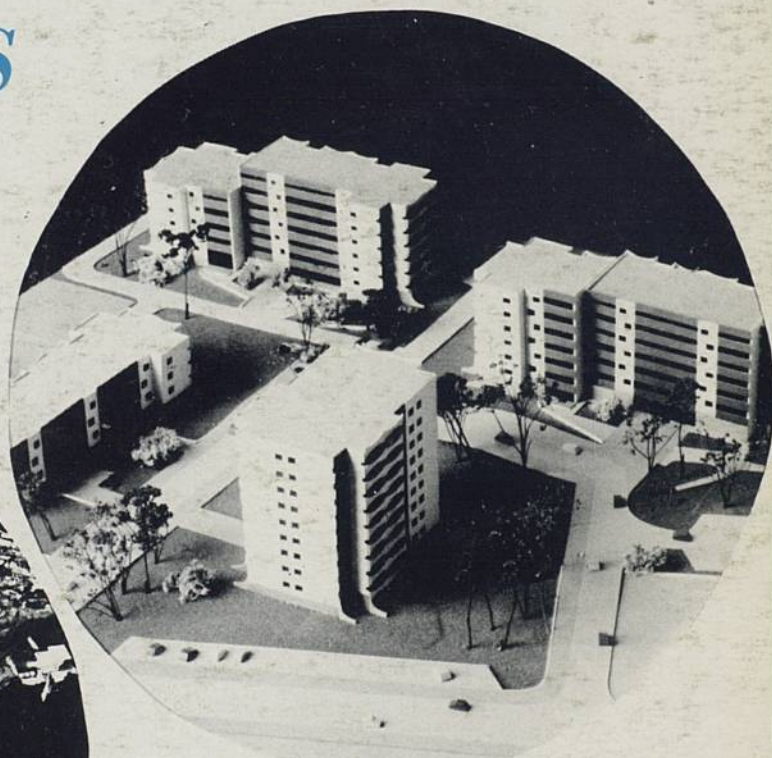
Prêts Immobiliers Conventionnés (C.F.)

**TENNIS et AIRES DE JEUX**

Livraison Oct. 1977



Près de PORT-NAVALO  
GOLFE DU MORBIHAN



## **les REMPARTS de KERJOUANNO**

le charme d'un village  
— les avantages d'un appartement.

renseignements et vente



**SACOGIM**

1, Place du Cirque

NANTES ☎ 73.99.80